



**PRÉFECTURE DE LA RÉUNION  
CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION  
CONSEIL GENERAL DE LA REUNION**

## **Evaluation intermédiaire du DOCUP Objectif 1 2000-2006**

**Annexe au Rapport final : analyse détaillée des mesures**

Octobre 2003, mise à jour Novembre 2003

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>ELEMENTS DE SYNTHESE</b> .....	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES (MESURES AXE A)</b> .....	<b>7</b>
<u>Mesure A1 : Ingénierie financière</u> .....	10
<u>Mesure A2 : Modernisation et investissement des entreprises</u> .....	13
<u>Mesure A3 : Zones d'activités</u> .....	16
<u>Mesure A4 : Accompagnement et développement du tourisme et de la culture</u> .....	20
<u>Mesure A5 : Soutien des aménagements liés au tourisme, et à la pêche</u> .....	27
<u>Mesure A6 : Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE</u> .....	30
<u>Mesure A7 : Investissements liés à l'insertion des publics en difficulté</u> .....	34
<u>Mesure A8 : Assistance technique</u> .....	36
<u>Mesure A9 : Intégration des TIC dans la société réunionnaise</u> .....	38
<b>CHAPITRE 2 : DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PECHE ET DE L'AQUACULTURE (MESURES DU SOUS AXE F - IFOP)</b> .....	<b>42</b>
<u>Mesure F1 : Protection et développement des ressources</u> .....	45
<u>Mesure F2 : Renouvellement et modernisation de la flotte</u> .....	47
<u>Mesure F3 : Autre mesure liée à la flotte</u> .....	49
<u>Mesure F4 : Equipement des ports de pêche</u> .....	51
<u>Mesure F5 : Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture</u> .....	53
<u>Mesure F6 : Promotion des produits et recherche de nouveaux débouchés</u> .....	55
<u>Mesure F7 : Actions innovatrices, assistance technique</u> .....	57
<u>Mesure F8 : Aquaculture - valorisation du potentiel de production locale</u> .....	59
<b>CHAPITRE 3 : AMENAGEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE (MESURES DE L'AXE B)</b> .....	<b>61</b>
<u>Mesure B1 : Transports en commun</u> .....	63
<u>Mesure B2 : Infrastructures routières et réseaux liés</u> .....	65
<u>Mesure B3 : Structuration, aménagement des villes et bourgs : amélioration des services associés</u> .....	70
<b>CHAPITRE 4 : GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES (MESURES AXE C)</b> ..	<b>74</b>
<u>Mesure C1 : Mobilisation et gestion des ressources en eau</u> .....	77
<u>Mesure C2 : Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation</u> .....	80
<u>Mesure C3 : Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement</u> .....	84
<u>Mesure C4 : Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air</u> .....	86
<u>Mesure C5 : Prévention et protection contre les risques naturels</u> .....	89
<b>CHAPITRE 5 : INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION (MESURES AXE D)</b> .....	<b>92</b>
<u>Mesure D1 : Construction, câblage, mise à niveau fonctionnelle et pédagogique des collèges et lycées</u> .....	94
<u>Mesure D2 : Université</u> .....	97
<u>Mesure D3 : Pôles d'excellence de la formation professionnelle</u> .....	99
<b>CHAPITRE 6 : OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR (MESURES DE L'AXE E)</b> .....	<b>101</b>
<u>Mesure E1 : Aéroports</u> .....	103
<u>Mesure E2 : Ports</u> .....	106
<u>Mesure E3 : Export</u> .....	109
<u>Mesure E4 : Coopération</u> .....	111

<b>CHAPITRE 7 : INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION (MESURES DE L'AXE G).....</b>	<b>113</b>
<u>Mesure G1 : Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en activité .....</u>	117
<u>Mesure G2 : Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en parcours.....</u>	120
<u>Mesure G3 : Prévenir et lutter contre les situations d'exclusion .....</u>	123
<b>CHAPITRE 8 : FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE (MESURES DE L'AXE H).....</b>	<b>126</b>
<u>Mesure H1 : Mobilité géographique et professionnelle.....</u>	129
<u>Mesure H2 : Développement du travail féminin et égalité des chances.....</u>	132
<u>Mesure H3 : Recherche et développement de filières.....</u>	136
<u>Mesure H4 : Développement des compétences dans les entreprises.....</u>	139
<u>Mesure H5 : Accompagnement des mutations sectorielles.....</u>	143
<u>Mesure H6 : Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage.....</u>	148
<u>Mesure H7 : Formation des adultes et des demandeurs d'emploi.....</u>	150
<u>Mesure H8 : Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes.....</u>	152
<b>CHAPITRE 9 : ACCOMPAGNEMENT ET INGENIERIE FSE (MESURES DE L'AXE I).....</b>	<b>154</b>
<u>Mesure I1 : Développer l'esprit d'entreprise.....</u>	156
<u>Mesure I2 : Actions sur les systèmes et les dispositifs.....</u>	158
<u>Mesure I3 : Innovation, individualisation et TIC.....</u>	160
<u>Mesure I4 : Assistance technique FSE.....</u>	162
<u>Mesure I5 : Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions.....</u>	164
<b>CHAPITRE 10 : AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL (MESURES DE L'AXE J) .....</b>	<b>166</b>
<u>Mesure J1 : Aménager le territoire rural.....</u>	168
<u>Mesure J2 : Poursuivre la maîtrise de l'eau.....</u>	171
<u>Mesure J3 : Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts.....</u>	174
<u>Mesure J4 : Gérer la forêt de manière multi fonctionnelle et durable.....</u>	177
<b>CHAPITRE 11 : STRUCTURES D'EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES (MESURES DE L'AXE K) .....</b>	<b>180</b>
<u>Mesure K1 : Améliorer les structures d'exploitation.....</u>	182
<u>Mesure K2 : Moderniser la filière canne – sucre – rhum.....</u>	185
<u>Mesure K3 : Consolider les filières de diversification.....</u>	188
<u>Mesure K4 : Appui technique agricole.....</u>	191
<u>Mesure K5 : Consolider les filières agroalimentaires et bois.....</u>	193
<u>Mesure K6 : Créer des pôles de compétences en agronomie.....</u>	196
<u>Mesure K7 : Développer une agriculture durable.....</u>	198

## INTRODUCTION

Les données présentées dans cette annexe au rapport final et analysées ci-après, sont issues d'un traitement des bases de données (principalement Présage) au 21 mai 2003.<sup>1</sup>

A cette époque, les indicateurs physiques n'étaient pas disponibles dans leur grande majorité. C'est pourquoi les données quantitatives présentées à l'appui des analyses sont essentiellement financières, à quelques exceptions près. On trouvera dans le tome du rapport final les compléments nécessaires en la matière.

Outre ces données issues des bases de données liées à la gestion, le présent travail a reposé sur les entretiens avec les services instructeurs, l'équipe d'AGILE, les maîtres d'ouvrages (cf liste en annexe du rapport final). Cette confrontation de différents points de vue et des données financières d'avancement a été le fondement de nos conclusions.

Le plan de cette annexe est simple :

- chaque axe fait l'objet d'un chapitre.

- ce chapitre évalue, les unes après les autres, les mesures correspondantes ainsi que les sous-mesures déclinées.

Pour chaque mesure, la grille de lecture est toujours, sauf cas particulier, la même : examen ou simple rappel des objectifs, financement, état de la programmation, des engagements, des paiements, conditions de mise en œuvre, perspectives, conclusions.

Rappelons également que, pour des raisons techniques, toutes les données relatives aux opérations relevant du FSE ne sont pas saisies sous Présage, les données exploitées ne permettent pas, actuellement, de faire ressortir les engagements. Seuls les chiffres relatifs à la programmation et aux paiements ont été pris en considération.

- dans un souci de synthèse, en début de chaque chapitre, est présentée la prospective portant sur les résultats et impacts par axe et par mesure, s'appuyant sur les éléments d'analyse par mesures et sous mesures.

Est présenté pour chaque axe un tableau de « l'évaluation prospective les résultats et impacts » décliné en mesures et sous-mesures selon la typologie suivante :

- ⇒ conformes aux prévisions initiales,
- ⇒ supérieurs
- ⇒ inférieurs.
- ⇒ non encore perceptibles (visibilité est trop faible pour pouvoir se prononcer).

Les appréciations des évaluateurs sont portées par rapport aux objectifs stratégiques fixés au DOCUP et aux objectifs opérationnels fixés au complément de programmation.

Elles portent sur les évolutions tendanciennes constatées au moment de l'évaluation à mi-parcours.

On se gardera de considérer qu'il s'agit d'anticipations de résultats et impacts qui donnent une image probable du programme à son stade final. Des inflexions et des corrections de trajectoires peuvent, et vont en effet intervenir à l'occasion de la révision à mi-parcours. L'intérêt de la démarche consiste précisément à faire ressortir les domaines et les catégories d'interventions qui justifieraient de telles inflexions ou des corrections, ou encore, des révisions d'objectifs.

Les évaluateurs tiennent à souligner que leurs travaux ont bénéficié de la pleine collaboration des différents services sollicités.

Les jugements et conclusions qui sont émis n'engagent, bien sûr, que les évaluateurs.

---

<sup>1</sup> Les travaux de synthèse du rapport final apportent de nouvelles actualisations datant de novembre 2003.

## Définitions

- ⇒ *Programmation* : agrément des dossiers en Comité local de suivi (engagement communautaire)
- ⇒ *Engagement* : réservation de crédits suite à une conventionnement ou un arrêté
- ⇒ *Paiement* : montant des dépenses effectuées par le bénéficiaire et certifiées par le service instructeur.

### Les ratios :

- a. Poids de la mesure dans la maquette financière en Coût Total du DOCUP (**% CT**)
- b. Poids de la mesure dans la programmation totale du DOCUP au 21 mai 2003 (% CT prog)
- c. Taux de programmation : coût total programmé/coût total prévu par la maquette financière ;
- d. Taux d'engagement : montant des dépenses totales engagées/montant des dépenses totales prévues par la maquette financière ;
- e. Taux de paiement : montant des dépenses certifiées/montant total des dépenses programmées.
- f. Poids de la mesure dans le total des paiements du DOCUP au 21 mai 2003 (% du total des paiements).

### Exemple :

#### MAQUETTE

a

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A1		Ingénierie financière	37 755 623	1,3%	21 920 840	14 613 893	1 220 890	

#### PROGRAMMATION

b

c

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A1		Ingénierie financière	31 455 968	3,1%	18 806 286	12 537 524	112 158	83%

#### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

d

e

f

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A1		Ingénierie financière	30 500 000	97%	0	0%	0,0%

## Eléments de synthèse sur l'évaluation prospective des résultats et impacts

A mi-parcours, les principaux points forts décelables du programme, du point de vue des résultats et impacts résident dans les opérations soutenues par le FEDER et le FSE. Les principaux points faibles se situent au sein des interventions soutenues par l'IFOP et le FEOGA.

- Parmi les opérations que subventionne le FEDER, les interventions dont les perspectives sont les plus favorables concernent les aides directes aux investissements matériels des entreprises, les infrastructures d'accueil qui leur sont destinées (zones d'activités). Les perspectives sont également positives s'agissant des infrastructures routières, des équipements portuaires et aéroportuaires. Sous réserve, pour ce qui concerne ces derniers, que les études préalables soient accélérées.

Malgré les retards observés, les objectifs de développement des infrastructures scolaires et universitaires seront très vraisemblablement atteints.

Certaines anticipations positives demandent à être confirmées. Tel est le cas en ce qui concerne l'intégration des TIC dans la société réunionnaise.

Certains résultats pourraient se révéler trop mitigés, en matière de soutien immatériel aux TPE notamment.

Les interventions soutenues par le FEDER ne sont pas exemptes d'autres points faibles, dont l'importance est variable. Au premier rang de ceux-ci on doit faire figurer plusieurs catégories d'actions en faveur du développement du tourisme. A l'exception des aides directes à l'hôtellerie et du soutien aux structures, et si la tendance se maintient, le bilan est assez mal orienté. Des risques d'échecs et de lacunes se dessinent dans le domaine des investissements de réinsertion ainsi que dans toute une partie des politiques de coopération.

Enfin, les interventions en faveur de la protection environnementale risquent de se révéler décevantes dans le domaine de l'incinération des déchets, de la prévention contre les risques naturels.

- Parmi les opérations que soutient le FSE, ce sont les interventions les plus classiques qui fonctionnent le mieux. Mais quelques actions innovantes offrent des perspectives favorables, en matière d'accompagnement scolaire par exemple.

La promotion de l'égalité des chances au travers des actions spécifiquement consacrées à cet objectif, n'offre pas de perspectives très favorables. Des insuffisances de résultats et d'impacts sont également à redouter en ce qui concerne la recherche pédagogique, la mise en place de nouvelles filières éducatives, le renforcement de l'ingénierie.

- L'axe F qui rassemble les interventions soutenues par l'IFOP, après avoir rencontré d'importantes difficultés de mise en œuvre, évolue positivement. Ce constat est essentiellement valable pour la petite pêche qui constitue une des priorités pour l'actuel programme.

- Beaucoup d'actions agricoles et de développement rural manquent encore aujourd'hui de visibilité. Les tendances, pour un nombre significatif de mesures, dont certaines figurent parmi les plus importantes, ne sont pas suffisamment favorables. Les incertitudes qui entourent l'évolution de l'OCM canne-sucre pourraient peser à l'avenir sur la mise en œuvre. Pour les filières de diversification, le bilan est encourageant même si des difficultés demeurent.

## **Chapitre 1 : Développement créateur d'emplois durables (mesures de l'axe A)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

Les principaux points forts sont les mesures A2 (aides directes aux entreprises), A3 (zones d'activités), A 405 (sous-mesure de soutien à l'hôtellerie). Dans les trois cas, on a affaire à des actions dont le poids financier est assez important.

La mesure A9 (intégration des TIC dans la société réunionnaise) pourrait figurer parmi les points forts. Mais l'avancement de la programmation est encore trop faible pour que l'on puisse discerner suffisamment les perspectives.

Parmi les principales faiblesses figurent une majorité de sous-mesures destinées à promouvoir le tourisme au plan local, les aménagements liés au tourisme et à la pêche (A5), le soutien aux structures de réinsertion (A7).

La mesure A6 (aides immatérielles aux TPE) comporte plusieurs éléments de faiblesses mais aussi des perspectives de résultats assez bonnes pour certaines sous-mesures. Le bilan actuel est assez mitigé mais a de grandes chances de s'améliorer.

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe A

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE CREATEUR D'EMPLOIS DURABLES</b>			<b>490,900</b>				
A1	<b>Ingénierie financière</b>		<b>37,756</b>	X			
	01	Fonds de garantie	32,924		X		
	02	SCR Réunion Développement	4,070		X		
	03	Fonds de crédit	0,762		X		
A2	<b>Modernisation et investissement des entreprises</b>		<b>126,899</b>		X		
	01	Appui aux investissements des unités industrielles	83,035		X		
	04	Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat	5,381			X	
	05	OPARCAT	11,211			X	
	06	Prime régionale à la création de TPE	10,359		X		
	07	Prime régionale à la modernisation de TPE	16,913		X		
A3	<b>Aménagement de zones d'activités et de zones stratégiques</b>		<b>87,797</b>		X		
	01	Aménagement de zones d'activités et de zones stratégiques	87,797				
A4	<b>Accompagnement et développement du tourisme et de la culture</b>		<b>95,221</b>			X	
	01	Observatoire régional du tourisme	1,128				X
	02	Valorisation touristique du patrimoine culturel	1,776			X	
	03	Contrat de station	3,700			X	
	04	Produits liés aux loisirs touristiques	6,659			X	
	05	Hôtels et restaurants classés de tourisme	9,866		X		
	06	Enrichissement des compétences des entreprises du tourisme	2,072			X	
	07	Soutien aux structures de développement touristique	10,359	X			
	08	Amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural	3,451			X	

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
	09	Hébergements publics Montagne et sites touristiques	2,664			X	
	10	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées	0,740			X	
	11	Aménagement touristique du domaine forestier	5,697	X			
	12	Reconversion du patrimoine public industriel, économique et historique	3,700	X			
	13	Valorisation du patrimoine architectural	12,332	X			
	14	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise	31,077				X
A5	<b>Soutenir les aménagements liés au tourisme et à la pêche</b>		<b>57,627</b>			<b>X</b>	
	01	Développement des infrastructures de pêche	13,319			X	
	02	Equipements littoraux et portuaires liés au tourisme	29,509			X	
	03	Aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs	14,799	X			
A6	<b>Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE</b>		<b>32,829</b>			<b>X</b>	
	02	Encourager des actions collectives ou d'intérêt général	4,440	X			
	03	Favoriser l'accès des entreprises aux compétences externes	4,440	X			
	04	Intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises ATOUT	3,700			X	
	05	Soutien aux TPE	4,915			X	
	06	Actions transversales au profit des TPE	4,532	X			
	07	Soutien aux groupements et coopératives	4,810			X	
	08	Réorientation et développement des activités des CRITT, recherche technologique et incubateurs	4,440	X			
	10	Développement de la culture scientifique et technique	1,554	X			
A7	<b>Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté</b>		<b>9,133</b>			<b>X</b>	
	01	Aide aux investissements des structures d'insertion	0,821			X	
	02	Création et restructuration de CAT	1,578			X	
	03	Création et extension des structures pour handicapés	6,733			X	
A8	<b>Assistance technique</b>		<b>10,658</b>	<b>X</b>			
A9	<b>Intégration des TIC dans la société réunionnaise</b>		<b>32,980</b>	<b>X</b>			
	01	Soutenir la production de nouveaux biens et services (NTIC)	1,480	X			
	02	Aide aux investissements matériels et immatériels	6,098	X			
	03	Centre de veille sur les marchés et les usages des TIC	6,215			X	
	04	Pôle de Recherche dans le domaine des TIC	5,549	X			
	05	Rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	5,919			X	
	06	Améliorer les relations administrations collectivités par leur mise en réseau	6,659			X	
	07	Intégration des TIC dans les structures d'animation de proximité	1,058		X		

## **Mesure A1 : Ingénierie financière**

### **Objectifs**

#### *Mesure*

La mesure est destinée à consolider la situation financière des entreprises existantes en garantissant les concours financiers auxquels elles font appel, en leur apportant des fonds propres ou en allégeant les charges d'intérêts (bonifications).

Dans le cadre de cette mesure, des prêts sont accordés aux créateurs d'entreprises, aux repreneurs d'activités. Certains de ces prêts peuvent bénéficier aux demandeurs d'emplois titulaires du RMI, lesquels n'ont pas accès au crédit bancaire.

La mesure doit bénéficier à un millier de porteurs. Elle doit, simultanément, se traduire par une distribution de plus de 76 millions d'€ de crédits bancaires, soit une moyenne de près de 13 millions par an.

#### *Sous-mesures*

Trois instruments sont mis en œuvre :

- un Fonds de garantie géré par la SOFARIS (garantie des prêts bancaires) ;
- une société de capital-risque, SCR Réunion Développement (apports en Fonds propres de la Région)<sup>2</sup> ;
- un Fonds de crédit (petits porteurs).

Les trois sous-mesures consistent à apporter des capitaux à chacun de ces trois instruments.

La mesure existait déjà dans l'ancien programme. Elle se justifiait alors par l'évolution statutaire de l'IEDOM, susceptible d'entraîner une restriction de l'offre bancaire. Le bilan 1994-99 apparaît mitigé : 25% des dépenses publiques prévues ont été effectuées, 12 sociétés aidées.

### **Financement**

Pour la période 2000-2006, 36,5 millions d'euros de dépenses publiques ont été prévues (sur 37,7 millions de dépenses totales). Les dépenses publiques sont financées par le FEDER à hauteur de 58%. Ceci représente, par rapport à la dotation correspondante de l'ancien programme, une augmentation de 65%.

Le FEDER abonde principalement le Fonds de garantie, aux côtés de l'Etat.

La Région finance principalement l'apport de capitaux à la SCR.

Le financement du fonds de crédit est assuré, à parité, par la Région et le Département.

### **Programmation, engagements, paiements**

A fin avril 2003, la programmation est pratiquement achevée pour ce qui concerne le Fonds de garantie.

20% des apports de Fonds prévus au bénéfice de la SCR ont été réalisés.

Aucune programmation, par contre, n'a encore effectuée au titre du Fonds de crédit.

Seule la sous-mesure intéressant le Fonds de garantie a été engagée.

Aucun paiement n'a encore été enregistré.

---

<sup>2</sup> La SCR est gérée par la SOFIDER, dont le Conseil général détient 40% du capital auquel la région participe de façon très minoritaire. La SOFIDER vient d'être rachetée par la BRED.

### **Mise en œuvre**

Le suivi est effectué par sous-mesure et d'ordre financier. On ne peut pas connaître, actuellement le nombre d'entreprises bénéficiaires.

### **Perspectives**

La Région estime que les prévisions relatives au financement de la SCR seront atteintes.

Les seules incertitudes, quant aux perspectives, concernent le Fonds de crédit dont les montants en jeu sont faibles.

### **Conclusions**

Il reste à mettre en place, avec les opérateurs financiers, un suivi physique des bénéficiaires.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A1		<b>Ingénierie financière</b>	<b>37 755 623</b>	<b>1,3%</b>	<b>21 920 840</b>	<b>14 613 893</b>	<b>1 220 890</b>	
	01	Fonds de garantie	32 923 745		19 754 247	13 169 498	0	DRIRE
	02	SCR Réunion Développement	4 069 633		1 709 246	1 139 497	1 220 890	REGION
	03	Fonds de crédit	762 245		457 347	304 898	0	
	04	Bonification d'intérêts	0		0	0	0	REGION

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A1		<b>Ingénierie financière</b>	<b>31 455 968</b>	<b>3,1%</b>	<b>18 806 286</b>	<b>12 537 524</b>	<b>112 158</b>	<b>83%</b>
	01	Fonds de garantie	30 500 000		18 300 000	12 200 000		93%
	02	SCR Réunion Développement	800 123		480 074	320 049		20%
	03	Fonds de crédit	0		0	0		0%
	04	Bonification d'intérêts	155 845		26 212	17 475	112 158	

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A1		<b>Ingénierie financière</b>	<b>30 500 000</b>	<b>97%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0,0%</b>
	01	Fonds de garantie	30 500 000	100%		0%	
	02	SCR Réunion Développement		0%		0%	
	03	Fonds de crédit					
	04	Bonification d'intérêts		0%		0%	

## Mesure A2 : Modernisation et investissement des entreprises

Les productions et produits des industries réunionnaises sont, dans une proportion très élevée, destinés au marché intérieur. Depuis une vingtaine d'années, les moteurs du développement industriel ont été l'expansion de ce marché liée à la croissance démographique ainsi que la fabrication sur place de produits précédemment importés. **Ces deux moteurs ne devraient pas voir leur capacité d'impulsion se réduire.**

**Soulignons, également, que le tissu artisanal s'est considérablement étoffé, l'effectif s'étant multiplié par cinq depuis vingt ans.**

### Objectifs

#### Mesure

La mesure est principalement destinée à apporter des aides directes aux entreprises industrielles, artisanales, commerciales.

Le programme précédent a permis de soutenir plus de 300 projets répartis, à parité, entre industrie et artisanat.

Les conditions d'éligibilité déterminent les catégories d'entreprises éligibles avec une grande précision ainsi que les seuils d'investissements éligibles, les taux d'aide etc..

On vise, dans la nouvelle programmation, à accompagner 350 projets par an qui, sur les sept années de programmation devraient représenter, au moins, 150 millions d'€ d'investissements.

#### Sous-mesures

La mesure se décline en cinq sous-mesures :

- Appui à la modernisation des entreprises industrielles ;
- Soutien aux actions du FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat) ;
- Soutien aux entreprises artisanales et commerciales des Hauts ;
- Prime régionale à la création de T.P.E. (Très petites entreprises) ;
- Prime régionale à la modernisation de T.P.E.

### Financement

Le FEDER apporte 20% du coût total de la mesure (126,9 millions d'euros).

Les contreparties publiques nationales représentent 14% de ce coût total, le solde étant assuré par les bénéficiaires.

Les aides aux entreprises industrielles représentent 57% de la contrepartie FEDER et 59% des contreparties publiques nationales.

Plus de 80% des contreparties publiques nationales sont apportées par la Région.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation évolue favorablement pour ce qui concerne les aides aux entreprises industrielles. Il en va de même s'agissant du soutien aux entreprises artisanales et commerciales des Hauts.

Pour des raisons qui restent à expliciter, l'abondement du FISAC n'a pas été programmé.

Le rythme de programmation des aides à la création des TPE est de 20 opérations par an au lieu des 50 prévues.

La prime régionale à la modernisation des TPE, porte sur une quarantaine de dossiers par an au lieu des 80 escomptés.

Les engagements suivent sensiblement le rythme de la programmation. .

Il n'en va pas de même des paiements : 16% de la programmation en moyenne.

La prime à la création des TPE n'a encore donné lieu à aucun paiement.

Les paiements des aides aux investissements des entreprises industrielles n'atteignent que 11% en moyenne de la programmation.

### **Mise en œuvre**

L'instruction des demandes et le suivi des opérations sont assurés par la DRIRE, la DAF (aides aux entreprises industrielles et agro alimentaires), le CAH (soutien aux entreprises artisanales et commerciales des Hauts), la Région (primes aux TPE). On ne relève aucune difficulté notable au stade de l'instruction.

Certaines actions, notamment celles en faveur des TPE, ne sont pas assez connues des bénéficiaires potentiels et pourraient faire l'objet d'une promotion et, plus particulièrement d'une communication, plus substantielle.

### **Perspectives**

Au rythme actuel, les objectifs, en nombre d'opérations, paraissent difficiles à atteindre. Surtout pour ce qui concerne les aides aux TPE.

Au plan financier, étant donné la forte proportion de dépenses dues aux aides à l'industrie, lesquelles se caractérisent par un taux de programmation favorable, les objectifs devraient être atteints.

### **Conclusions**

Compte tenu des enjeux relatifs aux TPE en matière d'emploi, un élargissement de l'éligibilité à certaines activités pourrait être envisagé. Le plafond d'investissement primable pour les TPE est peut-être, aussi, à reconsidérer.

Les actions de communication sont également à renforcer en direction des TPE.

Une accélération des paiements apparaît indispensable.

En matière de politique d'aide aux entreprises industrielles, prédomine nettement le soutien aux entreprises existantes. La création pourrait être plus activement encouragée (ingénierie).

Plus généralement, on observera que la poursuite du processus de substitution aux importations par les fabrications locales exige désormais des études de marché nettement plus sophistiquées (recherche de créneaux et de niches).

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A 2		<b>Modernisation et investissement des entreprises</b>	<b>126 899 398</b>	<b>4,5%</b>	<b>25 394 509</b>	<b>17 669 014</b>	<b>83 835 875</b>	
	01	Appui aux investissements des unités industrielles	83 035 310		14 502 692	10 407 901	58 124 717	DAF DRIRE
	04	Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat	5 381 333		1 775 840	1 183 893	2 421 600	
	05	OPARCAT	11 210 931		3 699 666	2 466 346	5 044 919	CAH
	06	Prime régionale à la création de TPE	10 359 066		1 864 632	1 243 088	7 251 346	REGION
	07	Prime régionale à la modernisation de TPE	16 912 760		3 551 680	2 367 786	10 993 294	REGION

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A 2		<b>Modernisation et investissement des entreprises</b>	<b>56 407 802</b>	<b>5,6%</b>	<b>11 937 581</b>	<b>7 849 302</b>	<b>36 620 919</b>	<b>44%</b>
	01	Appui aux investissements des unités industrielles	43 846 320		8 448 742	5 632 495	29 765 084	53%
	04	Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat					0	0%
	05	OPARCAT	5 361 369		1 896 152	1 155 016	2 310 200	48%
	06	Prime régionale à la création de TPE	1 214 800		215 966	143 977	854 857	12%
	07	Prime régionale à la modernisation de TPE	5 985 313		1 376 721	917 814	3 690 778	35%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A 2		<b>Modernisation et investissement des entreprises</b>	<b>24 305 927</b>	<b>43%</b>	<b>8 880 688</b>	<b>16%</b>	<b>2,3%</b>
	01	Appui aux investissements des unités industrielles	15 197 429	35%	4 832 734	11%	
	04	Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat					
	05	OPARCAT	4 211 953	79%	1 852 368	35%	
	06	Prime régionale à la création de TPE		0%		0%	
	07	Prime régionale à la modernisation de TPE	4 896 545	82%	2 195 586	37%	

## **Mesure A3 : Zones d'activités**

Il importe de rappeler que la mesure s'inscrit dans un contexte territorial très spécifique : surfaces disponibles pour les activités humaines et économiques limitées à un millier de km<sup>2</sup> environ (sur une superficie totale de 2 500 km<sup>2</sup>), d'où une pression foncière très élevée. Le libre jeu des forces du marché doit être très fortement encadré si l'on veut éviter la multiplication d'effets économiques pervers (coûts d'implantation excessifs pour les investisseurs). On est donc fondé à considérer que l'implantation et la localisation territoriales des entreprises constituent un objet de choix politiques importants. Au plan institutionnel, la conduite de la politique d'implantation et son suivi relèvent très substantiellement du Conseil Général.

### **Objectifs**

La mesure soutient, au titre des zones d'activités, les études, les aménagements, la viabilisation de zones d'activités ainsi que les bâtiments d'accueil.

Les bénéficiaires peuvent être publics ou privés. Les infrastructures d'accueil subventionnées ne sont accessibles qu'aux entreprises de production et de service et non pas aux entreprises commerciales de gros ou de détail.

Les infrastructures éligibles sont louées à des conditions tarifaires inférieures à celles qui résulteraient du libre jeu du marché.

Par rapport à l'ancien programme, l'incitativité des aides semble avoir été accrue.

S'agissant des subventions publiques au titre des travaux, celles-ci ont pour assiette éligible la différence entre leur coût effectif et 80% des recettes locatives<sup>3</sup> attendues sur 10 ans. Les coûts au m<sup>2</sup> des opérations de viabilisation sont plafonnés, de même que les coûts immobiliers.

Le bilan du précédent programme fait état d'une installation de 160 entreprises. Selon ce même bilan trente hectares de zones ont été aménagés (sans que l'on sache s'il s'agit de modernisation de zones existantes ou de création de nouvelles zones<sup>4</sup>).

Au titre du nouveau programme, il est prévu l'installation de 80 entreprises par an et l'aménagement d'une quinzaine d'hectares/an. La comparaison de ces deux indicateurs montre que l'on a affaire, en règle générale, à de petites surfaces. Les indicateurs figurant dans le complément de programmation ont été déterminés sur des bases qui paraissent assez fragiles en raison d'un manque de visibilité relatif à l'époque où le programme a été conçu. Il manque encore à la Réunion un inventaire (plus ou moins permanent) des zones d'activités, ce qui devient de plus en plus pénalisant pour un territoire qui cherche à accueillir des investisseurs. On n'a pas prévu d'objectif quantifié au titre des créations d'emplois.

### **Financement**

Les dépenses totales prévues s'élèvent à 87,8 millions d'Euros dont 50% sont financés par le secteur privé. Le FEDER assure 60% des financements publics.

Les contreparties nationales sont apportées par le Département.

### **Programmation, Engagements, Paiements**

La programmation est encore peu avancée (21%). Elle porte surtout sur des études.

Les engagements et les paiements sont en ligne avec la programmation.

---

<sup>3</sup> Les recettes locatives attendues sont estimées en fonction de coûts standard.

<sup>4</sup> La DDE estime pour sa part que les surfaces financées, toutes procédures d'aides confondues, se sont élevées à 60 hectares.

## Mise en oeuvre

La mise en œuvre de la mesure, pour être pleinement efficace, doit associer des compétences d'ordre économique et des compétences techniques ceci dans un contexte de volontarisme politique assez élevé.

La DDE est service instructeur. Ses prestations et ses savoirs sont essentiellement techniques. Simultanément, la conception de la politique et l'approche économique sont l'affaire du Conseil Général. La synthèse et la synergie entre ces deux catégories d'acteurs ne sont pas toujours aisées. Elles sont améliorables.

Avant 2000, l'instruction de la mesure était assurée par la DRIRE. La responsabilité de l'instruction, pour l'actuel programme a été confiée à la DDE. Au sein de la Direction départementale de l'équipement, l'organisation de l'instruction a changé. Après avoir été dispersée entre les services, l'instruction a été regroupée, à partir de 2002, au sein d'une cellule Europe. Ces changements ont influé favorablement sur le rythme de programmation

Les calculs de financement, compte tenu des très nombreuses normes, ratios, plafonds, s'avèrent fort compliqués et engendrent un lourd travail d'instruction.

Les conditions paraissent cependant réunies pour une accélération de la programmation.

En particulier, il a été mis en place un Comité des implantations d'activités auxquels participent tous les acteurs concernés et qui devrait être en mesure d'effectuer un suivi complet de la mise en œuvre de la mesure.

## Perspectives

En 1992, il y avait environ 400 hectares de zones d'activités à la Réunion. On en prévoyait 1000<sup>5</sup> pour fin 2002. La superficie réelle s'établirait à 840 hectares. On peut donc estimer qu'il s'est créé une quarantaine d'hectares de ZA par an, en moyenne, au cours des dix dernières années. Mais une fraction seulement de ces créations a fait l'objet de subventions européennes (et nationales associées à celles-ci). Il en va ainsi en raison d'une part de l'imprécision de la définition de la notion et, d'autre part, à cause des limites d'éligibilité évoquées précédemment.

Depuis le début du programme, 56 implantations d'entreprises ont été dénombrées par le Comité des implantations. Une partie de ces implantations résulte, bien évidemment, d'opérations financées, en tout ou en partie, à partir de l'ancien programme.

## Conclusions

**On peut estimer que les crédits initialement dévolus à la mesure seront programmés.**

L'extrapolation du flux actuel de dossiers ne laisse aucun doute à ce sujet. Par contre, le contexte général en ce début d'année 2003, incite naturellement à une très grande prudence.

Les instruments de suivi peuvent être améliorés en harmonisant les suivis respectifs effectués par la DDE et par le Conseil général.

Une révision des indicateurs apparaît indispensable de telle sorte que l'on détermine le nombre de zones nouvelles créées, c'est-à-dire mises à disposition des candidats à l'implantation et les superficies correspondantes :

- ⇒ le nombre de zones aménagées et les superficies correspondantes ;
- ⇒ le nombre de locaux d'accueil mis à disposition avec leurs surfaces de plancher ;
- ⇒ le nombre d'emplois créés tel que prévu par les entreprises s'installant au cours de la période.

**L'implantation de 180 entreprises constitue un objectif ambitieux mais non irréaliste. Mais on doit aussi tenir compte du fait que de nombreux dossiers sont encore au stade de l'étude de faisabilité ou de l'étude technique.**

---

<sup>5</sup> Selon la DDE.

**Information récente (novembre 2003) Bilan du Comité de suivi des zones d'activités Période du 1/1/2000 au 31/12/2002**

durée moyenne de la commercialisation, toutes opérations confondues : 17 mois ;

nombre de dossiers examinés : 206 ;

nombre de dossiers agréés : 102

implantations effectives : 55 (hors TSB)

emplois créés : 271 ;

emplois consolidés : 185

**MAQUETTE**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A3	Aménagement de zones d'activités et de zones stratégiques	87 796 653	3,1%	26 338 996	17 559 331	43 898 326	DDE

**PROGRAMMATION**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A3	Aménagement de zones d'activités et de zones stratégiques	18 831 236	1,9%	8 254 145	5 572 009	5 005 082	21%

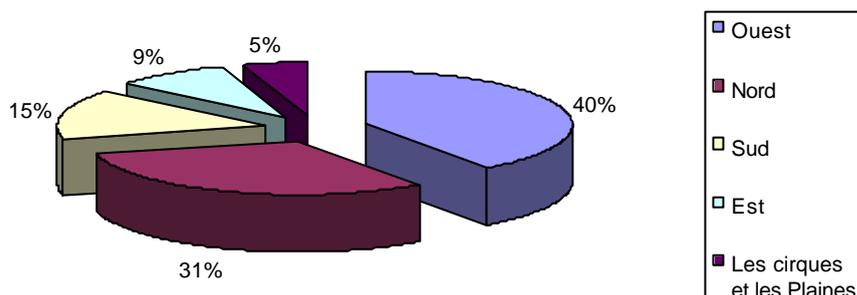
**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A3	Aménagement de zones d'activités et de zones stratégiques	17 787 163	94%	11 476 853	61%	3,0%

## Mesure A4 : Accompagnement et développement du tourisme et de la culture

Données essentielles	Indicateurs	Références antérieures
Nombre d'emplois touristiques	Environ 10 000 en 2003	En 1999 : 8850
Recettes touristiques	347 millions d'€	320 millions en 2000
Nombre de touristes	426 000 en 2002	
Evolution de la clientèle européenne	+ 4% en 2002	+ 3,4% en 2001

### Répartition géographique des emplois touristiques



Bien que l'évolution conjoncturelle n'ait pas été très favorable, le développement des activités touristiques, sur le moyen-long terme, est favorablement orienté. Le potentiel de croissance demeure important (amélioration des dessertes extérieures, potentiel de diversification de l'offre).

## Objectifs

### Mesure

La mesure rassemble toutes les actions destinées à favoriser de manière directe l'expansion du tourisme, à l'exception des investissements dans les ports de plaisance.

Les interventions se situent dans le prolongement du programme précédent. Mais les crédits publics ont été fortement accrus.

Les actions et investissements du programme devraient contribuer à porter le chiffre d'affaires du tourisme, au terme de la période, à 350 millions d'euros.

### Sous-mesures

Le tableau ci-dessous indique la répartition du coût total dans les différentes sous-mesures. Ces sous-mesures comprennent des investissements matériels et immatériels assez diversifiés, le poste de dépenses le plus important étant le grand projet de Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise.

Sous-mesures	Accompagnement et développement du tourisme et de la culture	Coût total	Structure
01	Observatoire régional du tourisme	1,128	1,19%
02	Valorisation touristique du patrimoine culturel	1,776	1,86%
03	Contrat de station	3,700	3,89%
04	Produits liés aux loisirs touristiques	6,659	6,99%
05	Hôtels et restaurants classés de tourisme	9,866	10,36%
06	Enrichissement des compétences des entreprises du tourisme	2,072	2,18%
07	Soutien aux structures de développement touristique	10,359	10,88%
08	Amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural	3,451	3,62%
09	Hébergements publics Montagne et sites touristiques	2,664	2,80%
10	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées	0,740	0,78%
11	Aménagement touristique du domaine forestier	5,697	5,98%
12	Reconversion du patrimoine public industriel, économique et historique	3,700	3,89%
13	Valorisation du patrimoine architectural	12,332	12,95%
14	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise	31,077	32,64%
	<b>TOTAUX</b>	<b>95,221</b>	<b>100,0%</b>

## Financement

Le FEDER contribue à hauteur de 29,5% au financement de la mesure. Ce taux moyen se différencie en fonction des sous-mesures de 13,6% pour les aides à l'hôtellerie à 60% pour l'aménagement du domaine forestier.

La contribution des autres principaux cofinanceurs au coût total s'établit ainsi :

Investisseurs privés	45,1%
Région	9,1%
Etat	3,2%
Département	5%
Autofinancement public	7,1%

## Programmation, engagements, paiements

Le taux moyen de programmation s'établit à 38%. Il correspond à une surprogrammation de la sous-mesure d'aide à l'hôtellerie de tourisme et du soutien aux structures de développement touristique. La programmation est également très active en ce qui concerne l'aménagement du domaine forestier et la reconversion du patrimoine industriel et historique.

Les autres sous-mesures sont ou bien faiblement programmées ou pas programmées du tout.

Les actions programmées sont engagées à 51% et payées à hauteur de 30%. Mais sept sous-mesures n'ont encore fait l'objet d'aucun paiement. Parmi les sept autres, l'une est payée à 6%.

## Mise en œuvre

La première sous mesure dont le but est la valorisation touristique du patrimoine culturel suscite jusqu'à présent, peu de projets.

Les contrats de station qui avaient été bien accueillis dans l'ancien programme font, dans le nouveau, l'objet d'une demande faible.

La sous-mesure « produits liés aux loisirs touristiques » se caractérise par un manque de projets substantiels.

L'enrichissement des compétences des entreprises de tourisme ne semble guère intéresser les bénéficiaires potentiels. La Région cherche à élargir les conditions d'éligibilité.

L'amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural a suscité une quinzaine de dossiers programmés. Résultat non négligeable mais le potentiel semble pouvoir être plus largement exploité.

L'aménagement touristique du domaine forestier apparaît comme bien adapté aux besoins.

La reconversion du patrimoine public industriel et commercial ainsi que la valorisation du patrimoine architectural suscitent un intérêt évident.

La Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise n'est actuellement financée, dans le cadre du DOCUP, que pour une fraction de son coût : de l'ordre de 25% sur la base des estimations les plus récentes. Ceci tient au fait que, lors de l'élaboration du DOCUP, les délais de réalisation n'étaient pas arrêtés. Un ajustement ultérieur a été alors envisagé.

## Perspectives

Malgré l'évolution favorable de la mesure consacrée à l'hôtellerie de tourisme et de plusieurs des autres sous-mesures, des doutes subsistent concernant la possibilité d'atteindre les objectifs figurant dans la maquette financière.

Ceci tient au fait que la Maison des Civilisations représente près du tiers des dépenses totales prévues.

## Conclusions

Le réabondement de la sous-mesure consacrée à l'hôtellerie de tourisme apparaît comme incontournable. Cette sous-mesure représentera, très nettement, la principale avancée du programme dans le domaine du tourisme.

Les perspectives concernant la programmation de la sous-mesure relative à la Maison des civilisations doivent être précisées à brève échéance par les autorités responsables du programme.

Les informations disponibles incitent à un réajustement à la baisse des dépenses de plusieurs sous-mesures (dont celles consacrées aux produits et à la valorisation touristique du patrimoine culturel).

Certaines sous-mesures appellent une révision des conditions d'éligibilité (aides à l'hôtellerie et la restauration, enrichissement des compétences des entreprises du tourisme).

Les deux points sensibles du programme en matière de tourisme paraissent être les suivants :

- une conjoncture relativement difficile en raison des évènements internationaux, ce qui risque de fragiliser une partie des opérateurs ;
- l'offre qui demeure encore trop limitée en matière de tourisme balnéaire, faute de sites adéquats et de projets d'aménagement suffisamment avancés.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>A4</b>		<b>Accompagnement et développement du tourisme et de la culture</b>	<b>95 221 172</b>	<b>3,4%</b>	<b>38 369 239</b>	<b>35 345 576</b>	<b>21 506 357</b>	
	01	Observatoire régional du tourisme	1 128 398		677 039	451 359	0	
	02	Valorisation touristique du patrimoine culturel	1 775 840		799 128	532 752	443 960	CAH
	03	Contrat de station	3 699 666		1 775 840	1 183 893	739 933	DRCAT
	04	Produits liés aux loisirs touristiques	6 659 399		1 598 256	1 065 504	3 995 640	REGION
	05	Hôtels et restaurants classés de tourisme	9 865 678		2 959 733	1 973 106	4 932 839	REGION
	06	Enrichissement des compétences des entreprises du tourisme	2 071 813		621 544	414 363	1 035 907	DRCAT
	07	Soutien aux structures de développement touristique	10 359 066		6 215 439	4 143 626	0	DRCAT
	08	Amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural	3 451 049		1 035 907	689 618	1 725 524	CAH
	09	Hébergements publics Montagne et sites touristiques	2 663 760		1 065 504	1 598 256	0	
	10	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées	739 933		443 960	295 973	0	
	11	Aménagement touristique du domaine forestier	5 697 486		3 418 492	2 278 994	0	CAH
	12	Reconversion du patrimoine public industriel, économique et historique	3 699 666		2 219 800	1 479 867	0	DRAC
	13	Valorisation du patrimoine architectural	12 332 221		2 219 800	1 479 867	8 632 555	DRAC
	14	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise	31 077 197		13 318 799	17 758 398	0	

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>A4</b>		<b>Accompagnement et développement du tourisme et de la culture</b>	<b>35 746 793</b>	<b>3,5%</b>	<b>10 539 562</b>	<b>8 763 369</b>	<b>16 443 863</b>	<b>38%</b>
	01	Observatoire régional du tourisme				0	0	0%
	02	Valorisation touristique du patrimoine culturel	6 403		2 689	3 714		0%
	03	Contrat de station	334 595		130 200	204 395	0	9%
	04	Produits liés aux loisirs touristiques	229 678		55 122	36 749	137 807	3%
	05	Hôtels et restaurants classés de tourisme	19 454 832		2 820 580	1 880 386	14 753 867	197%
	06	Enrichissement des compétences des entreprises du tourisme	117 335		35 201	23 467	58 667	6%
	07	Soutien aux structures de développement touristique	6 551 075		3 843 509	2 565 246	142 320	63%
	08	Amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural	973 115		191 620	224 042	557 453	28%
	09	Hébergements publics Montagne et sites touristiques				0	0	0%
	10	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées				0	0	0%
	11	Aménagement touristique du domaine forestier	2 703 934		1 622 360	1 081 574	0	47%
	12	Reconversion du patrimoine public industriel, économique et historique	3 533 059		1 278 598	2 254 461	0	95%
	13	Valorisation du patrimoine architectural	1 842 768		559 682	489 337	793 750	15%
	14	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise				0	0	0%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libé llé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>A4</b>		<b>Accompagnement et développement du tourisme et de la culture</b>	<b>18 178 169</b>	<b>51%</b>	<b>10 818 846</b>	<b>30%</b>	<b>2,8%</b>
	01	Observatoire régional du tourisme					
	02	Valorisation touristique du patrimoine culturel	6 403	100%	0	0%	
	03	Contrat de station	127 876	38%		0%	
	04	Produits liés aux loisirs touristiques	202 356	88%	193 317	84%	
	05	Hôtels et restaurants classés de tourisme	7 259 049	37%	5 927 369	30%	
	06	Enrichissement des compétences des entreprises du tourisme	42 533	36%	27 409	23%	
	07	Soutien aux structures de développement touristique	4 948 455	76%	3 693 590	56%	
	08	Amélioration de l'hébergement et de la restauration en milieu rural	415 941	43%	56 467	6%	
	09	Hébergements publics Montagne et sites touristiques					
	10	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées					
	11	Aménagement touristique du domaine forestier	1 495 561	55%	589 161	22%	
	12	Reconversion du patrimoine public industriel, économique et historique	3 031 452	86%		0%	
	13	Valorisation du patrimoine architectural	648 544	35%	331 533	18%	
	14	Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise					

## Mesure A5 : Soutien des aménagements liés au tourisme, et à la pêche

Les aménagements de sites sont encore loin de répondre aux besoins d'expansion des activités touristiques. Néanmoins, d'importants investissements ont été consacrés aux ports de plaisance. Les trois ports gérés par la Chambre de commerce représentent une capacité de près de 1600 places.

### Objectifs

#### Mesure

La mesure A5 est très complémentaire de la mesure A4. Elle est surtout orientée sur les équipements et infrastructures touristiques et littoraux. Son coût total s'élève à 57,6 millions d'euros.

Les objectifs physiques sont définis de manière imprécise.

#### Sous-mesure

Trois sous mesures ont été prévues :

- Développement des infrastructures de pêche : 24% du coût total ;
- Equipements littoraux et portuaires liés au tourisme : plus du 51% du coût total ;
- Aménagements et équipement public des zones touristiques et de loisirs (25,5%).

### Financement

Le FEDER apporte une contribution correspondant à 60% du coût total.

Les autres cofinancements, essentiellement publics, se répartissent ainsi :

Investisseurs privés	22,6% du coût total
Région	40,5%
Département	17,1%
Communes	17,1%
Autres publics	23,1%
Etat	2,2%

### Programmation, engagements, paiements

Aucune programmation n'a eu lieu au titre de la sous-mesure intéressant les ports de pêche, faute de projet arrivé à maturité.

La sous mesure relative aux équipements littoraux et portuaires, les opérations programmées sont, en majorité des études. Le taux de programmation s'élève à 26% et le taux de paiement à 13%.

La sous-mesure concernant les aménagements et équipements publics touristiques est programmée à 23% et payée à 5% seulement.

### Mise en œuvre

L'instruction des dossiers est répartie entre la Direction des affaires maritimes (Etat), la Direction départementale de l'équipement (Etat), la Région.

L'aboutissement des études, pour ce qui concerne les équipements littoraux et portuaires s'avère assez lent.

La sous-mesure ciblée sur les aménagements et équipements publics touristiques a été modifiée au plan des conditions d'éligibilité en vue de favoriser une meilleure consommation des crédits.

## **Perspectives**

Le respect des prévisions financières initiales paraît pour le moins incertain en ce qui concerne les ports de pêche. Mais des perspectives plus favorables pourraient se manifester prochainement.

Les autres opérations portuaires dépendent pour leur programmation d'une accélération sensible des études préalables et du montage des opérations, d'autant que la prochaine révision du S.M.V.M interviendra trop tardivement pour permettre la réalisation éventuelle de ports non prévus par le schéma actuel.

La troisième sous-mesure, après élargissement des conditions d'éligibilité devrait consommer les crédits qui lui ont été affectés.

## **Conclusions**

Au regard des besoins avancés par les professionnels et de l'état déplorable de certains points de débarquement du poisson, l'absence de programmation concernant les infrastructures de pêche constituerait un point faible très notable du programme. Des avancées sont donc impérativement à réaliser dans ce domaine et au cours des prochains mois

Pour faciliter une bonne évaluation ex-post de la mesure, les indicateurs physiques sont à préciser et à réviser.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A5		<b>Soutenir les aménagements liés au tourisme et à la pêche</b>	<b>57 626 894</b>	<b>2,0%</b>	<b>34 576 137</b>	<b>23 050 758</b>	<b>0</b>	
	01	Développement des infrastructures de pêche	13 318 799		7 991 279	5 327 519	0	
	02	Equipements littoraux et portuaires liés au tourisme	29 509 431		17 705 658	11 803 772	0	DDE
	03	Aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs	14 798 665		8 879 199	5 919 466	0	REGION

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A5		<b>Soutenir les aménagements liés au tourisme et à la pêche</b>	<b>11 124 008</b>	<b>1,1%</b>	<b>6 674 405</b>	<b>4 449 603</b>	<b>0</b>	<b>19%</b>
	01	Développement des infrastructures de pêche				0		0%
	02	Equipements littoraux et portuaires liés au tourisme	7 730 536		4 638 322	3 092 215	0	26%
	03	Aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs	3 393 472		2 036 083	1 357 389	0	23%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A5		<b>Soutenir les aménagements liés au tourisme et à la pêche</b>	<b>9 335 278</b>	<b>84%</b>	<b>1 200 414</b>	<b>11%</b>	<b>0,3%</b>
	01	Développement des infrastructures de pêche					
	02	Equipements littoraux et portuaires liés au tourisme	7 700 536	100%	1 035 544	13%	
	03	Aménagements et équipements publics de zones touristiques et de loisirs	1 634 741	48%	164 869	5%	

## Mesure A6 : Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE

L'île compte 365 entreprises industrielles environ et 10 000 artisans. Aucune entreprise ne dépasse un effectif de 300 personnes.

### Objectifs

#### Mesure

La mesure porte principalement sur des aides aux investissements immatériels des industriels et des artisans.

Elle vise, notamment à développer le recours aux prestations externes de la part des entreprises. Mais cet objectif, qui fait l'objet du seul indicateur de réalisation physique prévu par la mesure, est loin d'être unique ni même primordial.

C'est pourquoi, au plan des réalisations, il aurait été utile de se fixer des objectifs en termes de bénéficiaires et d'ensemble de secteurs d'activités. Par exemple : nombre de recrutements de cadres, nombre d'études etc...

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total prévu Millions d'€	Structure
02	Encourager des actions collectives ou d'intérêt général	4,440	13,5%
03	Favoriser l'accès des entreprises aux compétences externes	4,440	13,5%
04	Intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises ATOUT	3,700	11,3%
05	Soutien aux TPE	4,915	15,0%
06	Actions transversales au profit des TPE	4,532	13,8%
07	Soutien aux groupements et coopératives	4,810	14,7%
08	Réorientation et développement des activités des CRITT, recherche technologique et incubateurs	4,440	13,5%
10	Développement de la culture scientifique et technique	1,554	4,7%
	<b>TOTAUX</b>	<b>32,829</b>	<b>100,0%</b>

9 sous-mesures ont été prévues qui, à l'exception de la sous-mesure 10 de faible envergure financière, représentent, chacune, entre 10 et 15% des dépenses.

### Programmation, engagements, paiements

Plus de 130 opérations ont été programmées, bénéficiant en majeure partie à des entreprises industrielles.

Le taux de programmation moyen s'élève à 32%. Il dépasse 40% pour la majorité des sous-mesures. Par contre, il est inférieur à 10% pour les deux sous-mesures qui visent respectivement la procédure de soutien technologique ATOUT et les aides aux groupements et coopératives.

Le taux d'engagement est favorable.

Par contre, le taux moyen de paiement par rapport à la programmation s'avère trop faible. Ceci tient, pour une large part, aux taux de paiement faibles ou nuls que l'on observe à propos des sous mesures suivantes :

- ⇒ aides favorisant le recours des entreprises à des compétences externes ;
- ⇒ ATOUT ;
- ⇒ soutien aux TPE.

### **Mise en œuvre**

Les critères d'éligibilité ont été rendus nettement plus stricts que dans l'ancien programme. Simultanément, pour certaines catégories de mesures on a cherché à être plus sélectif dans le choix des opérations à aider. Par exemple, en matière de recrutement de cadres (recours aux compétences externes), on s'attache essentiellement à renforcer les structures dirigeantes des entreprises.

Notons aussi que la procédure d'aide technologique ATOUT n'est financée par le programme que pour sa partie concernant la phase d'étude et non pas la phase d'investissement.

Dans le cadre de la politique de soutien au développement de la culture scientifique et technique, on finance essentiellement les actions d'une association : Sciences Réunion.

### **Perspectives**

Globalement, les prévisions initiales semblent devoir être atteintes.

### **Conclusions**

La mesure justifiera des réaménagements internes (répartition des objectifs de dépenses) mais sans doute pas de restructuration globale.

Les indicateurs physiques de réalisation restent largement à préciser.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeur s
<b>A6</b>		<b>Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE</b>	<b>32 829 435</b>	<b>1,2%</b>	<b>13 741 892</b>	<b>9 161 262</b>	<b>9 926 281</b>	
	02	Encourager des actions collectives ou d'intérêt général	4 439 600		2 663 760	1 775 840	0	DRIRE
	03	Favoriser l'accès des entreprises aux compétences externes	4 439 600		1 331 880	887 920	2 219 800	DRIRE
	04	Intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises ATOUT	3 699 666		1 109 900	739 933	1 849 833	DRIRE
	05	Soutien aux TPE	4 915 453		1 710 578	1 140 385	2 064 490	DRCAT
	06	Actions transversales au profit des TPE	4 532 091		2 175 404	1 450 269	906 418	DRCAT
	07	Soutien aux groupements et coopératives	4 809 566		1 154 296	769 531	2 885 740	DRCAT
	08	Réorientation et développement des activités des CRITT, recherche technologique et incubateurs	4 439 600		2 663 760	1 775 840	0	DRRT
	10	Développement de la culture scientifique et technique	1 553 860		932 316	621 544	0	DRRT

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>A6</b>		<b>Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE</b>	<b>10 431 456</b>	<b>1,0%</b>	<b>3 852 543</b>	<b>4 973 534</b>	<b>1 605 379</b>	<b>32%</b>
	02	Encourager des actions collectives ou d'intérêt général	2 247 912		807 968	1 230 757	209 188	51%
	03	Favoriser l'accès des entreprises aux compétences externes	2 116 453		212 712	805 890	1 097 851	48%
	04	Intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises ATOUT	323 900		35 874	126 076	161 950	9%
	05	Soutien aux TPE	1 153 490		533 198	545 647	74 645	23%
	06	Actions transversales au profit des TPE	1 971 456		935 673	1 001 748	34 036	43%
	07	Soutien aux groupements et coopératives	69 275		24 939	16 626	27 710	1%
	08	Réorientation et développement des activités des CRITT, recherche technologique et incubateurs	1 893 230		908 750	984 480	0	43%
	10	Développement de la culture scientifique et technique	655 740		393 429	262 311	0	42%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paielements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>A6</b>		<b>Aides immatérielles et compétences extérieures aux PME et TPE</b>	<b>4 264 614</b>	<b>41%</b>	<b>1 768 520</b>	<b>17%</b>	<b>0,5%</b>
	02	Encourager des actions collectives ou d'intérêt général	1 197 898	53%	465 492	21%	
	03	Favoriser l'accès des entreprises aux compétences externes	422 664	20%	85 891	4%	
	04	Intégration des techniques industrielles d'avenir dans les entreprises ATOUT	71 748	22%	0	0%	
	05	Soutien aux TPE	402 751	35%	0	0%	
	06	Actions transversales au profit des TPE	531 047	27%	393 027	20%	
	07	Soutien aux groupements et coopératives	43 909	63%	32 872	47%	
	08	Réorientation et développement des activités des CRITT, recherche technologique et incubateurs	1 238 857	65%	587 947	31%	
	10	Développement de la culture scientifique et technique	355 740	54%	203 291	31%	

## Mesure A7 : Investissements liés à l’insertion des publics en difficulté

### Objectifs

#### Mesure

La mesure est destinée à favoriser la réalisation des équipements nécessaires aux structures d’insertion par l’économique.

Dans la programmation précédente, des difficultés de mise en œuvre se sont révélées à cause de la difficulté de mobiliser des contreparties publiques. Il est prévu la réalisation d’une dizaine de projets.

La mesure doit concerner au moins 400 bénéficiaires par année.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total prévu	Structure
01	Aide aux investissements des structures d’insertion	0,821	9,0%
02	Création et restructuration de CAT	1,578	17,3%
03	Création et extension des structures pour handicapés	6,733	73,7%
	<b>TOTAUX</b>	<b>9,133</b>	<b>100,0%</b>

Trois sous-mesures ont été mises en places, la plus grosse partie des investissements devant bénéficier aux structures pour handicapés.

### Financement

La contribution FEDER représente 57,4% du coût total.

Les principaux co-financeurs nationaux sont l’Etat et le Département.

### Programmation, engagements, paiements

Quatre opérations seulement ont été programmées, concernant la première des trois sous-mesures et portant sur des chantiers d’insertion ONF. Les engagements ont suivi la programmation. Aucun paiement n’a encore été déclaré.

### Mise en oeuvre

Les sous-mesures A7,02 et A7,03 se heurtent à des difficultés de mise en œuvre au plan juridique et en ce qui concerne la mobilisation des contreparties nationales.

### Conclusions

Les probabilités concernant le respect des objectifs initiaux sont faibles.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A7		Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté	9 133 144	0,3%	5 241 095	3 892 049	0	
	01	Aide aux investissements des structures d'insertion	821 326		569 749	251 577	0	DTEFP
	02	Création et restructuration de CAT	1 578 426		631 311	947 115	0	
	03	Création et extension des structures pour handicapés	6 733 393		4 040 036	2 693 357	0	

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A7		Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté	506 808	0,0%	349 698	157 111	0	6%
	01	Aide aux investissements des structures d'insertion	506 808		349 698	157 111	0	62%
	02	Création et restructuration de CAT	0		0	0	0	0%
	03	Création et extension des structures pour handicapés	0		0	0	0	0%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A7		Investissements liés à l'insertion de publics en difficulté	154 807	31%	0	0%	0,0%
	01	Aide aux investissements des structures d'insertion	154 807	31%	0	0%	

## **Mesure A8 : Assistance technique**

### **Objectifs**

La mesure regroupe l'ensemble des dépenses de gestion du programme bénéficiant d'une contribution du FEDER, dépenses qui couvrent une partie des coûts réels de conception et de mise en œuvre du programme.

La plus grosse partie des financements est affectée à l'assistance technique régionale plafonnée.

### **Financement**

Il provient du FEDER à hauteur de 75%.

### **Programmation, engagements paiements**

Une trentaine d'opérations a été réalisée.

La programmation et les engagements dépassent 30%.

Le taux de paiement est de 23% .

**L'essentiel des dépenses porte sur des frais de personnel et de formation.**

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A8		Assistance technique	10 658 396	0,4%	7 993 797	2 664 599	0	
	01	Assistance technique régionale plafonnée				0		AGILE

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A8		Assistance technique	3 239 235	0,3%	2 459 186	780 049	0	30%
	01	Assistance technique régionale plafonnée	3 239 235		2 459 186	19 107	0	

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
A8		Assistance technique	1 211 625	37%	751 577	23%	0,2%
	01	Assistance technique régionale plafonnée	1 211 625	37%	751 577	23%	

## Mesure A9 : Intégration des TIC dans la société réunionnaise

### Objectifs

#### Mesure

L'enjeu principal de la mesure consiste à doubler le nombre d'entreprises de la filière, c'est-à-dire de passer d'une centaine à deux cent. Cet enjeu n'a pas été quantifié de manière appropriée<sup>6</sup>

En second lieu, la pénétration des NTIC dans les services publics devrait passer d'une dizaine (valeur 1999) à une trentaine de services.

L'objectif concernant les entreprises apparaît comme relativement ambitieux et celui intéressant les services publics comme extrêmement modeste.

Les aides aux entreprises devraient s'effectuer au rythme d'une quinzaine, en moyenne par an.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Soutenir la production de nouveaux biens et services (NTIC)	1,480	4,5%
02	Aide aux investissements matériels et immatériels	6,098	18,5%
03	Centre de veille sur les marchés et les usages des TIC	6,215	18,8%
04	Pôle de Recherche dans le domaine des TIC	5,549	16,8%
05	Rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	5,919	17,9%
06	Améliorer les relations administrations collectivités par leur mise en réseau	6,659	20,2%
07	Intégration des TIC dans les structures d'animation de proximité	1,058	3,2%
	<b>TOTAUX</b>	<b>32,980</b>	<b>100,0%</b>

- ⇒ La sous-mesure A901 est consacrée à la recherche-développement ;
- ⇒ La sous-mesure A 902 regroupe les aides directes aux entreprises ;
- ⇒ La sous-mesure A903 est prévue pour subventionner des projets ponctuels ;
- ⇒ La sous-mesure A 904 a été mise en place pour soutenir les projets de l'Université, en particulier le projet de centre de calcul ;
- ⇒ La sous-mesure A 905 vise, comme bénéficiaires, les collectivités locales et la mise en place de services tels que les téléprocédures ;
- ⇒ La sous mesure A 906 s'adresse aux services administratifs : mise en réseau de services, télé médecine etc... ;
- ⇒ Enfin la sous-mesure A 907 est destinée à financer les espaces publics numériques.

### Financement

Le FEDER cofinance 53% des dépenses totales dont 19,3% sont à la charge du secteur privé.

<sup>6</sup> Voir, à ce sujet, le tome I: prise en considération des priorités transversales

## **Programmation, engagements, paiements**

Le taux moyen de programmation s'établit à 30%. Les deux premières mesures se situent nettement au-dessus.

Deux sous-mesures sont nettement sous-programmées : A 903(15%) et A 905 (11%).

Les engagements se présentent comme supérieurs à la programmation (55% en moyenne), l'écart se situant dans la sous-mesure A 902.

Le taux moyen de paiement n'est que de 11%. Cinq sous-mesures ne comportent aucun paiement.

## **Mise en œuvre**

La mesure a été conçue à l'origine avec l'intervention d'une SEM qui a cessé son activité.

Après diverses difficultés de démarrage, la mesure est dans une logique de montée en puissance.

Une quinzaine de projets est à l'étude concernant la sous-mesure A 905 qui avait été peu programmée jusqu'ici.

Par contre, la sous-mesure A 903 paraît difficile à mettre en œuvre et la sous-mesure A 906 suscite une demande assez faible.

Au stade actuel de la mise en œuvre, il est assez inattendu qu'aucun financement privé ne semble avoir été mobilisé.

## **Perspectives**

Globalement, le plan de financement initial devrait être respecté au plan de la programmation. Les points faibles des réalisations risquent de se situer dans la modernisation des administrations dans leurs relations avec les usagers.

## **Conclusions**

Une restructuration du plan de financement sera à effectuer.

Les paiements sont à accélérer.

Les projets à inclure dans les sous-mesures A 903 et A906 mériteraient d'être précisés.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
A9		<b>Intégration des TIC dans la société réunionnaise</b>	<b>32 979 736</b>	<b>1,2%</b>	<b>17 514 493</b>	<b>11 676 329</b>	<b>3 788 914</b>	
	01	Soutenir la production de nouveaux biens et services (NTIC)	1 479 867		443 960	295 973	739 933	DRIRE
	02	Aide aux investissements matériels et immatériels	6 097 961		1 829 388	1 219 592	3 048 980	DRIRE
	03	Centre de veille sur les marchés et les usages des TIC	6 215 439		3 729 264	2 486 176	0	DRRT
	04	Pôle de Recherche dans le domaine des TIC	5 549 499		3 329 700	2 219 800	0	DRRT
	05	Rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	5 919 466		3 551 680	2 367 786	0	REGION
	06	Améliorer les relations administrations collectivités par leur mise en réseau	6 659 399		3 995 640	2 663 760	0	REGION
	07	Intégration des TIC dans les structures d'animation de proximité	1 058 105		634 863	423 242	0	REGION

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
A9		<b>Intégration des TIC dans la société réunionnaise</b>	<b>9 876 331</b>	<b>1,0%</b>	<b>4 178 601</b>	<b>3 423 925</b>	<b>2 273 806</b>	<b>30%</b>
	01	Soutenir la production de nouveaux biens et services (NTIC)	652 219		195 666	130 444	326 110	44%
	02	Aide aux investissements matériels et immatériels	3 416 352		946 314	687 591	1 782 448	56%
	03	Centre de veille sur les marchés et les usages des TIC	956 300		573 780	382 520	0	15%
	04	Pôle de Recherche dans le domaine des TIC	1 186 876		712 126	474 750	0	21%
	05	Rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	670 045		376 680	285 477	7 888	11%
	06	Améliorer les relations administrations collectivités par leur mise en réseau	2 022 843		859 375	1 120 031	43 437	30%
	07	Intégration des TIC dans les structures d'animation de proximité	971 695		514 661	343 112	113 922	92%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>A9</b>		<b>Intégration des TIC dans la société réunionnaise</b>	<b>5 432 938</b>	<b>55%</b>	<b>1 066 639</b>	<b>11%</b>	<b>0,3%</b>
	01	Soutenir la production de nouveaux biens et services (NTIC)	341 457	52%	0	0%	
	02	Aide aux investissements matériels et immatériels	2 039 878	60%	849 198	25%	
	03	Centre de veille sur les marchés et les usages des TIC	0	0%	0	0%	
	04	Pôle de Recherche dans le domaine des TIC	200 000	17%		0%	
	05	Rapprocher l'administration du citoyen par les NTIC	610 045	91%	0	0%	
	06	Améliorer les relations administrations collectivités par leur mise en réseau	1 571 618	78%	0	0%	
	07	Intégration des TIC dans les structures d'animation de proximité	669 940	69%	217 441	22%	

## **Chapitre 2 : Développement de la filière pêche et de l'aquaculture (mesures du sous axe F - IFOP)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

La mise en œuvre du programme pour ce qui concerne l'axe F se déroule dans un climat d'incertitude suscitée par la réforme de la Politique Commune de la Pêche, la difficulté d'atteindre de manière compétitive le marché de l'exportation et, enfin, l'accès aux ressources halieutiques. La réforme de la PCP décidée en décembre 2002 prévoit, notamment, la fin des subventions au profit des bateaux et la diminution des capacités autorisées en vue d'assurer une exploitation durable des ressources et la pérennité de ce secteur économique.

Les nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er janvier 2003 mais le Conseil a ouvert une possibilité de tenir compte de la **situation spécifique des RUP** (déclaration 180/02 et 181/02).

Le respect des nouveaux règlements pêche n'impose **pas une révision précipitée** des DOCUP, vu qu'aucune mesure existante n'est supprimée pendant la période transitoire prévue jusque fin 2004. Néanmoins lors de la révision à mi-parcours, une refonte du volet pêche sera nécessaire en vue de prendre en compte les dispositions qui auront pu être modifiées.

Les nouvelles modalités réglementaires sont en vigueur depuis le 1er janvier 2003 et s'appliquent d'office à toute intervention qui n'aurait pas été engagée (au sens juridique) avant le 31.12.2002, sauf, pour les RUP (donc les quatre DOM), en ce qui concerne les aspects « flotte » couverts par le **“statu quo”** au sens de la déclaration 180/02 faite à l'issue de Conseil. Ce statu quo durera aussi longtemps que le règlement du Conseil spécifique aux RUP ne sera pas entré en vigueur. La continuité dans le temps a ainsi été préservée.

Enfin la Commission a déjà approuvé le 2 mai 2003 une proposition de **règlement spécifique** aux RUP (COM (2003) 175 final) qui est soumise au Conseil pour décision.

Cette proposition porte sur les cinq principales dérogations suivantes en faveur des RUP par rapport aux règlements de base applicables à toute l'Union européenne :

- le principe de définir une capacité de référence propre à chacun des RUP (et totalement en dehors de la capacité nationale selon la Commission) ;
- permettre une augmentation de capacité de la flotte en activité aussi longtemps qu'il reste de la marge par rapport à la capacité de référence du RUP définie au départ ;
- la capacité de référence de chacune des RUP ne devra pas être réduite d'au moins 3% en fin 2004 par rapport au niveau de référence initial ;
- dérogations prévues aux conditions restrictives aux aides à la modernisation des navires aussi longtemps qu'il reste de la marge par rapport à la capacité de référence définie pour chaque RUP (ainsi une aide à la motorisation reste possible dans les RUP) ;
- maintien, sans retrait associé, des aides à la construction et à la modernisation (dans des conditions plus favorables) à titre transitoire (et au mieux jusqu'à fin **2006**) pour autant qu'il reste de la marge par rapport à la capacité de référence de chaque RUP.

NB : Il convient de noter un autre point important pour les RUP : les taux d'aides publiques **majorés** sont intégralement maintenus (règlement 1451/2001).

Ces dix dernières années, les investissements pour la modernisation et la sécurisation des petits bateaux ont été largement engagés (remplacement des embarcations de 5 mètres par des bateaux de 9 mètres équipés de moteurs hors bord).

Le choix de ce type de moteur apparaît, cependant, comme économiquement malheureux car il s'avère coûteux. Une politique de remplacement par des moteurs quatre temps, plus économes et plus durables, aurait été plus judicieuse.

Ils atteignent aujourd'hui à 85 % les limites du quota de puissance fixé par la Décision (CE) 2002/652. Pour les navires de plus de 12 m, des marges substantielles restent non employées tant en GT (capacité) qu'en kW (puissance).

Force est de constater que ces investissements n'ont pas induit<sup>7</sup> l'organisation d'une filière pêche sur l'île, ni une augmentation sensible de la production officiellement débarquée à la Réunion. On peut penser que certains investisseurs ont vu en ces dispositifs plus une aubaine fiscale qu'une possibilité de construire la professionnalisation du secteur de la pêche, et donc sans réelle implantation locale.

La diversité des dispositifs mis en place (Loi PONS, subventions nationales et européennes) crée une situation, administrative complexe et parfois une concurrence entre les dispositifs d'aide.

Deux sous-mesures n'ont pas été programmées au 28/02/03, il s'agit de la transformation commercialisation par maîtrise d'ouvrage individuelle sur les ports à terre et la valorisation technique de la production et recherche de nouveaux débouchés par maîtrise d'ouvrage individuelle.

A mi-parcours et jusqu'à l'été 2003, les résultats apparaissaient donc comme insuffisants pour une majorité de mesures. Ce diagnostic tenait, en partie, à des retards cumulés dans l'instruction des dossiers et aux incertitudes lourdes quant à l'évolution de la PCP et des aides à l'export.

Il nous a paru utile et nécessaire d'actualiser notre analyse, compte tenu des nouvelles évolutions qui sont de nature à infléchir la prospective des résultats et impacts de l'axe F. Ces évolutions, constatées en octobre/novembre 2003 proviennent :

- ⇒ d'une dynamique favorable de projets,
- ⇒ d'une volonté nouvelle des professionnels à se structurer

#### Evaluation Prospective des résultats et impacts de l'axe F

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>POUR SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE PECHE ET DE L'AQUACULTURE</b>			<b>36,852</b>				
F1		Protection et développement des ressources aquatiques	1,524				X
F2		Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006	3,659		X		
F3		Autre mesure liée à la flotte 2002-2006	13,558				X
F4		Equipement des ports de pêche	1,677				X
F5		Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture	2,592		X		
F6		Promotion et recherche de nouveaux débouchés	1,601				X
F7		Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par les professionnels	8,385				X
F8		Mieux exploiter et valoriser le potentiel de la production aquacole locale	3,857				X

<sup>7</sup> Constat à mi-parcours, une évolution très nette paraissant se confirmer dans la seconde moitié de l'année 2003.

## **Mesure F1 : Protection et développement des ressources**

### **Objectifs**

Protéger et générer la ressource afin de favoriser le développement de la petite pêche.

La mesure ne comporte qu'une seule sous-mesure consacrée à l'aménagement des zones marines côtières.

### **Financement**

L'IFOP apporte 70% du financement total de la mesure.

### **Programmation, engagements, paiements**

Deux opérations ont été programmées dont la plus importante concerne l'implantation de récifs artificiels en baie de la Possession qui représente un coût total de 331 880 €

La seconde opération est relative à l'installation de dispositifs de concentration de poissons.

Taux de programmation : 24%  
Aucun engagement ni paiement.

### **Perspectives**

Au titre de l'année 2003 on n'enregistre aucune programmation et l'exécution de la mesure accuse un retard sérieux.

### **Conclusions**

Bien que les crédits soient peu élevés il existe un risque réel de non consommation.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F1		Protection et développement des ressources aquatiques	1 524 490	0,1%	1 067 143	457 347	0	
	01	Aménagement des zones marines côtières	1 524 490		1 067 143	457 347	0	DRDAM

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F1		Protection et développement des ressources aquatiques	367 448	0,0%	240 619	126 828	0	24%
	01	Aménagement des zones marines côtières	367 448		240 619	126 828	0	24%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F1		Protection et développement des ressources aquatiques	0	0%	0	0%	0,0%
	01	Aménagement des zones marines côtières	0	0%	0	0%	

## **Mesure F2 : Renouvellement et modernisation de la flotte**

### **Objectifs**

Consolider et développer une flotte performante capable d'exploiter de façon durable les ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins. Permettre la diversification des activités des pêcheurs.

Une seule sous-mesure

### **Financement**

La contribution de l'IFOP est de 34% du coût total de la mesure.

### **Programmation, engagements, paiements**

99 opérations ont été programmées et la quasi-totalité du budget a été consommée. Aucun engagement n'a été enregistré dans Présage.

21 des subventions programmées ont été payées.

### **Mise en œuvre**

La mesure relative au renouvellement de la flotte a mis beaucoup de temps à démarrer, non par manque de projets, mais du fait :

- ⇒ du délai très long d'approbation des régimes d'aides pêche et aquaculture (plus de deux ans après le début du programme) ;
- ⇒ des problèmes d'autorisation du préfinancement, alors même que les projets ont dû être très largement préfinancés,

Les opérations concernent, dans leur majorité, des bateaux de moins de 12 mètres.

### **Perspectives**

L'état de la programmation est favorable. Par contre, l'état des engagements et paiements n'est pas en ligne avec les objectifs, même si l'on tient compte des problèmes précédemment évoqués.

### **Conclusions**

Les aides permettront assurément d'améliorer la sécurité des pêcheurs, ce qui constitue un acquis. La tendance, depuis plusieurs années, est à l'accroissement de la production de la petite pêche, dans un contexte où la consommation domestique augmente et où l'exportation s'améliore.

La programmation va bientôt se heurter à l'insuffisance à la limitation des puissances supplémentaires susceptibles d'être créées à la Réunion selon les niveaux fixés dans le cadre de la PCP.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F2		Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006	3 658 776	0,1%	1 243 984	219 527	2 195 266	
	01	Financement de la flotte	3 658 776		1 243 984	219 527	2 195 266	DRDAM

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F2		Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006	3 453 715	0,3%	1 292 331	287 012	1 874 372	94%
	01	Financement de la flotte	3 453 715		1 292 331	287 012	1 874 372	94%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F2		Renouvellement et modernisation de la flotte 2000 - 2006	0	0%	734 787	21%	0,2%
	01	Financement de la flotte	0	0%	734 787	21%	

## **Mesure F3 : Autre mesure liée à la flotte**

### **Objectifs**

Consolider et développer à la Réunion une flotte performante capable d'exploiter de façon durable des ressources disponibles dans la zone en garantissant la sécurité des marins.

### **Programmation, engagements, paiements**

Néant.

### **Mise en oeuvre**

Cette mesure joue un rôle de réserve : elle a été créée à la suite de la négociation du DOCUP avec la Commission, celle-ci n'ayant pas admis que des fonds structurels soient affichés sur la mesure F2 après la fin du POP IV .

### **Conclusions**

On va devoir réaffecter les crédits prévus.

**MAQUETTE**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
F3	Autre mesure liée à la flotte 2002-2006	13 557 562	0,5%	4 609 571	813 454	8 134 537

**PROGRAMMATION**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F3	Autre mesure liée à la flotte 2002-2006	0	0,0%	0	0	0	0%

## **Mesure F4 : Equipement des ports de pêche**

### **Objectif**

Favoriser les activités de pêche par l'équipement des ports tant pour ce qui concerne la manutention, le stationnement et l'avitaillement des navires que pour le déchargement et le stockage des produits.

Cette mesure est complémentaire de la mesure A5 financée par le FEDER et consacrée aux infrastructures portuaires.

### **Financement**

Les opérations sont subventionnées à 75%, l'IFOP apportant 40% du financement de la mesure.

### **Programmation, engagements, paiements**

Le taux de programmation s'avère très faible : 1%  
Engagements et paiements : néant.

### **Mise en oeuvre**

Cette mesure concerne essentiellement des équipements collectifs. Les investissements d'équipements individuels ont privilégié l'utilisation de la mesure F5. Elle a réellement démarré en 2002 avec trois projets en cours d'étude au 31/12/02.

Le principal financeur national est la Région qui ne souhaite pas continuer à financer ce type de projet, le Conseil Général serait d'accord pour s'y substituer. On pourrait également intéresser davantage les municipalités.

Au 28/02/03, un seul projet a été programmé, il s'agit de l'acquisition d'équipements pour un abri de pêche dans la commune de la Possession.

On constate un écart important entre la subvention nationale publique (assurée ici par le Département) qui représente 5% de la programmation, et la contribution nationale publique qui s'élève à 25% du fait d'un important autofinancement du maître d'ouvrage public (ici la commune de la Possession).

### **Conclusions**

La faiblesse des réalisations au titre de cette mesure est à rapprocher de la situation identique que l'on a constatée à propos de la mesure A5 financée par le FEDER. Le démarrage tardif de la mesure n'explique qu'en partie les retards constatés car les projets à l'étude ne semblent pas très importants. On ne peut pas non plus incriminer les conditions d'aides, les taux de subvention étant élevés.

Le défaut de structuration de la profession, l'inertie de la demande sont à faire figurer, selon les évaluateurs, parmi les causes principales d'un possible échec en matière d'équipements portuaires. Mais l'évolution actuelle peut encore être redressée.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F4		Equipement des ports de pêche	1 676 939	0,1%	670 776	586 929	419 235	
	01	Investissements portuaires sur les ports à terre	1 676 939		670 776	586 929	419 235	DRDAM

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F4		Equipement des ports de pêche	17 894	0,0%	13 420	4 474	0	1%
	01	Investissements portuaires sur les ports à terre	17 894		13 420	4 474	0	1%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F4		Equipement des ports de pêche	0	0%	0	0%	0,0%
	01	Investissements portuaires sur les ports à terre	0	0%	0	0%	

## **Mesure F5 : Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture**

### **Objectifs**

Favoriser les activités de pêche et d'aquaculture par l'investissement nécessaire à la transformation des produits et leur première commercialisation.

La mesure comporte deux sous-mesures l'une consacrée aux opérations sous maîtrise d'ouvrage collective et la seconde intéressant les opérations sous maîtrise d'ouvrage individuelle.

### **Financement**

L'IFOP assure 26% du financement total de la mesure

Les subventions accordées sont supérieures à 50% du coût éligible.

Le taux d'intervention des fonds publics a été réajusté à la hausse.

### **Programmation, engagements, paiements**

La mesure est actuellement sur-programmée du fait de la première sous-mesure, la seconde n'ayant pas enregistré de demande.

7% seulement des dépenses totales ont été engagées et 6% des dépenses programmées ont fait l'objet de paiements.

### **Perspectives**

Les gestionnaires de la mesure envisagent un réabondement de la mesure. Ils estiment que la consommation des crédits « *dénote le niveau de structuration croissant de la pêche et de l'aquaculture* ». <sup>8</sup>

### **Conclusions**

Les informations actuellement disponibles incitent à tempérer l'optimisme précédemment exprimé.

On suggère que le réabondement éventuel soit subordonné à :

- une élévation sensible du taux des paiements ;
- une analyse des perspectives en matière d'investissements individuels.

---

<sup>8</sup> Page 135 du rapport annuel 2002.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F5		Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture	2 591 887	0,1%	678 398	678 551	1 234 939	
	01	Transformation commercialisation sur les ports à terre	2 591 887		678 398	678 551	1 234 939	DRDAM

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F5		Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture	3 246 523	0,3%	887 381	814 094	1 545 048	125%
	01	Transformation commercialisation sur les ports à terre	3 246 523		887 381	814 094	1 545 048	125%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F5		Transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture	230 470	7%	198 953	6%	0,1%
	01	Transformation commercialisation sur les ports à terre	230 470	7%	198 953	6%	

## **Mesure F6 : Promotion des produits et recherche de nouveaux débouchés**

### **Objectifs**

Mieux connaître les produits de la pêche et de l'aquaculture. Positionner les produits de la pêche et de l'aquaculture et le savoir faire réunionnais sur le marché local et à l'export.

### **Financement**

L'IFOP cofinance 40% du coût total.

Les dépenses sont subventionnées à près de 80%.

### **Programmation, engagements, paiements**

La mesure F6, à l'instar de la F4, mobilise peu de projets : le taux de programmation est de 14%.

30% des dépenses programmées ont été engagées et 24% des dépenses programmées ont été payées.

### **Mise en oeuvre**

Au 28/02/03, cinq opérations avaient été programmées pour la recherche de nouveaux débouchés, dont trois concernent la participation au salon de l'agriculture en 2000, 2001 et 2003. Notons, toutefois, l'absence de participation à SEAFOOD.

Aucune opération sous maîtrise d'ouvrage individuelle n'avait été financée.

### **Perspectives**

La mise en œuvre semble manquer d'acteurs professionnels motivés, ce qui rend les perspectives peu encourageantes.

### **Conclusions**

Sauf changement dans les conditions de la mise en œuvre, la mesure risque de rester largement inutilisée ou utilisée à des fins peu économiques.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F6		Promotion et recherche de nouveaux débouchés	1 600 715	0,1%	634 950	634 950	330 814	
	01	Valorisation technique de la production et recherche de nouveaux débouchés	1 600 715		634 950	634 950	330 814	DRDAM

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F6		Promotion et recherche de nouveaux débouchés	226 902	0,0%	102 106	96 044	28 753	14%
	01	Valorisation technique de la production et recherche de nouveaux débouchés	226 902		102 106	96 044	28 753	14%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paielements	Taux paielements	% du total des paielements
F6		Promotion et recherche de nouveaux débouchés	68 561	30%	53 479	24%	0,0%
	01	Valorisation technique de la production et recherche de nouveaux débouchés	68 561	30%	53 479	24%	

## Mesure F7 : Actions innovatrices, assistance technique

### Objectifs

#### Mesure

La mesure vise l'accompagnement technique de la profession, la création d'une plate-forme technique en aquaculture ainsi que diverses actions collectives.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Etude, expérimentation et promotion de nouvelles techniques de pêche	2,287	27,3%
02	Créer une plate-forme technique en aquaculture marine et continentale	3,811	45,5%
03	Assistance technique ou économique à la profession	2,287	27,3%
	<b>TOTAUX</b>	<b>8,385</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

L'IFOP finance la mesure à concurrence de 66% .  
Les sous-mesures 2 et 3 sont subventionnées à 80%.

### Programmation, engagements, paiements

La mesure est programmée à concurrence de 44%.  
Le fait que le montant des paiements soit supérieur à celui des engagements tient à la non mise en place des conventions cadre de préfinancement.

### Mise en œuvre

Le fait que la mesure soit sous égide essentiellement publique explique au moins en partie le bon niveau de programmation.

### Conclusions

La mesure ne semble pas justifier de réabondement.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F7		Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par les professionnels	8 384 696	0,3%	5 564 389	1 600 715	1 219 592	
	01	Etude, expérimentation et promotion de nouvelles techniques de pêche	2 286 735		1 600 715	686 021	0	DRDAM
	02	Créer une plate-forme technique en aquaculture marine et continentale	3 811 225		2 591 633	457 347	762 245	DRDAM
	03	Assistance technique ou économique à la profession	2 286 735		1 372 041	457 347	457 347	DRDAM

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F7		Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par les professionnels	3 720 929	0,4%	2 432 057	803 169	485 703	44%
	01	Etude, expérimentation et promotion de nouvelles techniques de pêche	1 061 518		661 402	262 344	137 773	46%
	02	Créer une plate-forme technique en aquaculture marine et continentale	1 735 547		1 179 474	208 142	347 931	46%
	03	Assistance technique ou économique à la profession	923 864		591 182	332 683	0	40%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F7		Actions innovatrices, assistance technique et actions mises en œuvre par les professionnels	395 499	11%	1 436 622	39%	0,4%
	01	Etude, expérimentation et promotion de nouvelles techniques de pêche	151 457	14%	95 751	9%	
	02	Créer une plate-forme technique en aquaculture marine et continentale	0	0%	660 745	38%	
	03	Assistance technique ou économique à la profession	244 041	26%	680 127	74%	

## **Mesure F8 : Aquaculture - valorisation du potentiel de production locale**

### **Objectifs**

Dans l'ancien programme, les fonds affectés à cette mesure ont servi à financer la coopérative AQUACOOOP dont les performances ont été assez limitées : une capacité de production faible (50 tonnes /an) et un coût de production relativement élevé.

En fin de programme ont été également lancées des opérations d'élevage dans les retenues collinaires.

### **Financement**

La mesure est financée à hauteur de 30% par l'IFOP.  
L'intervention publique est de 60%.

### **Programmation, engagements, paiements**

19% des dépenses ont été programmées.  
Il n'y a aucun engagement. Les paiements représentent 3% des dépenses programmées.

### **Mise en oeuvre**

Au 28/02/03, sept opérations avaient été programmées.

Deux sont situées dans les communes du Port et de Saint-Paul :

- ⇒ Installation d'un pilote industriel et économique d'élevage en cage en mer ;
- ⇒ Installation d'une ferme aquacole marine.

Les autres sont ainsi réparties :

- ⇒ Création d'une unité aquacole pour l'élevage de poissons par construction de 3 bassins à Sainte Suzanne ;
- ⇒ Création d'une unité aquacole à Saint Joseph ;
- ⇒ Création d'une unité aquacole pour l'élevage de poissons par construction de 3 étangs de 300 m<sup>2</sup> à Sainte Anne ;
- ⇒ Création d'une ferme aquacole à Saint André ;
- ⇒ Réhabilitation d'un bassin en béton à Salazie.

Le coût total moyen par opération est de 106 232 Euros.

### **Perspectives**

Il existe un conflit entre les pêcheurs et les aquaculteurs en mer, ce qui explique en partie que cette mesure ait très lentement démarré.

Malgré ces problèmes, les perspectives de développement de l'aquaculture paraissent favorables en milieu marin.

Les budgets de la mesure ne devraient pas évoluer.

### **Conclusions**

Le conflit d'intérêts précédemment évoqué pourrait être atténué si l'autorité publique en partenariat avec la profession faisait procéder à un relevé des sites marins propices à l'aquaculture marine, et ensuite, par la concertation, établir des zones privilégiées, voire, réservées à cette activité.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
F8		Mieux exploiter et valoriser le potentiel de la production aquacole locale	3 856 960	0,1%	1 118 518	1 157 088	1 581 354	
	01	Investissements productifs aquacoles	3 856 960		1 118 518	1 157 088	1 581 354	DRDAM

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
F8		Mieux exploiter et valoriser le potentiel de la production aquacole locale	743 626	0,1%	371 813	185 906	185 907	19%
	01	Investissements productifs aquacoles	743 626		371 813	185 906	185 907	19%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
F8		Mieux exploiter et valoriser le potentiel de la production aquacole locale	0	0%	19 476	3%	0,0%
	01	Investissements productifs aquacoles	0	0%	19 476	3%	

## **Chapitre 3 : Aménagement équilibré du territoire (mesures de l'axe B)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

Les points forts de l'axe se situent dans le développement des infrastructures routières.

En ce qui concerne les transports en commun, leur développement dans le cadre du présent programme, du fait des choix effectués ex ante et qui ont consisté à prévoir essentiellement des études pour le TSCP, il faut s'attendre à un impact très faible du programme sur la situation du transport en commun à la fin 2006.

L'aménagement urbain constitue également un des points faibles du programme. Cette faiblesse résulte pour partie des choix initialement effectués et pour partie également, des conditions de mise en œuvre (voir mesure B3).

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe B

Mesure	Sous Mesure		Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>POLITIQUE VOLONTARISTE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>			<b>323,046</b>				
<b>B1</b>	<b>Transports en commun</b>		<b>73,164</b>			X	
	01	Premières tranches TCSP Nord et TCSP Sud	73,164				
<b>B2</b>	<b>Infrastructures routières et réseaux liés</b>		<b>197,291</b>	X			
<b>B3</b>	<b>Structuration, aménagement des villes et bourgs et amélioration des services associés</b>		<b>52,591</b>			X	
	01	Revitaliser les centres agglomérés anciens	18,498	X			
	02	Structuration des bourgs des Hauts et des mi-pentes	19,978			X	
	05	Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à domicile	1,295			X	
	07	Aménagements urbains	9,712			X	
	08	Développement des services d'accueil de jeunes enfants	3,108			X	

## **Mesure B1 : Transports en commun**

Le parc automobile réunionnais comptait, en janvier 2001, 258 400 véhicules, soit 1 véhicule pour 2,8 habitants (proportion un peu plus faible qu'en métropole où le réseau routier est autrement plus étendu et les modes de transport plus diversifiés) et environ 1 véhicule pour deux personnes titulaires du permis de conduire.

Comme dans tous les DOM, le parc automobile se développe rapidement. En 2000, il s'est vendu, en moyenne, 87 véhicules par jour. Aux heures de pointe, les temps d'accès routiers au centre des principales agglomérations deviennent de plus en plus longs.

Le transport collectif des voyageurs, reposant essentiellement sur la route, demeure encore insuffisamment développé. Il est assuré par 26 entreprises employant plus d'un millier de salariés.

Les entreprises effectuant le transport collectif de voyageurs, ont, très fréquemment, des activités dans le domaine du transport routier des marchandises.

### **Objectifs**

Le principal objectif de la mesure est de financer le transport en commun interurbain en site propre (TCSP) entre Saint-Paul et Saint Benoît (TSCP Sud).

Dans le cadre du programme précédent, un TSCP urbain (routier) a été réalisé dans le centre de Saint-Denis, d'une longueur de 5,6 kilomètres. Son extension est en cours. Elle progresse lentement. Il a été choisi de ne pas solliciter le FEDER pour la phase de travaux de l'opération et dans le cadre du DOCUP.

### **Financement**

Les dépenses inscrites dans le programme s'élèvent à 73,164 millions d'euros. Le FEDER supporte 55% des coûts éligibles.

### **Programmation, engagements, paiements**

Aucune programmation, ni engagement, ni paiement n'est encore intervenu

### **Mise en œuvre**

La maîtrise d'ouvrage est assumée par la Région.

Les études doivent être lancées par une Société d'économie mixte ayant mandat. Le Conseil Régional a créé cette SEM mi-2002.

Quelques sections du tracé restent encore à arbitrer.

La programmation devrait s'accélérer après 2003.

### **Perspectives**

L'enveloppe inscrite dans l'actuel DOCUP ne prend en charge que les études du TCSP pour la partie inter-urbaine.

Les travaux ne pourront démarrer, vu les délais d'études, qu'après la clôture du programme en cours.

Le coût de ces travaux sera vraisemblablement très élevé. En effet, son emprise se situera en partie sur une nouvelle artère à construire en remplacement de l'actuelle route en corniche considérée comme dangereuse.

### **Conclusions**

Un recalibrage de la mesure consécutif à un réexamen du calendrier des études semble nécessaire. L'hypothèse la plus probable est celle d'une évolution à la baisse des crédits.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
B1		Transports en commun	73 163 877	2,6%	40 240 133	32 923 745	0
	01	Premières tranches TCSP Nord et TCSP Sud	73 163 877		40 240 133	32 923 745	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
B1		Transports en commun	0	0,0%	0	0	0	0%
	01	Premières tranches TCSP Nord et TCSP Sud	0		0	0	0	0%

## Mesure B2 : Infrastructures routières et réseaux liés

### Objectifs

#### Mesure

La mesure concerne environ 50 kilomètres d'infrastructures routières nouvelles à achever ou à lancer.

La dépense totale prévue au DOCUP atteint 197,3 millions d'€, ce qui ne constitue qu'une partie des investissements routiers à la Réunion.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Itinéraire des hauts de l'Ouest	54,873	27,8%
02	Aménagement de la route nationale 3	16,631	8,4%
03	Boulevard sud	27,407	13,9%
04	Axe mixte Saint-Paul/Le Port	22,198	11,3%
05	Voies de liaisons à mi-hauteur et désenclavement	18,159	9,2%
08	Diversification d'itinéraires RD41	8,139	4,1%
09	UMAB BUTOR	4,440	2,3%
10	STE MARIE	38,045	19,3%
11	Identifier ou développer une infrastructure mutualisée pour recevoir les réseaux de télécommunication	7,399	3,8%
12	Voie structurante de la Saline les Bains	0,000	0,0%
13	Voies structurantes de Saint-Leu	0,000	0,0%
	<b>TOTAUX</b>	<b>197,291</b>	<b>100,0%</b>

Il est également prévu, dans le cadre de la sous-mesure B211, de soutenir financièrement la réalisation, sous le réseau routier, d'infrastructures destinées à accueillir les réseaux de télécommunication.

Les investissements les plus lourds portent sur la route des Tamarins (B201). La route des Tamarins fait l'objet d'une procédure de grand projet en cours de finalisation. Une décision d'agrément est attendue pour la fin de l'année 2003. Le budget prévisionnel de la sous-mesure B201 correspond aux dépenses d'études. Les travaux correspondent à un montant de l'ordre de 620 millions d'euros.

### Financement

Le FEDER contribue à 55% des dépenses totales, la Région à 35%, le Département à 6%.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation atteint 54% du coût total prévu. Les dépenses cofinancées pour la route des Tamarins (50 millions d'euros à ce jour) seront programmées après agrément du projet par la Commission.

Sous mesures	Programmation en avril 2003, en M€
B201 route des Tamarins	0
B202 aménagement RN3	0
B203 Bvd sud St Denis	0
B204 axe mixte St Paul-Le Port	17,316
B205 voies de liaison mi hauteur	5,522
B208 RD41 diversification itinéraires	9,420
B209 RN2 UMAB-Butor	5,396
B210 (réalisé) déviation Ste Marie	37,738
B211 réseaux mixte télécom	3,297
B212 voie structurante Saline bains	15,000
B213 voies structurantes St leu	12,863
<b>TOTAL</b>	<b>106,554</b>

Les engagements et paiements sont en ligne avec la programmation.

### Mise en œuvre

Les travaux pour la déviation de Saint Leu sont en cours, de même que la déviation de la Saline-les-bains.

Sont également en cours, sans avoir été, pour le moment, programmés, les travaux du Boulevard sud de Saint-Denis qui feront l'objet d'une procédure grand projet.

Enfin le chantier de la route des Tamarins est en cours de démarrage.

### Perspectives

Le plan de financement initial ne couvre pas les dépenses à effectuer et un réabondement de la mesure va devoir intervenir, comme cela avait été prévu dès l'origine.

L'horizon actuel concernant l'achèvement de la route des Tamarins se situe à fin 2006.

### Conclusions

**Les besoins de financements complémentaires restent encore à évaluer avec précision. Mais, il ne fait pas de doute qu'ils sont considérables et il est quasi certain que l'effort financier des collectivités sera supérieur à celui qui pourra être soutenu dans le cadre du DOCUP.**

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>B2</b>		<b>Infrastructures routières et réseaux liés</b>	<b>197 291 286</b>	<b>6,9%</b>	<b>108 880 174</b>	<b>88 411 112</b>	<b>0</b>	
	01	Itinéraire des hauts de l'Ouest	54 872 908		30 180 099	24 692 809	0	
	02	Aménagement de la route nationale 3	16 630 740		9 146 907	7 483 833	0	
	03	Boulevard sud	27 407 189		15 073 954	12 333 235	0	
	04	Axe mixte Saint-Paul/Le Port	22 197 998		12 208 899	9 989 099	0	DDE
	05	Voies de liaisons à mi-hauteur et désenclavement	18 159 038		9 987 471	8 171 567	0	DDE
	08	Diversification d'itinéraires RD41	8 139 266		4 476 596	3 662 670	0	DDE
	09	UMAB BUTOR	4 439 600		2 441 780	1 997 820	0	DDE
	10	STE MARIE	38 045 216		20 924 869	17 120 347	0	DDE
	11	Identifier ou développer une infrastructure mutualisée pour recevoir les réseaux de télécommunication	7 399 333		4 439 600	2 959 733	0	DDE
	12	Voie structurante de la Saline les Bains				0		DDE
	13	Voies structurantes de Saint-Leu				0		DDE

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>B2</b>		<b>Infrastructures routières et réseaux liés</b>	<b>106 554 610</b>	<b>10,5%</b>	<b>58 627 019</b>	<b>47 927 591</b>	<b>0</b>	<b>54%</b>
	01	Itinéraire des hauts de l'Ouest	0		0	0	0	0%
	02	Aménagement de la route nationale 3	0		0	0	0	0%
	03	Boulevard sud	0		0	0	0	0%
	04	Axe mixte Saint-Paul/Le Port	17 316 169		9 523 893	7 792 276	0	78%
	05	Voies de liaisons à mi-hauteur et désenclavement	5 522 100		3 037 155	2 482 945	0	30%
	08	Diversification d'itinéraires RD41	9 420 000		5 181 000	4 239 000	0	116%
	09	UMAB BUTOR	5 396 238		2 967 931	2 428 307	0	122%
	10	STE MARIE	37 738 586		20 756 222	16 982 364	0	99%
	11	Identifier ou développer une infrastructure mutualisée pour recevoir les réseaux de télécommunication	3 297 823		1 835 786	1 462 037	0	45%
	12	Voie structurante de la Saline les Bains	15 000 000		8 250 000	6 750 000	0	
	13	Voies structurantes de Saint-Leu	12 863 694		7 075 032	5 788 662	0	

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>B2</b>		<b>Infrastructures routières et réseaux liés</b>	<b>104 334 610</b>	<b>98%</b>	<b>55 082 490</b>	<b>52%</b>	<b>14,2%</b>
	04	Axe mixte Saint-Paul/Le Port	17 316 169	100%	11 898 167	69%	
	05	Voies de liaisons à mi-hauteur et désenclavement	3 302 100	60%	0	0%	
	08	Diversification d'itinéraires RD41	9 420 000	100%	8 010 000	85%	
	09	UMAB BUTOR	5 396 238	100%	0	0%	
	10	STE MARIE	37 738 586	100%	35 174 323	93%	
	11	Identifier ou développer une infrastructure mutualisée pour recevoir les réseaux de télécommunication	3 297 823	100%	0	0%	
	12	Voie structurante de la Saline les Bains	15 000 000	100%	0	0%	
	13	Voies structurantes de Saint-Leu	12 863 694	100%	0	0%	

## Mesure B3 : Structuration, aménagement des villes et bourgs ; amélioration des services associés

### Objectifs

#### Mesure

La mesure s'inscrit dans une stratégie, explicitée par le Schéma d'Aménagement Régional, de meilleure occupation des espaces urbains existants qui se caractérisent présentement par une faible densité d'occupation et de nombreuses friches..

La mesure vise également à mettre en place, dans les quartiers, de petits équipements.

Il s'agit, également, de préparer les agglomérations situées à mi-pente, à accueillir de nouvelles populations.

Enfin, on vise à développer des services divers à vocation économique mais également sociale.

Les ambitions de la mesure, qui reprend les finalités des interventions comprises dans l'ancienne programmation, sont très larges. Surtout si l'on tient compte des besoins de réhabilitation des tissus urbains.

Les dépenses prévues, essentiellement publiques, s'élèvent à 52,592 millions d'euros.

#### Sous-mesure

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Revitaliser les centres agglomérés anciens	18,498	35,2%
02	Structuration des bourgs des Hauts et à mi-pente	19,978	38,0%
05	Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à domicile.	1,295	2,5%
07	Aménagements urbains	9,712	18,5%
08	Développement des services d'accueil de jeunes enfants	3,108	5,9%
	TOTAUX	52,591	100,0%

La sous-mesure B301 est l'équivalent urbain de la politique de structuration des bourgs prévue en B302 : rénovation d'espaces publics, chaussées etc...

La sous-mesure B302 figurait déjà dans le précédent programme et avait donné lieu à des pratiques de guichet que l'on a voulu changer en revenant à la logique originelle de projet. C'est pourquoi, les opérations financées doivent être intégrées par le maître d'ouvrage dans un « contrat d'objectifs » entre la commune et les financeurs.

La sous-mesure B305, instruite par la DRASS apparaît comme un peu marginale, de même que la B308.

La sous-mesure B307 rassemble des actions d'appui aux communes subventionnées par la Région et le Département, en lien avec la politique de la ville.

## Financement

Les opérations sont financées, en moyenne, à près de 59% par le FEDER. L'Etat et la Région contribuent, chacun pour un peu plus de 9% des dépenses totales prévues.

## Programmation, engagements, paiements

Les paiements n'ont pas encore démarré.

## Mise en œuvre

### *Sous-mesure 01 – Revitalisation des centres agglomérés anciens*

Depuis les changements organisationnels intervenus au sein du service instructeur, la situation s'est sensiblement améliorée.

Les agences locales de la DDE qui, auparavant, montaient très largement les dossiers, se concentrent, à présent, sur la vérification de l'éligibilité des opérations. Ces agences constatent que de nombreux dossiers sont éligibles mais que les crédits disponibles ne permettent pas de satisfaire les demandes. Dans ces conditions, elles pratiquent une sorte de filtrage et une sélection de fait qui amène, finalement à ne prendre en charge que de petites opérations (élargissements de trottoirs, rampes pour handicapés, renforcement de réseaux...).

### *Sous-mesure 02 - Structuration des bourgs des Hauts et à mi-pente*

Cette sous-mesure figurait déjà dans le précédent programme.

Actuellement, une dizaine de communes sur 23 ont signé un contrat d'objectif. 5 à 6 autres en signeront, vraisemblablement.

Le CAH s'est appuyé pour la conclusion et le suivi des contrats d'objectifs sur 14 animateurs de terrain mandatés dans le cadre du Plan d'aménagement des Hauts.

Les collectivités communales éprouvent des difficultés, actuellement, à effectuer le portage du financement. Le FRAFU intervient en complémentarité des contrats d'objectifs au côté d'autres sources de crédits, ce qui rend les dispositifs quelque peu complexes.

### *Sous-mesure - 05 Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à domicile*

Initialement, cette sous-mesure a été instituée sur la base du constat selon lequel, vu l'état des logements, certains agréments ne pouvaient être donnés à des familles présentant toutes les qualités requises pour l'accueil.

Certains acteurs considèrent que la réglementation actuelle concernant les normes est assez mal adaptée aux conditions locales.

Malgré cela, la DRASS estime qu'elle peut recevoir 20 à 25 dossiers par an, ce qui semble optimiste vu l'état des réalisations mais s'explique peut-être par le fait que le cadre d'intervention a été récemment amélioré.

### *Sous-mesure 07 - Aménagements urbains*

Les dossiers programmés consistent en de petites opérations (maisons de quartier, aménagements d'espaces, opérations d'éclairage de ZAC). L'Etat et la Région interviennent simultanément pour de petites sommes, engendrant des conventionnements excessifs. Décroiser les financements serait plus approprié. Ceci se heurte semble-t-il, à la volonté de chacun des cofinanceurs d'afficher sa participation sur tous les projets.

### *Sous-mesure 08 - Développement des services d'accueil de jeunes enfants*

Cette sous-mesure, malgré une forte demande, n'a été l'objet d'aucune programmation. En fait, l'Etat a créé en 2001 un Fonds d'intervention « Petite enfance » qui peut financer directement cette mesure sans faire appel au FEDER.

### **Perspectives**

Le plan de financement initial paraît difficile à respecter malgré la réalité des besoins. Peut-être le recrutement d'un cadre financé par l'assistance technique permettra-t-il de redynamiser les sous-mesures les moins avancées.

### **Conclusions**

**La mesure est très composite.**

**La cohérence de la mesure semble résulter d'une construction quelque peu intellectuelle.**

**Elle additionne des sous-mesures qui revêtent, certes, un caractère complémentaire par rapport à d'autres interventions publiques, mais sans qu'apparaissent, sur le terrain, de synergies suffisantes.**

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
B3		<b>Structuration, aménagement des villes et bourgs et amélioration des services associés</b>	<b>52 590 756</b>	<b>1,9%</b>	<b>30 932 910</b>	<b>21 139 893</b>	<b>517 953</b>	
	01	Revitaliser les centres agglomérés anciens	18 498 331		11 098 999	7 399 333	0	DDE
	02	Structuration des bourgs des Hauts et des mi-pentes	19 978 198		11 986 919	7 991 279	0	CAH
	05	Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à d	1 294 883		466 158	310 772	517 953	DRASS
	07	Aménagements urbains	9 711 624		5 826 974	3 884 650	0	DDE
	08	Développement des services d'accueil de jeunes enfants	3 107 720		1 553 860	1 553 860	0	DRASS

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
B3		<b>Structuration, aménagement des villes et bourgs et amélioration des services associés</b>	<b>8 965 285</b>	<b>0,9%</b>	<b>4 922 185</b>	<b>3 812 046</b>	<b>231 054</b>	<b>17%</b>
	01	Revitaliser les centres agglomérés anciens	1 143 159		685 833	457 326	0	6%
	02	Structuration des bourgs des Hauts et des mi-pentes	5 018 781		3 011 269	2 007 511	0	25%
	05	Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à d	39 570		18 994	12 662	7 914	3%
	07	Aménagements urbains	2 763 775		1 206 089	1 334 546	223 140	28%
	08	Développement des services d'accueil de jeunes enfants	0		0	0	0	0%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
B3		<b>Structuration, aménagement des villes et bourgs et amélioration des services associés</b>	<b>5 752 808</b>	<b>64%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0,0%</b>
	01	Revitaliser les centres agglomérés anciens	1 020 159	89%	0	0%	
	02	Structuration des bourgs des Hauts et des mi-pentes	3 140 454	63%		0%	
	05	Mise aux normes des conditions d'accueil pour les familles accueillant des personnes dépendantes à d	39 570	100%	0	0%	
	07	Aménagements urbains	1 552 625	56%	0	0%	

## **Chapitre 4 : Gestion préventive et durable des ressources (mesures de l'axe C)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

### Les points forts de l'axe résident :

- dans la mobilisation et la gestion de la ressource, malgré les déboires survenus dans le cadre de la mesure C1 ;
- dans le développement des équipements pour les eaux usées et l'assainissement (C3)

### Les faiblesses concernent :

- la mesure C2, compte tenu des difficultés de mise en œuvre de toute une série de petites sous mesures ;
- la mesure C4, surtout à cause du report de la réalisation de l'usine d'incinération ;
- la mesure C5 (prévention des risques), vu la faiblesse de la programmation et de la très faible visibilité au sujet des projets susceptibles d'être instruits et agréés à brève échéance

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe C

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
C1	<b>GESTION PREVENTIVE ET DURABLE DES RESSOURCES ET RICHESSES NATURELLES</b>		<b>326,860</b>				
		Mobilisation et gestion des ressources en eau	65,889	X			
	01	Programme de recherche en eau	6,659	X			
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEDER	57,733	X			
	03	Suivi de la mise en œuvre du SDAGE et du SAGE	1,497	X			
C2	<b>Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation</b>		<b>14,059</b>			X	
	01	Mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire sur le littoral et dans les Hauts	2,960			X	
	02	Concilier la fréquentation et la protection sur les sites majeurs	1,110			X	
	03	Sauvegarder les grands paysages et restaurer le cadre de vie des Réunionnais	1,110			X	
	04	Soutenir les outils pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	0,888			X	
	05	Renforcer la communication grand public sur la protection de l'environnement	1,054			X	
	06	Connaître, protéger et gérer les milieux aquatiques d'eau douce	1,110			X	
	07	Connaissance, observation et préservation des écosystèmes terrestres	2,775	X			
	08	Connaissance et mise en valeur du milieu marin	2,775	X			
	09	Evaluation des politiques publiques	0,277				
C3	<b>Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement</b>		<b>97,552</b>		X		
	01	FRAFU primaire	97,552			X	
C4	<b>Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air</b>		<b>88,168</b>			X	
	01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	21,581				X

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
C4 suite	02	Mettre en œuvre le PRQA	2,055				
	03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	16,575	X			
	04	Usine d'incinération	34,826			X	
	05	Mettre en œuvre le PREDIS-PREDAMA	13,131				X
C5	<b>Prévention et protection contre les risques naturels</b>		<b>61,192</b>			X	
	01	Réaliser les endiguements assurant une protection des zones habitées et d'activité	40,289			X	
	02	Assurer la protection des habitants et des biens dans les hauts contre les mouvements de terrain	18,498			X	
	03	Soutenir la Recherche et Développement sur les phénomènes de risques naturels	2,405			X	

## Mesure C1 : Mobilisation et gestion des ressources en eau

### Objectifs

#### Mesure

La mesure s'inscrit dans la continuité du programme précédent. Elle permettra de garantir et mieux répartir l'approvisionnement tant en eau agricole qu'en eau potable, notamment avec les travaux du transfert des eaux d'Est en Ouest.

Les dépenses totales effectuées au cours du précédent programme devraient s'élever à 152 millions d'€ à fin 2003.

Au moment de la conception de l'actuel programme, les prévisions ont été arrêtées à un niveau nettement plus modeste puisque la plus importante partie des travaux aurait déjà dû être effectuée.

Au terme des travaux 2000-2006, les volumes d'eau transférés devraient passer de 14 à 50 millions de m<sup>3</sup>.

Les dépenses inscrites au programme en cours portent sur les études du programme départemental de recherche en eau et sur la poursuite des ouvrages s'insérant dans le projet d'irrigation du littoral Ouest.

#### Sous-mesures

Les travaux du transfert est-ouest doivent aboutir à :

- ⇒ développer les superficies agricoles irriguées ;
- ⇒ mettre à disposition des ménages et des entreprises non agricoles de l'ouest, des ressources en eau supplémentaires, les besoins étant destinés à croître sensiblement vu la pression démographique

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Programme de recherche en eau	6,659	10,1%
02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEDER	57,733	87,6%
03	Suivi de la mise en œuvre du SDAGE et du SAGE	1,497	2,3%
	<b>TOTAUX</b>	<b>65,889</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le FEDER contribue à 55,1% du coût total.

Plus de 80% des contreparties nationales proviennent du Département, maître d'ouvrage de l'opération.

### Programmation, engagements, paiements

La mesure C102 a été programmée à 33%, engagée à 100% et payée à 64%.

Les deux autres sous-mesures ont été programmées à 4%. Elles ne sont ni engagées ni payées.

## Mise en œuvre

Parmi les opérations prévues, la plus importante partie de la programmation correspond à la première tranche de la prise de Salazie.

Au niveau de l'enveloppe financière, la mesure n'a pas pris en compte les dépenses liées au creusement des galeries, lesquelles ont été financées en partie sur le programme précédent. Mais un important aléa est survenu dans le cadre de ces travaux de creusement. Il en est résulté l'immobilisation du tunnelier et la remise en cause des prévisions.

## Perspectives

Jusqu'à présent, malgré les retards observés, les perspectives initiales n'ont pas été modifiées et il apparaîtrait prématuré d'y procéder. On a prévu pour 2003, une programmation de l'ordre de 10 millions. A défaut d'atteindre cet objectif, il faudrait revoir la maquette.

## Conclusions

La probabilité d'une révision de la maquette est forte. Car :

- ⇒ les travaux prévus exigeront plus de crédits ;
- ⇒ les coûts engendrés par la poursuite du creusement des galeries restent à financer

**Les retards affectant les travaux ont des répercussions sur les objectifs initiaux de distribution d'eau puisque la fourniture d'eau ne pourra pas respecter les délais prévus.**

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
C1		<b>Mobilisation et gestion des ressources en eau</b>	<b>65 889 018</b>	<b>2,3%</b>	<b>36 313 793</b>	<b>29 575 225</b>	<b>0</b>	
	01	Programme de recherche en eau	6 659 399		3 662 670	2 996 730	0	DAF
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEDER	57 732 951		31 753 123	25 979 828	0	DAF
	03	Suivi de la mise en œuvre du SDAGE et du SAGE	1 496 668		898 001	598 667	0	DIREN

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
C1		<b>Mobilisation et gestion des ressources en eau</b>	<b>19 546 251</b>	<b>1,9%</b>	<b>10 753 411</b>	<b>8 780 644</b>	<b>12 196</b>	<b>30%</b>
	01	Programme de recherche en eau	282 031		155 117	126 914	0	4%
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEDER	19 203 240		10 561 706	8 641 535	0	33%
	03	Suivi de la mise en œuvre du SDAGE et du SAGE	60 980		36 588	12 196	12 196	4%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
C1		<b>Mobilisation et gestion des ressources en eau</b>	<b>19 203 240</b>	<b>98%</b>	<b>12 267 376</b>	<b>63%</b>	<b>3,2%</b>
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEDER	19 203 240	100%	12 267 376	64%	

## Mesure C2 : Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation

### Objectifs

#### Mesure

Quatre catégories d'objectifs sont visées :

- développer les espaces naturels protégés ;
- améliorer la sensibilité des populations à la protection de l'environnement ;
- poursuivre la connaissance du patrimoine ;
- évaluer l'impact des politiques.

La mesure prolonge les actions de même nature engagées dans le précédent programme et dont les résultats ont suscité un bilan nuancé.

Les superficies protégées devraient passer de 7 à 10% de la superficie totale, soit une progression modeste.

Le nombre de communes concernées par une charte ou un programme agenda 21 augmenterait de 7 à 15.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire sur le littoral et dans les Hauts	2,960	21,1%
02	Concilier la fréquentation et la protection sur les sites majeurs	1,110	7,9%
03	Sauvegarder les grands paysages et restaurer le cadre de vie des Réunionnais	1,110	7,9%
04	Soutenir les outils pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	0,888	6,3%
05	Renforcer la communication grand public sur la protection de l'environnement	1,054	7,5%
06	Connaître, protéger et gérer les milieux aquatiques d'eau douce	1,110	7,9%
07	Connaissance, observation et préservation des écosystèmes terrestres	2,775	19,7%
08	Connaissance et mise en valeur du milieu marin	2,775	19,7%
09	Evaluation des politiques publiques	0,277	2,0%
	<b>TOTAUX</b>	<b>14,059</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Les actions sont financées par le FEDER à 60% en moyenne. Les contreparties nationales proviennent principalement de l'Etat.

## **Programmation, engagements, paiements**

Cinq des neuf sous mesures ne font l'objet d'aucune programmation dont le taux global est faible : 13%.

Les engagements sont en ligne avec la programmation.

Seules les sous-mesures 7 et 8 ont donné lieu à des paiements.

Les actions programmées comportent une forte proportion d'études, souvent assez ponctuelles.

## **Mise en œuvre**

La mise en œuvre s'avère lente et parfois très laborieuse.

Parmi les opérations importantes prévues au programme figurent la création du Parc National des Hauts (travaux postérieurs à 2006) , la création des réserves naturelles (en cours) des lagons, de l'étang de Saint-Paul, de la Grande Chaloupe.

Leur aboutissement suppose une accélération dans la mise au point des projets.

Mais, pour certains projets, notamment portés par les structures associatives, les contraintes liées à l'utilisation des fonds structurels constituent un frein à la réalisation.

## **Perspectives**

Les perspectives d'aboutissement des principaux projets, dans les délais impartis demeurent incertaines. Seules les sous-mesures C2,07 et C2,08 paraissent actuellement assurées de voire atteints les objectifs initiaux.

## **Conclusions**

Les perspectives de réalisation de la majorité des sous-mesures sont à réexaminer. Il faut se demander si les actions envisagées, relativement diverses quant à leur nature et de faibles montants, sont à financer par le DOCUP

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>C2</b>		<b>Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation</b>	<b>14 058 732</b>	<b>0,5%</b>	<b>8 435 239</b>	<b>5 623 493</b>	<b>0</b>	
	01	Mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire sur le littoral et dans les Hauts	2 959 733		1 775 840	1 183 893	0	CAH
	02	Concilier la fréquentation et la protection sur les sites majeurs	1 109 900		665 940	443 960	0	
	03	Sauvegarder les grands paysages et restaurer le cadre de vie des Réunionnais	1 109 900		665 940	443 960	0	DIREN
	04	Soutenir les outils pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	887 920		532 752	355 168	0	
	05	Renforcer la communication grand public sur la protection de l'environnement	1 054 405		632 643	421 762	0	
	06	Connaître, protéger et gérer les milieux aquatiques d'eau douce	1 109 900		665 940	443 960	0	
	07	Connaissance, observation et préservation des écosystèmes terrestres	2 774 750		1 664 850	1 109 900	0	DIREN
	08	Connaissance et mise en valeur du milieu marin	2 774 750		1 664 850	1 109 900	0	DIREN
	09	Evaluation des politiques publiques	277 475		166 485	110 990	0	

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>C2</b>		<b>Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation</b>	<b>1 842 579</b>	<b>0,2%</b>	<b>1 103 440</b>	<b>739 138</b>	<b>0</b>	<b>13%</b>
	01	Mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire sur le littoral et dans les Hauts	255 448		153 269	102 180	0	9%
	02	Concilier la fréquentation et la protection sur les sites majeurs	0		0	0	0	0%
	03	Sauvegarder les grands paysages et restaurer le cadre de vie des Réunionnais	160 276		96 162	64 115	0	14%
	04	Soutenir les outils pédagogiques d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	0		0	0	0	0%
	05	Renforcer la communication grand public sur la protection de l'environnement	0		0	0	0	0%
	06	Connaître, protéger et gérer les milieux aquatiques d'eau douce	0		0	0	0	0%
	07	Connaissance, observation et préservation des écosystèmes terrestres	815 936		487 459	328 478	0	29%
	08	Connaissance et mise en valeur du milieu marin	610 919		366 551	244 367	0	22%
	09	Evaluation des politiques publiques	0		0	0	0	0%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>C2</b>		<b>Gestion, valorisation de l'environnement et sensibilisation à sa préservation</b>	<b>1 262 708</b>	<b>69%</b>	<b>251 794</b>	<b>14%</b>	<b>0,1%</b>
	01	Mettre en œuvre une gestion intégrée du territoire sur le littoral et dans les Hauts	255 448	100%	0	0%	
	03	Sauvegarder les grands paysages et restaurer le cadre de vie des Réunionnais	34 499	22%	0	0%	
	07	Connaissance, observation et préservation des écosystèmes terrestres	480 804	59%	196 105	24%	
	08	Connaissance et mise en valeur du milieu marin	491 957	81%	55 688	9%	

## **Mesure C3 : Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées, d'assainissement**

### **Objectifs**

Il s'agit de développer les réseaux primaires d'eau potable et d'assainissement dans le cadre des orientations définies par le Schéma d'aménagement régional. Le FRAFU (volet primaire) constitue l'outil majeur de mise en œuvre de ce schéma<sup>9</sup>.

La priorité doit être donnée aux micro-régions Est et Sud ainsi qu'aux Hauts.

Le taux de raccordement des populations dans les zones sensibles doit atteindre 80% au terme du programme et 63% dans l'ensemble du territoire

La mesure, dont le coût total prévu est de 97,5 millions d'€, ne comporte pas de sous-mesure.

### **Financement**

Les travaux relevant du FRAFU primaire réalisés par les communes sont subventionnés à 80% dont 60% par le FEDER.

### **Programmation, engagements, paiements**

89 opérations ont été programmées représentant plus de la moitié des dépenses initialement prévues. 70% des opérations programmées sont engagées. Le taux de paiement est de 21%.

### **Mise en œuvre**

La répartition territoriale des opérations est largement fonction des équipes techniques, plus ou moins étoffées et efficaces dont se sont dotées les communes.

Dans ces conditions, l'arrondissement de Saint-Paul se situe largement en tête, suivi par l'arrondissement de Saint-Pierre.

### **Perspectives**

Les prévisions de la maquette initiale seront très vraisemblablement atteintes, voire dépassées.

### **Conclusions**

Compte tenu des conditions de mise en œuvre que l'on vient d'indiquer, il n'est pas sûr que la priorité donnée aux communes de l'Est et des Hauts soit effective. Il semble que les disparités observées entre communes ne sont pas liées aux besoins mais à l'ingénierie.

---

<sup>9</sup> Notons qu'une évaluation du FRAFU est en cours.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
C3		Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement	97 551 837	3,4%	58 531 102	39 020 735	0	
	01	FRAFU primaire	97 551 837		58 531 102	39 020 735	0	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
C3		Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement	54 422 241	5,4%	32 449 179	21 973 062	0	56%
	01	FRAFU primaire	54 422 241		32 449 179	21 973 062	0	56%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
C3		Compléter les équipements structurants en matière d'eau potable, d'eaux usées et d'assainissement	37 929 922	70%	11 641 992	21%	3,0%
	01	FRAFU primaire	37 929 922	70%	11 641 992	21%	

## Mesure C4 : Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air

### Objectifs

#### Mesure

La mesure, dont le coût total s'élève à 88, 17 millions d'€ vise à améliorer la gestion et l'élimination des déchets et développer les énergies renouvelables.

#### Sous-mesures

La mesure se décline en cinq sous mesures dont les deux plus importantes visent les énergies renouvelables et la réalisation d'une usine d'incinération

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	21,581	24,5%
02	Mettre en œuvre le PRQA	2,055	2,3%
03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	16,575	18,8%
04	Usine d'incinération	34,826	39,5%
05	Mettre en œuvre le PREDIS-PREDAMA	13,131	14,9%
	<b>TOTAUX</b>	<b>88,168</b>	<b>100,0%</b>

La première sous-mesure consiste à subventionner assez fortement les acquisitions de panneaux solaires photovoltaïques par les particuliers ;

La seconde sous-mesure concerne le plan régional d'amélioration de la qualité de l'air ;

La troisième sous-mesure porte sur l'élimination des déchets ;

La quatrième sous-mesure, pilotée par le Département, finance la construction de l'usine d'incinération ;

La cinquième sous-mesure s'applique au recyclage et à la valorisation énergétique et industrielle des déchets.

Au terme du programme :

- ⇒ La gestion rationnelle et écologique des déchets doit être portée de 60 à 85% ;
- ⇒ La consommation d'énergie fossile doit être stabilisée.

### Financement

FEDER :	53,4%
Département :	2,37%
Privés :	8,85%
Etat :	9,6% ;
Autres publics :	12,5% ;

## Programmation, engagements, paiements

Pour l'ensemble de la mesure, le taux de programmation moyen atteint 23%. Il recouvre de fortes disparités

Sous-mesures		Programmation/Coût total prévu
01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	8%
02	Mettre en œuvre le PRQA	0%
03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	86%
04	Usine d'incinération	1%
05	Mettre en œuvre le PREDIS-PREDAMA	29%

Les engagements représentent un peu plus de la moitié de la programmation.  
Les paiements ne sont effectifs que sur la sous-mesure 05.

### Mise en œuvre

- ⇒ Sous-mesure 01 - Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement : La Région souhaite pouvoir utiliser les fonds du FEDER pour soutenir l'acquisition de chauffe-eau solaires par les particuliers. L'éligibilité de ce type d'intervention est contestée par la Trésorerie Générale, ce qui bloque la situation.
- ⇒ Sous-mesure 03 - Mettre en œuvre le PDEDMEA : la mise en œuvre se déroule conformément aux prévisions.
- ⇒ Sous-mesure 04 - Usine d'incinération : Les difficultés rencontrées pour concrétiser le projet ont des origines diverses (coût de réalisation sensiblement supérieur au devis initial, proximité d'un temple, contestation du caractère polluant des rejets). La réalisation dans les délais imposés par le programme semble sérieusement compromise si les facteurs bloquant persistent.
- ⇒ Sous-mesure 05 - Mettre en œuvre le PREDIS-PREDAMA : L'ADEME, qui doit cofinancer 20% du coût, manque de crédits.

### Perspectives

Le respect des prévisions initiales semble compromis. Surtout en raison des incertitudes affectant le projet d'unité d'incinération.

### Conclusions

La révision des sous-mesures 1, 4, 5 est à prévoir après que l'on ait précisé les possibilités de résoudre les difficultés actuellement rencontrées dans la mise en œuvre.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>C4</b>		<b>Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air</b>	<b>88 168 493</b>	<b>3,1%</b>	<b>53 442 280</b>	<b>26 921 586</b>	<b>7 804 627</b>	
	01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	21 581 263		10 359 066	6 905 945	4 316 253	DRIRE
	02	Mettre en œuvre le PRQA	2 055 370		1 109 900	739 933	205 537	
	03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	16 574 505		9 944 703	6 629 802	0	DIREN
	04	Usine d'incinération	34 826 006		26 119 504	8 706 501	0	DIREN
	05	Mettre en œuvre le PREDIS- PREDAMA	13 131 349		5 909 107	3 939 405	3 282 837	DIREN

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>C4</b>		<b>Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air</b>	<b>19 984 234</b>	<b>2,0%</b>	<b>10 182 499</b>	<b>7 063 294</b>	<b>2 738 440</b>	<b>23%</b>
	01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	1 691 595		713 617	475 744	502 234	8%
	02	Mettre en œuvre le PRQA	0		0	0	0	0%
	03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	14 257 017		7 796 042	5 677 393	783 582	86%
	04	Usine d'incinération	251 162		183 969	67 192	0	1%
	05	Mettre en œuvre le PREDIS- PREDAMA	3 784 460		1 488 872	842 964	1 452 624	29%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>C4</b>		<b>Gestion des déchets, maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air</b>	<b>12 578 041</b>	<b>63%</b>	<b>1 360 974</b>	<b>7%</b>	<b>0,4%</b>
	01	Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	1 037 226	61%	0	0%	
	03	Mettre en œuvre le PDEDMEA	9 253 614	65%	381 123	3%	
	04	Usine d'incinération	251 162	100%	0	0%	
	05	Mettre en œuvre le PREDIS- PREDAMA	2 036 039	54%	979 852	26%	

## Mesure C5 : Prévention et protection contre les risques naturels

### Objectifs

#### Mesure

La mesure, dont le coût total a été prévu à 61,2 millions d'€, finance à la fois des études et des travaux.

Elle est destinée à :

- renforcer la lutte contre les risques d'inondation ;
- réaliser des travaux de protection dans les territoires des Hauts, particulièrement contre les mouvements de terrain ;
- développer l'acquisition de connaissances sur les risques naturels.

Les opérations devraient permettre d'accroître de 30% le nombre de personnes protégées. Au moins 1 plan de prévention contre les inondations et les mouvements de terrains sera approuvé, en moyenne chaque année de telle sorte qu'au moins un quart des communes soit dotée, en 2006, d'un P.P.R.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Réaliser les endiguements assurant une protection des zones habitées et d'activité	40,289	65,8%
02	Assurer la protection des habitants et des biens dans les hauts contre les mouvements de terrain	18,498	30,2%
03	Soutenir la Recherche et Développement sur les phénomènes de risques naturels	2,405	3,9%
	<b>TOTAUX</b>	<b>61,192</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

FEDER : 56,7% du coût total.

Au plan national, l'Etat est le principal co-financier.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation est très en retard : 2% sur l'ensemble de la mesure. Seule la sous-mesure 03, d'envergure modeste est substantiellement programmée (47%).

Aucun paiement n'est encore intervenu.

### Mise en œuvre

La mise en œuvre dépend très largement des services de l'Etat.

Le faible avancement de la mesure semble s'expliquer par la conjugaison de trois phénomènes :

- ⇒ dynamique de projets (projets émanant des communes) insuffisante ;
- ⇒ promotion de la mesure trop peu active ;
- ⇒ moyens nécessaires à une promotion de la mesure non encore réunis.

## **Perspectives**

La prolongation de la situation actuelle signifierait un sérieux échec du programme au regard de la protection contre les risques naturels.

## **Conclusions**

On peut difficilement concevoir une diminution des crédits affectés à la mesure. Même si ces crédits trouveraient aisément à s'employer. La seule orientation compatible avec la stratégie du programme consiste à revoir en profondeur le dispositif de mise en œuvre.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>C5</b>		<b>Prévention et protection contre les risques naturels</b>	<b>61 191 668</b>	<b>2,2%</b>	<b>34 700 573</b>	<b>26 491 095</b>	<b>0</b>	
	01	Réaliser les endiguements assurant une protection des zones habitées et d'activité	40 288 554		22 158 705	18 129 849	0	
	02	Assurer la protection des habitants et des biens dans les hauts contre les mouvements de terrain	18 498 331		11 098 999	7 399 333	0	CAH
	03	Soutenir la Recherche et Développement sur les phénomènes de risques naturels	2 404 783		1 442 870	961 913	0	DIREN

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>C5</b>		<b>Prévention et protection contre les risques naturels</b>	<b>1 350 130</b>	<b>0,1%</b>	<b>810 078</b>	<b>540 052</b>	<b>0</b>	<b>2%</b>
	01	Réaliser les endiguements assurant une protection des zones habitées et d'activité	0		0	0	0	0%
	02	Assurer la protection des habitants et des biens dans les hauts contre les mouvements de terrain	210 460		126 276	84 184	0	1%
	03	Soutenir la Recherche et Développement sur les phénomènes de risques naturels	1 139 670		683 802	455 868	0	47%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>C5</b>		<b>Prévention et protection contre les risques naturels</b>	<b>1 350 130</b>	<b>100%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0,0%</b>
	01	Réaliser les endiguements assurant une protection des zones habitées et d'activité					
	02	Assurer la protection des habitants et des biens dans les hauts contre les mouvements de terrain	210 460	100%	0	0%	
	03	Soutenir la Recherche et Développement sur les phénomènes de risques naturels	1 139 670	100%	0	0%	

## **Chapitre 5 : Infrastructures de formation et d'éducation (mesures de l'axe D)**

## Eléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

La mise en œuvre de l'axe D est dominée par des éléments de retard dans la programmation des dossiers. Les évaluateurs considèrent que les retards seront, dans la plupart des cas rattrapés et que, par conséquent, les résultats et impacts prévus seront atteints pour ce qui concerne les opérations relatives aux infrastructures d'enseignement général.

On doit, par contre, être beaucoup plus circonspect s'agissant de la mesure D3 (pôles d'excellence en matière de formation professionnelle).

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe D

Mesure	Sous-Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>INFRASTRUCTURES DE FORMATION ET D'EDUCATION</b>			<b>206,779</b>	<b>X</b>			
<b>D1</b>	<b>Collèges et lycées</b>		<b>147,009</b>	<b>X</b>			
	01	Construction, câblage des nouveaux collèges	39,787	x			
	02	Construction, câblage des nouveaux lycées	50,922	x			
	03	Mise à niveau fonctionnelle et câblage des établissements construits avant 1994 - lycées	35,119	x			
	04	Mise à niveau fonctionnelle des établissements construits avant 1994 - collèges	13,930	x			
	05	Soutien à la mise à niveau des équipements pédagogiques des lycées	7,251	x			
<b>D2</b>	<b>Université</b>		<b>33,133</b>	<b>X</b>			
	01	Actions première urgence université	31,899	x			
	02	Création de richesses et d'emplois : innovation et pôles de compétences	1,233	x			
<b>D3</b>	<b>Pôles d'excellence de la formation professionnelle</b>		<b>26,638</b>			<b>x</b>	
	01	Centre de formation aux métiers de l'Automobile et du Transport	10,359	x			
	02	Pôle de formation électricité/automatismes/maintenance industrielle ( CIRFIM )	5,919			x	
	03	Maison de l'Emploi et de la Formation	1,480			x	
	04	Reconfiguration des pôles sectoriels de l'AFPAR	8,879	x			

## Mesure D1 : Construction, câblage, mise à niveau fonctionnelle et pédagogique des collèges et lycées

La Réunion se caractérise par une forte croissance démographique et la jeunesse de son système éducatif. En 2000 le nombre d'élèves scolarisés dans le premier et second degré était estimé à 219 597, soit en progression de 0.9% pour le premier degré et de 1.4% pour le second degré. Face à cette augmentation des effectifs scolaires, La Réunion connaît à chaque rentrée scolaire des ouvertures d'établissements. Cependant les effectifs par établissement sont beaucoup plus élevés qu'en Métropole.

### Objectifs visés :

#### Mesure

La mesure, dont le coût total a été estimé à 147 millions d'€, vise à diminuer le nombre d'élèves par établissement afin d'éviter les problèmes liés au sureffectif (échec scolaire, violence...). L'objectif est d'offrir de meilleures conditions d'étude en améliorant les établissements existants et en construisant de nouveaux dans l'optique d'une croissance du nombre d'élèves. Il devrait en résulter une meilleure répartition des effectifs scolarisés sur l'ensemble du territoire (diminution des temps de trajet).

Enfin, il s'agit de répondre aux évolutions technologiques qui devront être intégrées dans la formation pour permettre aux jeunes de bénéficier d'une meilleure insertion professionnelle.

Cette mesure est en continuité avec deux mesures du DOCUP 1994/1999. Les dépenses publiques engagées entre 1994 et 1999 ont atteint 86 M€ soit un taux d'engagement de 103,6% .

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Construction, câblage des nouveaux collèges	39,787	27,1%
02	Construction, câblage des nouveaux lycées	50,922	34,6%
03	Mise à niveau fonctionnelle et câblage des établissements construits avant 1994 - lycées	35,119	23,9%
04	Mise à niveau fonctionnelle des établissements construits avant 1994 - collèges	13,930	9,5%
05	Soutien à la mise à niveau des équipements pédagogiques des lycées	7,251	4,9%
	<b>TOTAUX</b>	<b>147,009</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

FEDER :	60 %
REGION :	25,4%
DEPARTEMENT :	14,6%

## **Programmation, engagements, paiements**

32% des dépenses totales ont été programmées sur l'ensemble de la mesure.  
Seule la sous-mesure 05 n'enregistre aucune programmation.

Les engagements suivent la programmation.

Le taux de paiement est faible : 12%. Ce taux moyen résulte de la seule mesure 01, payée à 71%, aucun paiement n'étant intervenu dans les autres mesures.

## **Mise en œuvre**

Le programme a pris un certain retard en ce qui concerne la construction des collèges, retard qui se comble progressivement.

Les coûts de réalisation initialement prévus tendent à être dépassés (extension de l'assiette des travaux à certains équipements comme les équipements sportifs ; surcoûts de travaux liés à la raréfaction foncière et à la nécessité consécutive d'utiliser des terrains disponibles avec une configuration difficile).

## **Perspectives**

Les perspectives de réalisation au-delà de 2004 restent à clarifier par les services

Mais, en termes de programmation, la tendance est à un dépassement des crédits.

## **Conclusions**

Les deux principaux problèmes à résoudre concernent : la maîtrise des coûts, d'une part, l'accélération des paiements, d'autre part.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
D1		<b>Collèges et lycées</b>	<b>147 008 566</b>	<b>5,2%</b>	<b>88 205 435</b>	<b>58 803 130</b>	<b>0</b>	
	01	Construction, câblage des nouveaux collèges	39 786 517		23 871 910	15 914 607	0	DDE
	02	Construction, câblage des nouveaux lycées	50 922 059		30 553 235	20 368 823	0	DDE
	03	Mise à niveau fonctionnelle et câblage des établissements construits avant 1994 - lycées	35 118 661		21 071 197	14 047 464	0	DDE
	04	Mise à niveau fonctionnelle des établissements construits avant 1994 - collèges	13 929 983		8 358 286	5 571 697	0	DDE
	05	Soutien à la mise à niveau des équipements pédagogiques des lycées	7 251 346		4 350 808	2 900 538	0	

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
D1		<b>Collèges et lycées</b>	<b>46 872 871</b>	<b>4,6%</b>	<b>28 123 723</b>	<b>18 749 148</b>	<b>0</b>	<b>32%</b>
	01	Construction, câblage des nouveaux collèges	7 957 430		4 774 458	3 182 972	0	20%
	02	Construction, câblage des nouveaux lycées	16 414 763		9 848 858	6 565 905	0	32%
	03	Mise à niveau fonctionnelle et câblage des établissements construits avant 1994 - lycées	19 300 208		11 580 125	7 720 082	0	55%
	04	Mise à niveau fonctionnelle des établissements construits avant 1994 - collèges	3 200 471		1 920 283	1 280 188	0	23%
	05	Soutien à la mise à niveau des équipements pédagogiques des lycées	0		0	0	0	0%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
D1		<b>Collèges et lycées</b>	<b>31 434 939</b>	<b>67%</b>	<b>5 616 314</b>	<b>12%</b>	<b>1,5%</b>
	01	Construction, câblage des nouveaux collèges	7 957 430	100%	5 616 314	71%	
	02	Construction, câblage des nouveaux lycées	14 783 709	90%	0	0%	
	03	Mise à niveau fonctionnelle et câblage des établissements construits avant 1994 - lycées	5 493 329	28%	0	0%	
	04	Mise à niveau fonctionnelle des établissements construits avant 1994 - collèges	3 200 471	100%	0	0%	
	05	Soutien à la mise à niveau des équipements pédagogiques des lycées					

## **Mesure D2 : Université**

L'Université de La Réunion n'existe que depuis 1982. Elle doit faire face à une augmentation constante de ses effectifs (doublement tous les 7 ans). L'enseignement supérieur compte 14 000 étudiants en 2001 soit une augmentation de 5% par rapport à 2000.

A l'horizon 2020 on prévoit entre 25 000 et 35 000 étudiants.

### **Objectifs visés**

#### *Mesure*

Cette mesure n'existait pas dans le programme précédent. Elle vise à faire face à la croissance des effectifs tant au niveau de la capacité d'accueil que de la diversification des diplômes délivrés. L'objectif est de faire de La Réunion un pôle régional universitaire notamment dans le domaine de la biologie et sciences des aliments ainsi que de la géosphère.

Les dépenses publiques allouées s'élèvent à plus de 33M€

#### *Sous-mesures*

Deux sous mesures ont été mises en place :

- actions de « première urgence » : 96,3% du coût total ;
- création de richesses et d'emplois : innovation et pôles de compétences.

### **Financement**

FEDER : 60%

ETAT : 25,4%

REGION : 9,7%

DEPARTEMENT : 4,9%

### **Programmation, engagements, paiements**

Taux de programmation : 25% du coût total prévu ; dont 87% pour la seconde sous-mesure et 23% pour la première.

Les engagements sont cohérents avec la programmation.

Les paiements effectués s'avèrent très faible : 3% du coût total programmé.

### **Mise en œuvre**

Au titre de la première sous-mesures 5 opérations portant sur la création de nouvelles structures ont été programmées. Au titre de la seconde sous-mesure 17 opérations ont été agréés correspondant à quatre programmes.

### **Perspectives**

Les besoins initialement évalués ont reposé sur des évolutions prévisionnelles des effectifs et des ratios de coûts, les projets restant à préciser et à étudier. Compte tenu des modalités initiales d'estimation des dépenses, celles-ci ont été arrêtées à un niveau que l'on savait inférieur aux besoins théoriques. Il avait été décidé qu'un réexamen interviendrait à mi-parcours.

D'où le retard de programmation enregistré sur la première sous-mesure qui était attendu.

Les dossiers en cours d'étude pourraient, s'ils étaient tous finalisés, se traduire par un dépassement du budget de la première sous-mesure.

### **Conclusion**

Du point de vue de la bonne marche du programme, les enjeux essentiels résident dans l'accélération de la mise en œuvre (aboutissement des dossiers) et une augmentation importante des paiements.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
D2		Université	33 132 623	1,2%	19 879 604	13 253 020	0	
	01	Actions première urgence université	31 899 451		19 139 670	12 759 780	0	RECTORAT
	02	Création de richesses et d'emplois : innovation et pôles de compétences	1 233 173		739 933	493 240	0	DRRT

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
D2		Université	8 334 671	0,8%	4 640 215	3 694 456	0	25%
	01	Actions première urgence université	7 266 834		3 999 513	3 267 321	0	23%
	02	Création de richesses et d'emplois : innovation et pôles de compétences	1 067 837		640 702	427 135	0	87%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
D2		Université	5 628 816	68%	234 573	3%	0,1%
	01	Actions première urgence université	4 560 979	63%	0	0%	
	02	Création de richesses et d'emplois : innovation et pôles de compétences	1 067 837	100%	234 573	22%	

## Mesure D3 : Pôles d'excellence de la formation professionnelle

### Objectifs

#### Mesure

La mesure, dont le coût total maqueté s'élève à 26,6 millions d'euros, vise à développer ou à améliorer les offres de qualifications professionnelles afin que celles-ci soient mieux adaptées aux besoins économiques et sociaux. Pour ce, il est nécessaire de développer les centres de formation existants et d'en créer de nouveaux. De plus ces centres devront avoir des équipes pédagogiques adaptées, et des liens privilégiés avec les acteurs de l'emploi.

Cette mesure reprend dans sa totalité une mesure du DOCUP 1994/1999. Les dépenses publiques prévues s'élevaient alors à 1,86M€

#### Sous-mesures

Quatre sous-mesures ont été mises en place :

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Centre de formation aux métiers de l'Automobile et du Transport	10,359	38,9%
02	Pôle de formation électricité/automatismes/maintenance industrielle (CIRFIM )	5,919	22,2%
03	Maison de l'Emploi et de la Formation	1,480	5,6%
04	Reconfiguration des pôles sectoriels de l'AFPAR	8,879	33,3%
	<b>TOTAUX</b>	<b>26,638</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le FEDER contribuant à 60%, c'est la Région qui assure le cofinancement national.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation actuelle est symbolique. Les engagements et paiements sont à niveau zéro.

### Mise en œuvre

- D 301 : l'opération a de sérieuses chances de se réaliser ;
- D 302 : on peut nourrir de sérieux doutes sur l'aboutissement de ce dossier ;
- D 303 : on en est encore au stade des réflexions ; le terrain d'assiette n'a pas encore été trouvé. Les délais de réalisation sont influencés par la décision qu'ont prise les partenaires de monter une opération de mise en réseau entre organismes.
- D 304 : l'opération a de sérieuses chances de se réaliser.

### Perspectives

Tous les projets prévus n'aboutiront pas dans les délais impartis (D 302 et peut-être même D 303).

### Conclusions

La révision à la baisse des prévisions apparaît aujourd'hui comme l'hypothèse la plus probable.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>D3</b>		<b>Pôles d'excellence de la formation professionnelle</b>	<b>26 637 597</b>	<b>0,9%</b>	<b>15 982 558</b>	<b>10 655 039</b>	<b>0</b>	
	01	Centre de formation aux métiers de l'Automobile et du Transport	10 359 066		6 215 439	4 143 626	0	
	02	Pôle de formation électricité/automatismes/maintenance industrielle ( CIRFIM )	5 919 466		3 551 680	2 367 786	0	
	03	Maison de l'Emploi et de la Formation	1 479 867		887 920	591 947	0	
	04	Reconfiguration des pôles sectoriels de l'AFPAR	8 879 199		5 327 519	3 551 680	0	DDE

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>D3</b>		<b>Pôles d'excellence de la formation professionnelle</b>	<b>45 043</b>	<b>0,0%</b>	<b>27 026</b>	<b>18 017</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
	01	Centre de formation aux métiers de l'Automobile et du Transport	0		0	0	0	0%
	02	Pôle de formation électricité/automatismes/maintenance industrielle ( CIRFIM )	0		0	0	0	0%
	03	Maison de l'Emploi et de la Formation	0		0	0	0	0%
	04	Reconfiguration des pôles sectoriels de l'AFPAR	45 043		27 026	18 017	0	1%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>D3</b>		<b>Pôles d'excellence de la formation professionnelle</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0,0%</b>
	01	Centre de formation aux métiers de l'Automobile et du Transport					
	02	Pôle de formation électricité/automatismes/maintenance industrielle ( CIRFIM )					
	03	Maison de l'Emploi et de la Formation					
	04	Reconfiguration des pôles sectoriels de l'AFPAR	0	0%	0	0%	

## **Chapitre 6 : Ouverture sur l'extérieur (mesures de l'axe E)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

En matière d'infrastructures portuaires et aéroportuaires, les résultats et impacts du programme devraient être positifs et on peut raisonnablement escompter que les objectifs de développement des trafics concernés pourraient être dépassés.

Ceci, malgré la réduction de l'enveloppe de travaux concernant l'aéroport de Roland Garros et malgré les retards pris dans l'aboutissement des études portuaires.

Les points faibles se situent dans les mesure E3 (Export) et E4 (coopération).

La mesure E3 semble avoir été surdimensionnée. Mais des investissements seront programmés et des emplois créés.

**La mesure E4 est hypothéquée dans sa réussite par des difficultés diverses: pilotage, dynamique de projets, concurrence de dispositifs.**

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe E

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>OUVERTURE DE LA REUNION SUR L'EXTERIEUR</b>			<b>141,886</b>				
E1	<b>Aéroports</b>		<b>22,198</b>		X		
	01	Adapter les structures aéroportuaires aux évolutions de trafic	22,198	x			
	02	Pierrefonds	0,000			x	
E2	<b>Ports</b>		<b>57,123</b>		X		
	01	Cercle d'évitage	23,678	X			
	02	Quais vrac 20 et 21	9,323	X			
	03	Equipements quais (grue, portiques, trémies,...)	7,695	X			
	04	Sea-line de Gillot	7,399			X	
	05	Silo à céréales	9,027				X
E3	<b>Export</b>		<b>56,350</b>			X	
	01	Accueil des investisseurs CPI	4,143				
	02	Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	44,396			X	
	03	Prospection à l'export	5,416				
	04	Aide au recrutement d'un cadre export	1,654				
	05	Réussir à l'export (autodiagnostic et accompagnement de 20 entreprises)	0,740				
E4	<b>Coopération</b>		<b>6,215</b>			X	
	01	Coopération régionale et antennes	4,144			X	
	02	Promotion du tourisme dans l'Océan Indien	1,332			X	
	03	Coopération environnementale	0,740			X	

## **Mesure E1 : Aéroports**

### **Objectifs**

#### *Mesure*

Les interventions sont destinées aux aéroports de Saint-Denis-Roland-Garros et de Pierrefonds. Le principal objectif concernant Roland Garros est d'accueillir, en 2004<sup>10</sup>, 2 millions de passagers /an. S'agissant de Pierrefonds, on vise 150 000 passagers/an.

#### *Sous-mesures*

La sous-mesure 02 rassemble les investissements à Pierrefonds. Mais les dépenses correspondantes n'ont pas été quantifiées ex ante.

Les estimations de dépenses, au moment de l'élaboration de la maquette, portaient sur 1 million d'€ de plus. La prévision du complément de programmation a été délibérément réévaluée à 22,2 millions d'€

### **Financement**

FEDER : 40%

C.C.I.R. : 45,3%.

Région, Département : à parité pour le solde.

### **Programmation, engagements, paiements**

La programmation atteint 15%, essentiellement sur la première des deux sous-mesures. Les dépenses programmées sont engagées. Aucun paiement n'est encore intervenu.

### **Mise en œuvre**

La situation actuelle n'est plus la même qu'au moment où le programme a été élaboré. A ce moment, le trafic étant en hausse de 5 à 7%/an. Aux événements du 11 septembre, s'est ajoutée la disparition d'AIR LIB. En 2001, le trafic a baissé de 3%. En 2002, on a enregistré une légère reprise (0,9%). Pour 2003, la croissance attendue serait de 1,5%.

Avant 2001, la CCIR, concessionnaire, avait lancé de grosses opérations sur Roland-Garros, qu'il n'était plus possible de remettre en cause, notamment le garage-parking pour avions (33,5 millions d'€). Les marchés ont dû être honorés. Mais la CCIR, en raison de la baisse de ses recettes, se trouve contrainte d'étaler dans le temps ses opérations. Notons que les perspectives de renouvellement de la concession sont incertaines ce qui peut avoir pesé sur les choix d'investissements.

Simultanément, les estimations de travaux sur Pierrefonds sont passées de 5 à plus de 9 millions d'€

---

<sup>10</sup> L'indicateur du programme se réfère à 2006 alors que l'objectif avait été arrêté pour 2004.

## Perspectives

Les investissements initialement prévus pour une programmation au cours de l'année 2003, concernant Roland-Garros, portaient sur :

l'extension du hall public est (1,5 millions d'€) ;  
l'extension du hall sud (3,0 millions) ;  
l'extension du hall ouest (6,0 millions) ;  
les galeries et passerelles télescopiques (4,6 millions) ; les conventions étant signées pour les passerelles ;  
le parking avion fret (suite de programmation de 1,9 millions d'€).

Si l'on tient compte des engagements irréversibles, il reste 10,5 millions d'€ à propos desquels il va falloir prochainement décider une nouvelle planification des dépenses afin de tenir compte des problèmes de trésorerie du concessionnaire.

En ce qui concerne Pierrefonds, les travaux ne devraient pas commencer avant la fin de l'année 2004.

## Conclusions

Il est possible que l'on soit amené à réduire la prévision de dépenses totales de plus de 5 millions d'€<sup>11</sup>

On observera que, tendanciellement, le trafic des aéroports est assuré de progresser. Les incertitudes portent surtout sur le rythme de croissance. Rappelons, d'une part, que le contexte international est particulièrement volatile et que, d'autre part, la succession d'AIR LIB est en cours.

Il faut également insister sur le fait que les problèmes récurrents de desserte depuis plusieurs années continuent à être très pénalisants pour l'île tant en raison de l'insuffisance chronique de l'offre que des coûts élevés et exagérément fluctuants pratiqués par les transporteurs, la compagnie nationale figurant, naturellement, au premier rang de ceux-ci.

Il y a manifestement incohérence entre cette situation et les efforts menés pour développer le tourisme, l'exportation de marchandises et de services ainsi que, on le verra plus loin, la mobilité.

L'étalement des travaux obligera à revoir une partie des indicateurs.

---

<sup>11</sup> En cumulant un supplément de dépenses de 4,5 millions pour Pierrefonds et des réductions de 10,5 pour Gillot.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
E1		Aéroports	22 197 998	0,8%	8 879 199	13 318 799	0	
	01	Adapter les structures aéroportuaires aux évolutions de trafic	22 197 998		8 879 199	13 318 799	0	DDE
	02	Pierrefonds	0		0	0	0	DDE

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
E1		Aéroports	3 317 245	0,3%	1 376 898	1 915 347	25 000	15%
	01	Adapter les structures aéroportuaires aux évolutions de trafic	3 067 245		1 226 898	1 840 347	0	14%
	02	Pierrefonds	250 000		150 000	75 000	25 000	

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
E1		Aéroports	3 317 245	100%	0	0%	0,0%
	01	Adapter les structures aéroportuaires aux évolutions de trafic	3 067 245	100%	0	0%	
	02	Pierrefonds	250 000	100%	0	0%	

## Mesure E2 : Ports

### Objectifs

#### Mesure

Les investissements portuaires prévus au programme, soit 57,122 millions d'euros, intéressent principalement le port EST, et les infrastructures de commerce qui sont destinés d'une part à faire face à la croissance du trafic qui progresse à un rythme de 4-5% par an et, d'autre part, à élever la productivité des installations.

#### Sous-mesures

La principale des cinq sous-mesures concerne le cercle d'évitage.

Sous-mesures	Ports	Coût total en millions d'€	Structure
01	Cercle d'évitage	23,678	41,5%
02	Quais vrac 20 et 21	9,323	16,3%
03	Equipements quais (grue, portiques, trémies,...)	7,695	13,5%
04	Sea-line de Gillot	7,399	13,0%
05	Silo à céréales	9,027	15,8%
	<b>TOTAUX</b>	<b>57,123</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

FEDER : 47,6%  
C.C.I.R. : 36,9%  
ETAT : 20,5%

### Programmation, engagements, paiements

La programmation atteint 10% du coût total et 11% sur la première et la plus importante des sous-mesures. Les sous-mesures 02, 04, 05 n'ont pas encore été programmées.

Les engagements sont en ligne avec la programmation.

Aucun paiement n'est encore intervenu.

### Mise en oeuvre

Le retard de programmation est patent. Mais ce retard ne constitue pas l'aspect principal de la situation. En effet, les estimations effectuées en 1999 pour la préparation du DOCUP sont dépassées car les études n'étaient pas, à l'époque, suffisamment avancées. L'estimation des coûts figurant dans la maquette n'apparaît plus valable. Les estimation actuelles se situeraient plutôt autour de 75 M€

Pour le cercle d'évitage et les quais vrac 20 et 21, les travaux sont prévus en 2005-2006. Le dossier est en phase « projet ». Les coûts excèdent sensiblement les estimations initiales avec, vraisemblablement, un dossier « grand projet ».

S'agissant des équipements de quai le programme d'investissements pluri-annuels du concessionnaire se poursuit normalement.

Concernant le Sea-line de Gillot, seule les études pourront être réalisées dans le cadre du programme actuel.

Le silo à céréales est actuellement l'objet d'une réflexion sur la meilleure solution à retenir au plan de la maîtrise d'ouvrage. L'issue de cette réflexion et l'option prise auront d'importantes conséquences sur les modalités de financement.

## **Perspectives**

Il est probable que les dépenses programmées atteindront au moins le niveau fixé par la maquette. Il en ira peut-être autrement des paiements dont le rythme devra être compatible avec les contraintes de délais du programme et les contraintes de consommation des crédits. Pour une bonne gestion du programme, les incertitudes qui viennent d'être évoquées doivent être levées le plus tôt possible, c'est-à-dire dans les toutes prochaines semaines. Ceci suppose un engagement ferme de la CCIR sur les montants et les délais.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
E2		Ports	57 122 847	2,0%	24 329 005	32 793 842	0	
	01	Cercle d'évitage	23 677 864		9 471 146	14 206 718	0	DDE
	02	Quais vrac 20 et 21	9 323 159		3 729 264	5 593 895	0	
	03	Equipements quais (grue, portiques, trémies,...)	7 695 306		3 078 122	4 617 183	0	DDE
	04	Sea-line de Gillot	7 399 333		4 439 600	2 959 733	0	
	05	Silo à céréales	9 027 186		3 610 874	5 416 311	0	

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
E2		Ports	5 545 899	0,5%	2 218 359	3 327 539	0	10%
	01	Cercle d'évitage	2 545 899		1 018 359	1 527 539	0	11%
	02	Quais vrac 20 et 21	0		0	0	0	0%
	03	Equipements quais (grue, portiques, trémies,...)	3 000 000		1 200 000	1 800 000	0	39%
	04	Sea-line de Gillot	0		0	0	0	0%
	05	Silo à céréales	0		0	0	0	0%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
E2		Ports	2 545 899	46%	0	0%	0,0%
	01	Cercle d'évitage	2 545 899	100%	0	0%	
	03	Equipements quais (grue, portiques, trémies,...)	0	0%	0	0%	
	04	Sea-line de Gillot					
	05	Silo à céréales					

## Mesure E3 : Export

### Objectifs

#### Mesure

Il s'agit d'aides directes aux entreprises : frais de prospection, recrutement de cadre, aides aux investissements.

Les entreprises de BTP et les entreprises sucrières ne sont pas éligibles.

La mesure existait déjà dans l'ancien programme. Elle avait été fortement sollicitée. Quelques effets pervers s'étaient, semble-t-il, manifestés (aides au financement de la présence dans les manifestations).

On vise à soutenir 400 projets.

Le flux export (hors sucre) s'accroîtrait de 66%.

#### Sous-mesures

La plus importante des sous-mesures, de très loin, consiste en une dotation au profit d'un Fonds d'aide à la localisation des entreprises pour financer des projets d'implantation

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Accueil des investisseurs CPI	4,143	7,4%
02	Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	44,396	78,8%
03	Prospection à l'export	5,416	9,6%
04	Aide au recrutement d'un cadre export	1,654	2,9%
05	Réussir à l'export (autodiagnostic et accompagnement de 20 entreprises)	0,740	1,3%
	<b>TOTAUX</b>	<b>56,350</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

FEDER : 33,5%

Investisseurs privés : 45,7%

Etat, Région, Département : 20,8%

### Programmation, engagements, paiements

La programmation actuelle représente 13% du coût total.

La faiblesse de la programmation provient essentiellement de la principale sous-mesure (02) : 4% .

Les engagements et paiements sont en ligne avec la programmation.

### Perspectives

On prévoit actuellement, près de 30 millions de dépenses à programmer au titre du Fonds d'aide à la localisation des entreprises.

### Conclusions

Les prévisions actuelles conduisent à une montée en puissance importante de la programmation. Ceci étant, de fortes incertitudes entourent, encore, la consommation des crédits du Fonds d'aide à la localisation des entreprises.

Il faudrait donc, techniquement parlant, que la sous-mesure si on la maintient puisse s'inscrire dans une mesure dont les perspectives de consommation sont plus certaines.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>E3</b>		<b>Export</b>	<b>56 350 209</b>	<b>2,0%</b>	<b>18 854 979</b>	<b>11 761 831</b>	<b>25 733 399</b>	
	01	Accueil des investisseurs CPI	4 143 478		3 107 720	1 035 759	0	DRIRE
	02	Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	44 395 995		13 318 799	8 879 199	22 197 998	DRIRE
	03	Prospection à l'export	5 416 311		1 488 746	1 219 410	2 708 156	DRCE
	04	Aide au recrutement d'un cadre export	1 654 491		495 755	331 490	827 245	DRCE
	05	Réussir à l'export (autodiagnostic et accompagnement de 20 entreprises)	739 933		443 960	295 973	0	

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>E3</b>		<b>Export</b>	<b>7 269 105</b>	<b>0,7%</b>	<b>3 503 917</b>	<b>2 528 243</b>	<b>1 236 945</b>	<b>13%</b>
	01	Accueil des investisseurs CPI	3 049 604		1 829 388	1 219 592	623	74%
	02	Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	1 829 388		1 097 633	731 755	0	4%
	03	Prospection à l'export	962 177		318 473	318 473	325 231	18%
	04	Aide au recrutement d'un cadre export	1 427 936		258 423	258 423	911 091	86%
	05	Réussir à l'export (autodiagnostic et accompagnement de 20 entreprises)	0		0	0	0	0%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>E3</b>		<b>Export</b>	<b>6 480 779</b>	<b>89%</b>	<b>3 177 623</b>	<b>44%</b>	<b>0,8%</b>
	01	Accueil des investisseurs CPI	2 287 359	75%	1 282 220	42%	
	02	Fonds d'aide à la localisation d'entreprises	1 829 388	100%	1 097 633	60%	
	03	Prospection à l'export	936 096	97%	452 136	47%	
	04	Aide au recrutement d'un cadre export	1 427 936	100%	345 634	24%	
	05	Réussir à l'export (autodiagnostic et accompagnement de 20 entreprises)					

## **Mesure E4 : Coopération**

### **Objectifs**

#### *Mesure*

La mesure, vise à favoriser l'intégration de la Réunion dans son environnement régional en soutenant financièrement des projets d'échanges et de coopération.

Le nombre de programmes de coopération escompté s'élève à 30 au lieu de 20 dans l'ancien programme. L'accueil d'étudiants stagiaires doit passer de 100 à 210.

Dans l'ancien programme, la mesure avait été dotée de 4,4 millions d'€ (dépenses essentiellement publiques), cette dotation ayant été consommée à hauteur de 77%. Elle a été portée à 6,2 millions d'€

#### *Sous-mesures*

Trois sous-mesures ont été mises en place :

- coopération régionale (2/3 du coût total) ;
- coopération touristique ;
- coopération environnementale.

### **Financement**

FEDER : 70% ;

Etat, Région, Département : 30%

### **Programmation, engagements, paiements**

La programmation de la mesure s'établit à 12% de son coût total (5 opérations programmées).

La première sous-mesure atteint en programmation le taux de 15%. La seconde mesure n'est que très faiblement programmée et la troisième pas du tout.

Les engagements et paiements sont en ligne avec la programmation.

### **Mise en œuvre**

Relevons des problèmes de pilotage ainsi que des complexités non négligeables pour monter les opérations. Est venu récemment s'ajouter à l'existant un nouvel outil de financement, le Fonds de Coopération Régionale (FCR) qui exerce une certaine attractivité sur les projets.

### **Perspectives**

Il devrait être, dans ce contexte, particulièrement difficile de combler le retard accumulé en ce qui concerne la première sous-mesure. L'incertitude prédomine au sujet des deux autres.

### **Conclusions**

Le risque de sous-consommation des crédits et de non respect des objectifs est patent. Beaucoup de pistes ont été initiées (par exemple : Assises de la Recherche, Séminaire sur le développement durable dans l'Océan Indien). Mais peu de projets concrets sont encore discernables.

L'opportunité de distinguer trois sous-mesures est aujourd'hui discutable.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
E4		<b>Coopération</b>	<b>6 215 439</b>	<b>0,2%</b>	<b>4 350 808</b>	<b>1 864 632</b>	<b>0</b>	
	01	Coopération régionale et antennes	4 143 626		3 107 720	1 035 907	0	MCR
	02	Promotion du tourisme dans l'Océan Indien	1 331 880		799 128	532 752	0	MCR
	03	Coopération environnementale	739 933		443 960	295 973	0	

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
E4		<b>Coopération</b>	<b>726 900</b>	<b>0,1%</b>	<b>441 935</b>	<b>284 965</b>	<b>0</b>	<b>12%</b>
	01	Coopération régionale et antennes	601 176		366 501	234 675	0	15%
	02	Promotion du tourisme dans l'Océan Indien	125 724		75 434	50 290		9%
	03	Coopération environnementale	0		0	0	0	0%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
E4		<b>Coopération</b>	<b>291 087</b>	<b>40%</b>	<b>137 570</b>	<b>19%</b>	<b>0,0%</b>
	01	Coopération régionale et antennes	291 087	48%	137 570	23%	
	02	Promotion du tourisme dans l'Océan Indien	0	0%	0	0%	
	03	Coopération environnementale					

## **Chapitre 7 : Insertion et lutte contre l'exclusion (mesures de l'axe G)**

## Constats et propositions communes aux trois axes cofinancés par le FSE

Les mesures des axes G, H, I sont cofinancées par le F.S.E.

Le bilan des entretiens effectués (avec les gestionnaires et les bénéficiaires) fait principalement ressortir les constats et opinions suivants :

- Malgré sa situation insulaire et la taille limitée de sa population, la Réunion est parvenue à se doter d'un appareil de formation et d'insertion qui d'une part, n'a cessé de se professionnaliser et, d'autre part, couvre localement une partie très significative des besoins<sup>12</sup>. Ceci étant, on ne saurait oublier que le manque d'opérateurs freine, encore, de l'avis de plusieurs personnes consultées, le développement du programme et le renouvellement de ses priorités.
- Les financements européens représentent un apport substantiel. Les actions financées relèvent de priorités régionales et nationales en même temps qu'elles s'inscrivent dans un cadre communautaire. L'intervention communautaire consiste, d'une part, dans la définition des grandes priorités et, d'autre part, dans la sélection des actions bénéficiant de son soutien.
- Les politiques de formation et d'insertion ainsi que leur mise en œuvre, pour une bonne partie d'entre elles, ne peuvent manquer de subir les effets du contexte local de chômage élevé. Cette situation pèse en particulier sur l'attractivité des stages vis-à-vis des jeunes et sur leur fréquentation (taux d'abandon au début de la formation en augmentation constante). A l'inverse, la majorité des observateurs interrogés considère que la baisse du chômage observée dans la dernière période n'est pas étrangère aux actions menées en matière de formation et de lutte contre l'exclusion.
- Les grands travaux (transfert des eaux d'Est en Ouest, route des Tamarins) engendrent de notables besoins de formation. Dans le cas de la route des Tamarins, ces besoins concernent environ un millier d'emplois locaux à pourvoir.
- Les organismes de formation souhaiteraient se voir plus étroitement associés aux choix d'orientations, essentiellement effectués par les élus.
- La situation de nombreux jeunes sortant du système scolaire conduit les organismes de formation professionnelle et permanente à développer des actions qui se situent en amont de la préqualification (comportement, sociabilité). Il serait donc souhaitable que l'on en tienne un plus grand compte dans les critères d'évaluation, trop essentiellement axés, selon nos interlocuteurs sur l'emploi.
- Plus de 45 000 jeunes sont actuellement inscrits dans les missions locales, en attente d'orientation et de formation.
- Les spécificités des territoires dans la définition des actions de formation semblent, d'après plusieurs acteurs, insuffisamment prises en compte.
- D'une manière plus générale, on aurait intérêt à développer l'ingénierie dans la définition des projets de formation. Les organismes existants éprouvent, en effet, quelques difficultés à renouveler leurs produits. Ils sont relativement plus performants sur des publics faiblement qualifiés ou sans qualification et s'adaptent moins facilement à d'autres publics.
- L'articulation entre l'Education nationale et la formation permanente est considérée par plusieurs interlocuteurs comme insuffisamment approfondie. Une amélioration de la situation, en la matière, pourrait constituer un des objectifs prioritaires dans la mise à jour du programme régional de formation.

---

<sup>12</sup> On peut estimer à plus de 250 les structures spécialisées dans la formation et à plus de 400 si l'on tient compte des structures qui exercent, parallèlement à la formation, une autre activité.

- Certains organismes relais qui développent des actions de formation ou participent à celles-ci (CAF :accompagnement scolaire ; ADI) éprouvent des difficultés pour bénéficier de subventions, n'étant pas reconnus comme organismes intermédiaires.
- Nombre d'organismes ne peuvent fonctionner sans soutien de trésorerie, les modalités de paiement des subventions FSE étant mal adaptées (remboursements de dépenses parfois très tardifs). D'où l'importance du dispositif de préfinancement mis en place par le Conseil Régional.
- Il subsiste des cas significatifs où l'éloignement des centres de formation du domicile des bénéficiaires pose problème en dépit des progrès déjà accomplis. Les premières expériences de formation à distance sont en cours.
- Outre les nécessités, évoquées précédemment, d'améliorer le suivi des actions, l'évaluation reste encore à développer. L'évaluation devrait se distinguer beaucoup plus nettement du contrôle. Quelques travaux d'évaluation sont actuellement effectués par l'OREF qui publie d'intéressantes études. L'organisme qui compte trois personnes se trouve affecté d'un turn-over important. Il reste assurément à consolider. Ses travaux mériteraient de reposer sur une vision stratégique plus complète des questions d'emploi et de formation. Plus généralement, les outils d'évaluation, comme ceux du suivi sont trop dispersés. Enfin, la prospective des besoins de formation, très liée à l'évaluation, n'est pas encore à la hauteur des enjeux.
- L'excellence des collaborations entre la Région et l'Etat a été soulignée par divers interlocuteurs.

## Eléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe G

L'appréciation des résultats et impacts peut-être effectuée du point de vue des finalités ultimes consistant à faire reculer les situations d'exclusion. Elle peut être également appréciée au regard du rôle que sont censées assumer les actions prévues et des contributions qui peuvent être les leurs.

En adoptant le premier point de vue, on aboutit forcément à des conclusions sur l'insuffisance des actions en présupposant que l'exclusion est à combattre uniquement par des mesures sociales spécifiques et des mesures de formation, ce qui est inexact. C'est donc le second point de vue qu'il convient de retenir.

A cet égard, les actions qui se mettent en œuvre conformément aux prévisions initiales et aux objectifs fixés, l'emportent très nettement sur les actions qui s'orientent vers un échec.

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe G

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>INSERTION ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>			<b>131,566</b>				
01	<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en activité</b>		<b>33,876</b>	X			
	01	Chantiers emplois verts	12,305		X		
	02	Chantiers ONF	5,775	X			
	03	Chantiers de proximité	5,067			X	
	04	Aides à la personne pour la création d'activités (PREFACE, Agence d'insertion)	0,937			X	
	05	Aide au poste & pôles d'insertion	1,686			X	
	06	Programme de formation en accompagnement des projets d'initiative locale	8,107	X			
G2	<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en parcours</b>		<b>74,481</b>		X		
	01	Actions de préparation à l'insertion	3,040	X			
	02	Actions d'utilité sociale	2,027			X	
	03	Accompagnement de public sous contrats aidés (CES, CEC, CIA)	2,027			X	
	04	PLIE	30,346		X		
	05	Formations liées au dispositif "Nouveaux services, emplois jeunes"	8,089			X	
	06	Programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes	28,953		X		
G3	<b>Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion</b>		<b>23,209</b>		X		
	01	Programme de formation en faveur des détenus	1,013	X			
	02	Insertion des personnes handicapées	5,484	X			
	03	Accompagnement scolaire	7,062		X		
	04	Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme	9,650	X			

## Mesure G1 : Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en activité

### Objectifs

#### Mesure

La mesure est destinée à remobiliser des publics adultes, généralement sans formation, sur la base d'actions pratiques.

Le programme doit permettre de soutenir 167 projets par an et toucher 400 bénéficiaires/an.

Ces objectifs ont été déterminés à partir des réalisations de l'ancien programme.

Les dépenses éligibles se limitent au personnel encadrant.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Chantiers emplois verts	12,305	36,3%
2	Chantiers ONF	5,775	17,0%
3	Chantiers de proximité	5,067	15,0%
4	Aides à la personne pour la création d'activités (PREFACE, Agence d'insertion)	0,937	2,8%
5	Aide au poste & pôles d'insertion	1,686	5,0%
6	Programme de formation en accompagnement des projets d'initiative locale	8,107	23,9%
	TOTAUX	33,876	100,00%

### Financement

FSE : 70% du coût total ;  
Principal cofinanceur national : Région

### Programmation, paiements

La programmation atteint 44% du coût total prévu alors que deux sous-mesures n'ont donné lieu à aucune programmation (03,05) et que la programmation de la sous-mesure G1,04 se situe à 5%. 39% des dépenses programmées ont été payées.

### Mise en œuvre

Globalement, la programmation est satisfaisante, bien que deux sous-mesures n'aient pas été programmées.

Par contre le niveau de dépenses certifiées est assez faible.

Au niveau de la programmation le nombre de bénéficiaires depuis le début du programme s'élève à 4 189 correspondant à un nombre d'heures stagiaires de 811125.

Au titre des chantiers verts, on a financé en 2002, 166 postes d'encadrants, en grande majorité à temps complet. Au titre des autres chantiers ONF, 25 encadrants ont été financés.

## **Perspectives**

Le démarrage des actions non programmées apparaît comme problématique étant donné que l'ADI (Agence départementale d'insertion) n'est pas reconnue comme organisation intermédiaire par le Ministère de l'Emploi. Il n'est donc pas possible de faire intervenir le FSE à son profit lorsqu'elle n'est pas maître d'ouvrage.

## **Conclusions**

On peut s'interroger sur l'intérêt que présente un niveau de détail aussi poussé des prévisions lorsque les enjeux financiers sont très faibles (cas de la sous-mesure G1,04).

La suppression éventuelle des sous-mesures qui ne sont pas mises en œuvre est à examiner.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
<b>G1</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en activité</b>	<b>33 875 835</b>	<b>1,2%</b>	<b>24 997 065</b>	<b>8 878 770</b>	<b>0</b>
	01	Chantiers emplois verts	12 304 814		9 070 717	3 234 097	0
	02	Chantiers ONF	5 775 127		4 268 572	1 506 555	0
	03	Chantiers de proximité	5 066 688		3 735 001	1 331 687	0
	04	Aides à la personne pour la création d'activités (PREFACE, Agence d'insertion)	936 898		693 643	243 255	0
	05	Aide au poste & pôles d'insertion	1 685 608		1 253 131	432 477	0
	06	Programme de formation en accompagnement des projets d'initiative locale	8 106 701		5 976 001	2 130 699	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>G1</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en activité</b>	<b>14 820 200</b>	<b>1,5%</b>	<b>10 826 816</b>	<b>3 981 401</b>	<b>11 983</b>	<b>44%</b>
	01	Chantiers emplois verts	4 846 063		3 640 253	1 205 810	0	39%
	02	Chantiers ONF	4 304 321		3 150 085	1 154 236	0	75%
	03	Chantiers de proximité	0		0	0	0	0%
	04	Aides à la personne pour la création d'activités (PREFACE, Agence d'insertion)	47 896		26 840	9 073	11 983	5%
	05	Aide au poste & pôles d'insertion	0		0	0	0	0%
	06	Programme de formation en accompagnement des projets d'initiative locale	5 621 920		4 009 638	1 612 283	0	69%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>G1</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en activité</b>	<b>5 838 387</b>	<b>39%</b>	<b>1,5%</b>
	01	Chantiers emplois verts	1 399 656	29%	
	02	Chantiers ONF	1 420 233	33%	
	06	Programme de formation en accompagnement des projets d'initiative locale	3 018 499	54%	

## Mesure G2 : Favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion par la mise en parcours

### Objectifs

#### Mesure

La mesure se différencie de la précédente en s'adressant aux mêmes publics mais en leur proposant un parcours d'insertion.

Au stade actuel, les objectifs quantitatifs de réalisation concernent essentiellement les PLIE : 6 500 bénéficiaires par an, dans le cadre de 11 programmes.

Au plan des résultats, le taux de sortie positive des dispositifs doit être au moins égal à 30%, ce qui correspond aux résultats observés dans l'ancien programme.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Actions de préparation à l'insertion	3,040	4,1%
2	Actions d'utilité sociale	2,027	2,7%
3	Accompagnement de public sous contrats aidés (CES, CEC, CIA)	2,027	2,7%
4	PLIE	30,346	40,7%
5	Formations liées au dispositif "Nouveaux services, emplois jeunes"	8,089	10,9%
6	Programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes	28,953	38,9%
	TOTAUX	74,481	100,0%

### Financement

FSE : 70%

REGION : 21,3%

### Programmation, paiements

La programmation est de 63% et le taux de paiement est de 34%.

Les deux sous-mesures 02 et 05 sont faiblement programmées.

### Mise en oeuvre

Les problèmes de mise en oeuvre sont analogues, pour la présente mesure à ceux évoqués au titre de la mesure G1. Ils ne concernent que deux sous-mesures de faible montant.

Au début du programme, les PLIE ont enregistré des difficultés de gestion, parfois dues à des facteurs internes et parfois aux changements dans la gestion du FSE. Ceci explique le retard pris dans la réalisation.

La faible programmation de la sous-mesure consacrée à la formation des emplois-jeunes résulte de sa définition même.

On a réservé des formations à des emplois-jeunes alors que les besoins sont suffisamment couverts par l'offre classique (par exemple, mesure H5).

La sous-mesure d'actions préparatoires à la qualification des jeunes est déjà quasiment programmée dans sa totalité.

### **Perspectives**

La tendance est au dépassement des crédits initialement prévus, notamment sur la sous-mesure précédemment citée.

Le rythme de consommation, d'année en année étant à peu près constant, un réabondement va donc s'imposer.

### **Conclusion**

Le dispositif PLIE remplit bien son rôle, avec des taux de sorties positives satisfaisants (1022 en 2002).

Les actions préparatoires à la qualification des jeunes font l'objet d'une forte demande eu égard aux échecs scolaires et à l'ampleur du phénomène d'exclusion.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
<b>G2</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en parcours</b>	<b>74 480 953</b>	<b>2,6%</b>	<b>54 957 871</b>	<b>19 523 082</b>	<b>0</b>
	01	Actions de préparation à l'insertion	3 040 013		2 241 001	799 012	0
	02	Actions d'utilité sociale	2 026 675		1 494 000	532 675	0
	03	Accompagnement de public sous contrats aidés (CES, CEC, CIA)	2 026 675		1 494 000	532 675	0
	04	PLIE	30 346 322		22 410 006	7 936 316	0
	05	Formations liées au dispositif "Nouveaux services, emplois jeunes"	8 088 766		5 976 001	2 112 764	0
	06	Programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes	28 952 502		21 342 862	7 609 640	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>G2</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en parcours</b>	<b>46 976 399</b>	<b>4,6%</b>	<b>35 364 925</b>	<b>11 611 474</b>	<b>0</b>	<b>63%</b>
	01	Actions de préparation à l'insertion	993 814		822 839	170 975	0	33%
	02	Actions d'utilité sociale	107 905		91 000	16 905	0	5%
	03	Accompagnement de public sous contrats aidés (CES, CEC, CIA)	431 980		248 187	183 793	0	21%
	04	PLIE	15 314 801		11 414 943	3 899 858	0	50%
	05	Formations liées au dispositif "Nouveaux services, emplois jeunes"	184 645		129 251	55 393	0	2%
	06	Programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes	29 943 255		22 658 705	7 284 551	0	103%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>G2</b>		<b>Favoriser l'insertion &amp; prévenir l'exclusion par la mise en parcours</b>	<b>15 945 066</b>	<b>34%</b>	<b>4,1%</b>
	01	Actions de préparation à l'insertion	60 452	6%	
	04	PLIE	4 840 371	32%	
	06	Programme d'actions préparatoires à la qualification des jeunes	11 044 243	37%	

## Mesure G3 : Prévenir et lutter contre les situations d'exclusion

### Objectifs

#### Mesure

Il s'agit de programmes d'actions spécifiques devant bénéficier :

- aux personnes handicapées ;
- aux personnes illettrées ;
- aux détenus ;
- aux familles dont les enfants ont besoin d'un accompagnement hors du temps scolaire.

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- 20% des personnes handicapées bénéficiaires des aides doivent trouver un emploi, soit, environ une centaine ;
- il est prévu de créer 4 sites permanents de lutte contre l'illettrisme ;
- 17 500 enfants bénéficieraient d'un accompagnement scolaire.

Au total, 250 actions seraient conventionnées.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Programme de formation en faveur des détenus	1,013	4,4%
2	Insertion des personnes handicapées	5,484	23,6%
3	Accompagnement scolaire	7,062	30,4%
4	Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme	9,650	41,6%
	TOTAUX	23,209	100,0%

La sous-mesure d'accompagnement scolaire présente un caractère innovant. Soulignons, également, l'enjeu essentiel de la sous-mesure G3,04.

### Programmation, paiements

Le taux de programmation est de 64%.

L'accompagnement scolaire est programmé à 108%.

36% des dépenses programmées ont été payées. Mais seulement 20% pour ce qui concerne l'accompagnement scolaire.

### Mise en œuvre

Le programme d'accompagnement scolaire n'existait pas dans le précédent programme. Sa mise en œuvre donne satisfaction.

Il est avéré que la CAF qui gère ce programme a pu accroître le public bénéficiaire grâce au FSE (10 000 enfants pris en charge).

En ce qui concerne l'illettrisme on rencontre deux séries de difficultés :

- une offre insuffisante par rapport aux besoins (1/7<sup>è</sup>) de la population ;
- une demande qui se concrétise très difficilement, le public étant difficile à repérer et à mobiliser ;

## **Perspectives et conclusions**

La mesure devrait correspondre aux prévisions initiales avec, tendanciellement, un léger dépassement.

Soulignons le manque d'envergure du volume d'actions destinés à lutter contre l'illettrisme.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
<b>G3</b>		<b>Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion</b>	<b>23 208 762</b>	<b>0,8%</b>	<b>17 144 416</b>	<b>6 064 345</b>	<b>0</b>
	01	Programme de formation en faveur des détenus	1 013 338		747 000	266 337	0
	02	Insertion des personnes handicapées	5 483 681		4 055 144	1 428 537	0
	03	Accompagnement scolaire	7 061 977		5 229 001	1 832 975	0
	04	Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme	9 649 767		7 113 271	2 536 495	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>G3</b>		<b>Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion</b>	<b>14 921 441</b>	<b>1,5%</b>	<b>11 067 691</b>	<b>3 853 750</b>	<b>0</b>	<b>64%</b>
	01	Programme de formation en faveur des détenus	608 248		388 698	219 550	0	60%
	02	Insertion des personnes handicapées	1 838 139		1 349 614	488 525	0	34%
	03	Accompagnement scolaire	7 612 091		5 654 738	1 957 353	0	108%
	04	Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme	4 862 963		3 674 642	1 188 321	0	50%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>G3</b>		<b>Prévenir et lutter contre les situations génératrices d'exclusion</b>	<b>5 309 585</b>	<b>36%</b>	<b>1,4%</b>
	01	Programme de formation en faveur des détenus	422 569	69%	
	02	Insertion des personnes handicapées	1 019 542	55%	
	03	Accompagnement scolaire	1 549 951	20%	
	04	Dispositif permanent de lutte contre l'illettrisme	2 317 522	48%	

## **Chapitre 8 : Formation et apprentissage tout au long de la vie (mesures de l'axe H)**

## Eléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

La majorité des mesures se met en œuvre dans des conditions conformes aux objectifs initialement prévus.

Les points faibles sont localisés au sein des mesures H2 (développement du travail féminin, égalité des chances) et H3 (recherche et développement de filières éducatives).

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe H

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>FORMATION ET APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</b>			<b>446,002</b>				
H1	<b>Mobilité géographique et professionnelle</b>		<b>85,583</b>		X		
	01	Mobilité des demandeurs d'emploi	6,495	X			
	02	Mobilité ANT	35,196		X		
	03	Mobilité des étudiants	2,670		X		
	04	Dispositif Régional de Mobilité	40,678		X		
	05	Valoriser potentiels humains réunionnais, et faciliter intégration des jeunes dans tissu éco.	0,543			X	
H2	<b>Développement du travail féminin et égalité des chances</b>		<b>8,615</b>			X	
	01	Formation des conjoints d'artisans	1,448		X		
	02	Formation des conjoints en milieu rural	4,343			X	
	03	Actions particulières ciblées en faveur des femmes	0,579		X		
	04	Accompagnement des projets individuels d'insertion par la formation à distance	1,011			X	
	05	FCIL "Métiers émergents"	0,222			X	
	06	Formation familles accueillant des personnes dépendantes à domicile	1,013			X	
H3	<b>Recherche et développement de filières éducatives</b>		<b>31,522</b>			X	
	01	IRTS	18,921	X			
	02	Bourses régionales de troisième cycle	7,373		X		
	03	Création de richesses et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée.	2,201			X	
	04	Développement de l' Ecole des Beaux Arts	3,027				X
H4	<b>Développement des compétences dans les entreprises</b>		<b>24,183</b>		X		
	01	Aide au conseil en entreprises	2,567			X	
	02	Congés Individuels de Formation	4,053		X		
	03	FNE Entreprise	1,969	X			
	04	Engagement De Développement de la Formation	5,261		X		
	05	Formation Intra entreprise artisanale	2,027		X		
	06	Prime Régionale à l'Emploi (PRE)	4,798		X		
	07	Plan Animation emploi	3,509				
H5	<b>Accompagnement des mutations sectorielles</b>		<b>77,181</b>		X		
	01	Métiers de l'image et nouvelles technologies	5,791		X		
	02	Formation des cadres culturels et des agents administratifs	4,053			X	
	03	Secteurs BTP, Automobile/Transport, Maintenance	6,095				X

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
H5 suite	04	Programme de formation milieu rural PDR	11,436			X	
	05	Programme sectoriel Agriculture / Pêche / Environnement	15,200		X		
	06	Programme sectoriel Artisanat	3,040			X	
	07	Programme sectoriel Tourisme	8,107		X		
	08	Programme sectoriel Tertiaire / Commerce et Gestion / Métiers des services	14,187		X		
	09	Programme sectoriel Animation / Sport	5,067		X		
	10	Programme sectoriel BTP / Industrie	4,206		X		
H6	<b>Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage</b>		<b>68,907</b>	<b>X</b>			
	01	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	68,907	X			
H7	<b>Formation des adultes et des demandeurs d'emploi</b>		<b>97,513</b>	<b>X</b>			
	01	Dispositif de formation qualifiante FPA	79,296	X			
	02	Prestations d'orientation du dispositif FPA	10,133	X			
	03	Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres	8,084			X	
H8	<b>Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes</b>		<b>52,497</b>	<b>X</b>			
	01	Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion ( RSMA )	41,064		X		
	02	Ecole d'Apprentissage Maritime	3,267	X			
	03	Maisons Familiales et Rurales	6,067	X			
	04	Programme formation en faveur emplois jeunes éducation nationale et collect. territoriales	2,099	X	X		

## Mesure H1 : Mobilité géographique et professionnelle

### Objectifs

#### Mesure

La mesure doit bénéficier à 4000 personnes/an. Ce nombre correspond aux résultats observés dans l'ancien programme, au cours de l'année 1998. Mais sur la durée de l'ancien programme, le nombre total de bénéficiaires semble avoir été sensiblement inférieur. Or les dépenses ont été un peu supérieures au coût total actuellement prévu.

On escompte un taux de réussite aux examens de 50%. Mais le rapport entre le nombre de stagiaires et le nombre de personnes présentées aux examens gagnerait à être précisé.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Mobilité des demandeurs d'emploi	6,495	7,6%
2	Mobilité ANT	35,196	41,1%
3	Mobilité des étudiants	2,670	3,1%
4	Dispositif Régional de Mobilité	40,678	47,5%
5	Valoriser potentiels humains réunionnais, et faciliter intégration des jeunes dans tissu éco.	0,543	0,6%
	TOTAUX	85,583	100,0%

### Financement

FSE : 75,7%

REGION : 14,25%

ETAT : 12,42%

DEPARTEMENT : 3,4%

### Programmation, paiements

Le taux de programmation a atteint 42% et plus de 70% des dépenses programmées ont été payées.

La sous-mesure 05, par contre n'est pas programmée.

### Mise en œuvre

Rappelons que toutes les actions en faveur de la mobilité ne peuvent pas être financées par le FSE à la fois pour des raisons de volume de crédits européens disponibles et de nature des actions. La mesure apporte par conséquent une contribution à certains aspects de la politique de mobilité : par exemple les premières mobilités des étudiants, formation professionnelle en Europe. L'état actuel de la programmation prévoit 18 010 bénéficiaires depuis le début du programme dont 6 800 pour l'année 2002.

L'ANT fait actuellement partir en formation 1500 jeunes et 1000 en stages pratiques.

1000 demandeurs d'emplois/an environ bénéficient de la mesure dans le cadre du CNARM.

## **Perspectives**

Les perspectives de la programmation, si l'on considère l'ensemble de la mesure sont favorables.

## **Conclusions**

La mobilité constitue une des voies permettant de faire face à la pression démographique et au taux de chômage élevé qui affecte la Réunion.

On peut alors se demander si la politique nationale, dans ce domaine, est en pleine cohérence avec le DOCUP et favorise suffisamment le développement de la mobilité (transports, logement, vacances des jeunes etc.).

Sur un plan plus technique, l'actuelle décomposition par sous-mesures rend difficile la lisibilité de la cohérence entre les différents dispositifs.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H1		<b>Mobilité géographique et professionnelle</b>	<b>85 582 588</b>	<b>3,0%</b>	<b>63 109 320</b>	<b>22 473 268</b>	<b>0</b>
	01	Mobilité des demandeurs d'emploi	6 495 097		4 802 144	1 692 953	0
	02	Mobilité ANT	35 195 903		25 945 298	9 250 605	0
	03	Mobilité des étudiants	2 670 206		1 974 215	695 992	0
	04	Dispositif Régional de Mobilité	40 678 266		29 986 722	10 691 544	0
	05	Valoriser potentiels humains réunionnais, et faciliter intégration des jeunes dans tissu éco.	543 116		400 941	142 175	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H1		<b>Mobilité géographique et professionnelle</b>	<b>35 978 965</b>	<b>3,5%</b>	<b>26 421 213</b>	<b>9 557 752</b>	<b>0</b>	<b>42%</b>
	01	Mobilité des demandeurs d'emploi	2 133 005		1 600 715	532 290	0	33%
	02	Mobilité ANT	15 599 911		11 118 106	4 481 805	0	44%
	03	Mobilité des étudiants	1 753 352		1 277 111	476 241	0	66%
	04	Dispositif Régional de Mobilité	16 492 697		12 425 281	4 067 416	0	41%
	05	Valoriser potentiels humains réunionnais, et faciliter intégration des jeunes dans tissu éco.	0		0	0	0	0%

**PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H1		<b>Mobilité géographique et professionnelle</b>	<b>25 883 487</b>	<b>72%</b>	<b>6,7%</b>
	01	Mobilité des demandeurs d'emploi	1 774 302	83%	
	02	Mobilité ANT	13 419 890	86%	
	03	Mobilité des étudiants	0	0%	
	04	Dispositif Régional de Mobilité	0	0%	
	05	Valoriser potentiels humains réunionnais, et faciliter intégration des jeunes dans tissu éco.			

## Mesure H2 : Développement du travail féminin et égalité des chances

### Objectifs

#### Mesure

Au cours de la période précédente, plus de 300 femmes ont bénéficié chaque année d'actions de formation ou de démarches d'insertion.

Dans l'actuel programme, la gamme d'actions prévues est plus diversifiée. La quantification des objectifs reste à effectuer.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Formation des conjoints d'artisans	0,570	49,4%
2	Formation des conjoints en milieu rural	0,000	0,0%
3	Actions particulières ciblées en faveur des femmes	0,474	41,1%
4	Accompagnement des projets individuels d'insertion par la formation à distance	0,000	0,0%
5	FCIL "Métiers émergents"	0,110	9,5%
6	Formation familles accueillant des personnes dépendantes à domicile	0,000	0,0%
	TOTAUX	1,154	100,0%

Le tableau ci-dessus montre que la priorité a été donnée à la formation des conjoints d'artisans et surtout aux conjoints en milieu rural.

### Financement

FSE : 73,3%

REGION : 23,6%

### Programmation, paiements

La programmation, au niveau de la mesure, atteint 13%

Ceci s'explique par l'absence de programmation concernant les sous-mesures H2,02, H2,04 et H2,06.

Le taux moyen de paiement est élevé : 45%. Il est atteint grâce aux paiements effectués sur les trois sous mesures qui ont fait l'objet d'une programmation.

### Mise en œuvre

La sous-programmation est liée, semble-t-il à des causes diverses :

- certaines actions peuvent être financées par ailleurs selon une approche sectorielle (cas des conjoints d'agriculteurs) ;
- déficit d'animation ;
- difficultés financières de l'agence pour l'égalité des chances (insuffisance de la contrepartie nationale) ;

## Perspectives

On s'oriente vers un relatif échec de la mesure qui participe aux priorités européennes.

On doit simultanément, faire observer que la mesure spécifique « égalité des chances » ne représente pas, à elle seule, la politique d'égalité des chances poursuivie dans le cadre du Docup (voir évaluations transversales) : il existe des actions sur d'autres mesures que celle-ci (I2 : agence de l'égalité des chances, H3 : programme de formation de l'IRTS).

## Conclusions

Les sous-mesures H2,02, H2,04 et H2,06 doivent faire l'objet d'un réexamen, lequel pourrait entraîner une réduction des objectifs.

Par ailleurs, l'indicateur, pour cette mesure destinée à un public féminin, prévoit que les bénéficiaires seront à plus de 90% des femmes, ce qui n'est guère significatif.

Il vaudrait mieux pratiquer un suivi des résultats en termes d'accession des bénéficiaires à une qualification professionnelle, à un emploi.

Au-delà des remarques et au vu des résultats on peut se demander si l'égalité des chances n'est pas mieux servie par l'approche intégrée.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H2		<b>Développement du travail féminin et égalité des chances</b>	<b>8 615 483</b>	<b>0,3%</b>	<b>6 315 201</b>	<b>2 300 283</b>	<b>0</b>
	01	Formation des conjoints d'artisans	1 447 625		1 067 143	380 482	0
	02	Formation des conjoints en milieu rural	4 342 875		3 201 429	1 141 446	0
	03	Actions particulières ciblées en faveur des femmes	579 050		426 857	152 193	0
	04	Accompagnement des projets individuels d'insertion par la formation à distance	1 010 647		747 000	263 647	0
	05	FCIL "Métiers émergents"	221 948		125 770	96 177	0
	06	Formation familles accueillant des personnes dépendantes à domicile	1 013 338		747 000	266 337	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H2		<b>Développement du travail féminin et égalité des chances</b>	<b>1 154 110</b>	<b>0,1%</b>	<b>784 146</b>	<b>319 427</b>	<b>50 537</b>	<b>13%</b>
	01	Formation des conjoints d'artisans	570 284		430 520	139 764	0	39%
	02	Formation des conjoints en milieu rural	0		0	0	0	0%
	03	Actions particulières ciblées en faveur des femmes	473 798		297 984	125 278	50 537	82%
	04	Accompagnement des projets individuels d'insertion par la formation à distance	0		0	0	0	0%
	05	FCIL "Métiers émergents"	110 028		55 643	54 386	0	50%
	06	Formation familles accueillant des personnes dépendantes à domicile	0		0	0	0	0%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H2		Développement du travail féminin et égalité des chances	523 199	45%	0,1%
	01	Formation des conjoints d'artisans	297 192	52%	
	02	Formation des conjoints en milieu rural			
	03	Actions particulières ciblées en faveur des femmes	183 854	39%	
	04	Accompagnement des projets individuels d'insertion par la formation à distance			
	05	FCIL "Métiers émergents"	42 153	38%	
	06	Formation familles accueillant des personnes dépendantes à domicile			

## Mesure H3 : Recherche et développement de filières

### Objectifs

#### Mesure

Il s'agit d'élargir l'offre de formation en ce qui concerne les filières d'enseignement supérieur.

Les aides consistent en la prise en charge de dépenses d'études, de coûts pédagogiques, de coûts d'ingénierie (bourses de troisième cycle, aides dans le cadre de la recherche appliquée etc.).

Les objectifs physiques restent à quantifier.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	IRTS	18,921	60,0%
2	Bourses régionales de troisième cycle	7,373	23,4%
3	Création de richesses et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée.	2,201	7,0%
4	Développement de l' Ecole des Beaux Arts	3,027	9,6%
	TOTAUX	31,522	100,0%

Les sous-mesures constituent un ensemble dont l'homogénéité se présente comme assez formelle et la lisibilité de la mesure n'est pas évidente.

La sous-mesure H-301 concerne un programme de formation dans les champs du travail social et du développement local par l'association IRTS.

La sous-mesure H-302 permet de financer des bourses doctorales et des bourses DEA/DESS ;

La sous-mesure H-303 porte sur les stages en entreprise de publics diplômés de l'enseignement supérieur dans le domaine de la recherche.

La sous-mesure H-304 concerne le programme de formation de l'Ecole des Beaux-Arts.

### Financement

FSE : 73%  
Etat : 19,1%  
Région : 10%

### Programmation, paiements

Le taux de programmation s'établit à 36% malgré la sous-programmation de la sous-mesure H-303 et la non programmation de la sous-mesure H-304.

57% des dépenses programmées ont été payées.

## **Mise en œuvre**

Entre 500 et 600 stagiaires/an, bénéficient des formations de l'IRTS (sous-mesure H301).

100 bourses de DEA et DESS sont accordées chaque année dans le cadre de la seconde sous-mesure et 20 bourses doctorales.

La sous-mesure H 304 n'a pas encore été mise en œuvre faute de projet présenté au FSE.

## **Perspectives**

La sous-mesure H-303, est actuellement sous-programmée pour de multiples raisons (lourdeur de la procédure, changement dans le mode de gestion des aides, non remplacement d'un conseiller en développement technologique).

## **Conclusions**

Les niveaux financiers de la mesure sont à réajuster à la baisse. Le redimensionnement est à effectuer après mise au point des perspectives de la sous-mesure H 304.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H3		Recherche et développement de filières éducatives	31 521 605	1,1%	23 004 557	8 374 127	142 921
	01	IRTS	18 920 973		13 949 085	4 971 888	0
	02	Bourses régionales de troisième cycle	7 373 088		5 442 430	1 930 658	0
	03	Création de richesses et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée.	2 200 983		1 372 041	686 021	142 921
	04	Développement de l' Ecole des Beaux Arts	3 026 561		2 241 001	785 561	0

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H3		Recherche et développement de filières éducatives	11 348 432	1,1%	8 349 955	2 998 476	0	36%
	01	IRTS	6 944 154		5 082 010	1 862 144	0	37%
	02	Bourses régionales de troisième cycle	4 395 131		3 267 945	1 127 186	0	60%
	03	Création de richesses et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée.	9 147		0	9 147	0	0%
	04	Développement de l' Ecole des Beaux Arts	0		0	0	0	0%

### PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H3		Recherche et développement de filières éducatives	6 524 434	57%	1,7%
	01	IRTS	4 286 391	62%	
	02	Bourses régionales de troisième cycle	2 238 043	51%	
	03	Création de richesses et d'emplois dans les PME à partir de la recherche appliquée.	0	0%	
	04	Développement de l' Ecole des Beaux Arts			

## Mesure H4 : Développement des compétences dans les entreprises

### Objectifs

#### Mesure

La mesure rassemble toutes les interventions intéressant les entreprises.

L'objectif à atteindre est :

- 500 formations internes de salariés
- 60 bénéficiaires de CIF par an

Pour les autres catégories d'action, les objectifs quantitatifs restent à préciser ou à définir, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires de la prime régionale à l'emploi.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Aide au conseil en entreprises	2,567	10,6%
2	Congés Individuels de Formation	4,053	16,8%
3	FNE Entreprise	1,969	8,1%
4	Engagement De Développement de la Formation	5,261	21,8%
5	Formation Intra entreprise artisanale	2,027	8,4%
6	Prime Régionale à l'Emploi (PRE)	4,798	19,8%
7	Plan Animation emploi	3,509	14,5%
	TOTAUX	24,183	100,0%

La prime régionale à l'emploi est en vigueur depuis 1982. Depuis mai 2001, un décret a modifié le dispositif, l'aide n'est plus forfaitaire mais correspond à un pourcentage de la rémunération de la personne employée.

### Financement

FSE : 50,4%  
SECTEUR PRIVE : 28%  
REGION : 9,5%  
ETAT : 6,6%,

### Programmation, paiements

La programmation moyenne de la mesure s'établit à 68%.

La sous-mesure H4,06 est fortement surprogrammée en coût total (106%) et normalement programmée en FSE.

La sous-mesure H4,01 n'est programmée qu'à hauteur de 14% .

En moyenne, les paiements représentent 26% de la programmation ;

A l'inverse, 56% des dépenses programmées sur la sous-mesure H4,02 ont été payées et 63% des dépenses programmées de la sous-mesure H4,05.

## Mise en œuvre

La plupart des mesures fonctionne bien et tout particulièrement les EDDF (8 accords signés concernant plus de 700 salariés). Une nuance est toutefois à apporter en ce qui concerne deux sous-mesures :

- l'aide au conseil en entreprise pour laquelle la demande a été stimulée par le passage aux trente cinq heures puis est revenue ensuite à un niveau nettement plus bas ;
- le FNE-entreprise faute de demandes significatives auprès du FSE et ceci malgré l'existence de plans sociaux et, donc de personnes à reconvertir. Les stages de reconversion n'ont pas été cofinancés.

Le coût moyen, en dépenses publiques de la prime régionale à l'emploi, par emploi aidé, ressort à 11 000 euros.

## Perspectives

Les objectifs du complément de programmation devraient être atteints avant la fin du programme.

## Conclusions

Les besoins de révisions à la hausse du plan de financement restent à préciser.

En tout état de cause il y aura des transferts internes à effectuer et, tout particulièrement en faveur des sous-mesures qui marchent le mieux.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H4		<b>Développement des compétences dans les entreprises</b>	<b>24 183 405</b>	<b>0,8%</b>	<b>11 883 401</b>	<b>4 739 393</b>	<b>7 560 611</b>
	01	Aide au conseil en entreprises	2 567 185		923 841	445 095	1 198 249
	02	Congés Individuels de Formation	4 053 350		2 988 001	1 065 350	0
	03	FNE Entreprise	1 969 133		747 000	370 959	851 174
	04	Engagement De Développement de la Formation	5 260 575		1 995 558	990 937	2 274 080
	05	Formation Intra entreprise artisanale	2 026 675		1 494 000	532 675	0
	06	Prime Régionale à l'Emploi (PRE)	4 797 660		2 241 001	799 012	1 757 647
	07	Plan Animation emploi	3 508 826		1 494 000	535 365	1 479 460

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H4		<b>Développement des compétences dans les entreprises</b>	<b>16 402 650</b>	<b>1,6%</b>	<b>6 488 407</b>	<b>3 469 334</b>	<b>6 444 908</b>	<b>68%</b>
	01	Aide au conseil en entreprises	367 021		0	352 809	14 212	14%
	02	Congés Individuels de Formation	3 067 257		2 147 080	920 177	0	76%
	03	FNE Entreprise	550 649		144 803	62 059	343 787	28%
	04	Engagement De Développement de la Formation	4 865 699		1 558 530	1 294 590	2 012 579	92%
	05	Formation Intra entreprise artisanale	1 255 547		942 977	312 570	0	62%
	06	Prime Régionale à l'Emploi (PRE)	5 100 497		1 087 055	331 915	3 681 526	106%
	07	Plan Animation emploi	1 195 980		607 962	195 215	392 804	34%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H4		Développement des compétences dans les entreprises	4 247 605	26%	1,1%
	01	Aide au conseil en entreprises	0	0%	
	02	Congés Individuels de Formation	1 712 873	56%	
	03	FNE Entreprise	0	0%	
	04	Engagement De Développement de la Formation	1 562 131	32%	
	05	Formation Intra entreprise artisanale	796 881	63%	
	06	Prime Régionale à l'Emploi (PRE)	175 720	3%	
	07	Plan Animation emploi	0	0%	

## Mesure H5 : Accompagnement des mutations sectorielles

### Objectifs

#### Mesure

La mesure soutient des actions de formation professionnelle à orientation sectorielle.

Elle doit privilégier des secteurs économiques émergents comme les NTIC, les métiers de l'image, les métiers du tourisme.

Les objectifs quantitatifs sont à définir. Cette définition concerne aussi bien les réalisations projetées que les résultats attendus

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Métiers de l'image et nouvelles technologies	5,791	7,5%
2	Formation des cadres culturels et des agents administratifs	4,053	5,3%
3	Secteurs BTP, Automobile/Transport, Maintenance	6,095	7,9%
4	Programme de formation milieu rural PDR	11,436	14,8%
5	Programme sectoriel Agriculture / Pêche / Environnement	15,200	19,7%
6	Programme sectoriel Artisanat	3,040	3,9%
7	Programme sectoriel Tourisme	8,107	10,5%
8	Programme sectoriel Tertiaire / Commerce et Gestion / Métiers des services	14,187	18,4%
9	Programme sectoriel Animation / Sport	5,067	6,6%
10	Programme sectoriel BTP / Industrie	4,206	5,4%
	TOTAUX	77,181	100,0%

Les sous-mesures correspondent à dix programmes annuels de formation.

### Financement

FSE : 69,6%

REGION : 24,8%

ETAT : 5,5%

La mesure a été préfinancée par le Conseil Régional.

### Programmation, paiements

La programmation moyenne atteint 68% , moyenne qui recouvre de fortes disparités selon les programmes :

- surprogrammation des sous-mesures H5,01 et H5,10 ;
- non programmations de la sous-mesure H5,02 (programme nouveau qui ne s'est pas concrétisé au sein du DOCUP) ;
- programmation faible en ce qui concerne les sous-mesures H5,03 et H5,04 (recoupement avec d'autres sous-mesures)

Le taux moyen des paiements s'établit à 32%. Ce taux moyen prend en compte la non-programmation de la sous-mesure H5,02.

Les paiements se situent plus ou moins sensiblement au dessus de la moyenne, sauf en ce qui concerne la sous-mesure H5,01 (11%) et H5,03 (0%) qui sont à durée longue (d'où les paiements non encore déclarés).

### **Mise en œuvre**

Le complément de programmation aurait dû définir les objectifs physiques poursuivis.

En 2002, 2872 stagiaires ont été formés (un peu moins qu'en 2001). L'offre a porté sur 168 modules de formation.

### **Perspectives**

Les objectifs financiers initiaux seront vraisemblablement dépassés pour plusieurs sous-mesures.

### **Conclusions**

Des réaménagements sont à effectuer au sein de la mesure.

Un réabondement de celle-ci constitue l'hypothèse la plus probable.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
<b>H5</b>		<b>Accompagnement des mutations sectorielles</b>	<b>77 181 479</b>	<b>2,7%</b>	<b>56 665 300</b>	<b>20 516 179</b>	<b>0</b>
	01	Métiers de l'image et nouvelles technologies	5 790 500		4 268 572	1 521 928	0
	02	Formation des cadres culturels et des agents administratifs	4 053 350		2 988 001	1 065 350	0
	03	Secteurs BTP, Automobile/Transport, Maintenance	6 095 399		4 268 572	1 826 826	0
	04	Programme de formation milieu rural PDR	11 436 238		8 430 431	3 005 808	0
	05	Programme sectoriel Agriculture / Pêche / Environnement	15 200 064		11 205 003	3 995 061	0
	06	Programme sectoriel Artisanat	3 040 013		2 241 001	799 012	0
	07	Programme sectoriel Tourisme	8 106 701		5 976 001	2 130 699	0
	08	Programme sectoriel Tertiaire / Commerce et Gestion / Métiers des services	14 186 726		10 458 003	3 728 724	0
	09	Programme sectoriel Animation / Sport	5 066 688		3 735 001	1 331 687	0
	10	Programme sectoriel BTP / Industrie	4 205 799		3 094 715	1 111 084	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>H5</b>		<b>Accompagnement des mutations sectorielles</b>	<b>52 301 031</b>	<b>5,2%</b>	<b>38 965 887</b>	<b>13 269 855</b>	<b>65 289</b>	<b>68%</b>
	01	Métiers de l'image et nouvelles technologies	7 866 423		6 077 365	1 756 698	32 360	136%
	02	Formation des cadres culturels et des agents administratifs	0		0	0	0	0%
	03	Secteurs BTP, Automobile/Transport, Maintenance	703 493		395 022	289 876	18 595	12%
	04	Programme de formation milieu rural PDR	1 577 147		823 115	754 032	0	14%
	05	Programme sectoriel Agriculture / Pêche / Environnement	13 945 958		10 463 026	3 482 932	0	92%
	06	Programme sectoriel Artisanat	757 606		557 352	200 254	0	25%
	07	Programme sectoriel Tourisme	4 240 975		3 210 495	1 030 481	0	52%
	08	Programme sectoriel Tertiaire / Commerce et Gestion / Métiers des services	13 233 736		9 951 457	3 282 279	0	93%
	09	Programme sectoriel Animation / Sport	4 092 963		3 035 185	1 057 778	0	81%
	10	Programme sectoriel BTP / Industrie	5 882 730		4 452 871	1 415 525	14 334	140%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H5		<b>Accompagnement des mutations sectorielles</b>	<b>16 846 767</b>	<b>32%</b>	<b>4,4%</b>
	01	Métiers de l'image et nouvelles technologies	847 346	11%	
	02	Formation des cadres culturels et des agents administratifs			
	03	Secteurs BTP, Automobile/Transport, Maintenance	0	0%	
	04	Programme de formation milieu rural PDR	525 506	33%	
	05	Programme sectoriel Agriculture / Pêche / Environnement	7 779 892	56%	
	06	Programme sectoriel Artisanat	372 445	49%	
	07	Programme sectoriel Tourisme	1 078 148	25%	
	08	Programme sectoriel Tertiaire / Commerce et Gestion / Métiers des services	4 523 457	34%	
	09	Programme sectoriel Animation / Sport	603 212	15%	
	10	Programme sectoriel BTP / Industrie	1 116 761	19%	

## **Mesure H6 : Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage**

### **Objectifs**

Cette mesure avait enregistré, dans le cadre de l'ancien programme, un dépassement très sensible de son budget initial. En 1999 on dénombrait près de 3800 apprentis, croissance cohérente avec l'expansion rapide du nombre d'artisans.

Là encore, les objectifs quantitatifs n'ont pas été énoncés dans le complément de programmation.

Mais il est important de relever que les dépenses prévues ont été très fortement augmentées dans l'actuel programme (pratiquement doublées).

La mesure qui correspond à un coût total de 72,5 millions d'€, vu son homogénéité intrinsèque, n'a pas été subdivisée en sous-mesures.

### **Financement**

FSE : 73,7%  
Région : 26,3%

### **Programmation, paiements**

Programmation : 55% ;  
Paiements : 59% des dépenses programmées.

### **Mise en œuvre**

Le programme est mis en œuvre de manière dynamique. Mais il se trouve freiné par la difficulté de trouver des contrats.

Le programme d'apprentissage recouvre 5 filières et 5 Centres (CFA).

Parmi ces cinq centres, celui spécialisé dans le secteur sanitaire et médico-social a été ouvert en 2002.

Depuis le début du programme, plus de 4000 bénéficiaires/an en moyenne ont été financés par le programme.

La mesure finance aussi les modules préparatoires à l'apprentissage (360 bénéficiaires/an).

### **Conclusion**

Le programme se déroule plus rapidement que les perspectives financières ne l'indiquent.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H6		Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	68 906 956	2,4%	50 796 013	18 110 943	0
	01	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	68 906 956		50 796 013	18 110 943	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H6		Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	37 652 890	3,7%	28 355 837	9 297 052	0	55%
	01	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	37 652 890		28 355 837	9 297 052	0	55%

**PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H6		Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	22 041 503	59%	5,7%
	01	Accès au premier emploi des jeunes par la voie de l'apprentissage	22 041 503	59%	

## Mesure H7 : Formation des adultes et des demandeurs d'emploi

### Objectifs

#### Mesure

La mesure reconduit la politique menée au cours de la période de programmation précédente.

Dans le complément de programmation, la présentation de la mesure souffre de n'avoir pas présenté un bilan rapide et précis des interventions de la période de programmation antérieure.

Les objectifs quantitatifs restent à définir.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Dispositif de formation qualifiante FPA	79,296	81,32%
2	Prestations d'orientation du dispositif FPA	10,133	10,39%
3	Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres	8,084	8,29%
	TOTAUX	97,513	100,00%

La majeure partie des crédits programmés porte sur des actions de formation qualifiante en faveur des actifs employés. Le principal bénéficiaire est l'AFPAR.

Au titre de la réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres, la majorité des 1700 SIFE individuels mis en place par l'ANPE sont des SIFE longs. Sont également financés les SIFE collectifs.

### Programmation, paiements

Les taux de programmation et de paiement sont, respectivement de 56 et 58%.

### Mise en œuvre

Au total 4 637 429 heures stagiaires ont été programmées depuis le début du programme à l'attention de 7 381 bénéficiaires.

L'enseignement s'effectue sur 4 sites (St André, St Paul, St Denis et St Pierre).

En 2002, la formation de 1148 stagiaires a été cofinancée dans le cadre de l'AFPAR. La formation à distance est en cours de développement.

### Conclusion

Malgré un certain nombre de difficultés de gestion, la mesure évolue normalement.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H7		Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	97 513 452	3,4%	71 900 337	25 613 115	0
	01	Dispositif de formation qualifiante FPA	79 295 795		58 454 334	20 841 461	0
	02	Prestations d'orientation du dispositif FPA	10 133 376		7 470 002	2 663 374	0
	03	Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres	8 084 282		5 976 001	2 108 280	0

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H7		Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	54 626 391	5,4%	40 733 384	13 893 007	0	56%
	01	Dispositif de formation qualifiante FPA	46 613 104		34 954 477	11 658 627	0	59%
	02	Prestations d'orientation du dispositif FPA	5 553 811		4 158 202	1 395 608	0	55%
	03	Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres	2 459 476		1 620 705	838 771	0	30%

### PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H7		Formation des adultes et des demandeurs d'emploi	31 436 223	58%	8,1%
	01	Dispositif de formation qualifiante FPA	29 154 338	63%	
	02	Prestations d'orientation du dispositif FPA	1 461 326	26%	
	03	Réinsertion des demandeurs d'emploi et des cadres	820 559	33%	

## Mesure H8 : Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes

### Objectifs

#### Mesure

Il est prévu de former 1200 jeunes/an et de dispenser 1,4 millions d'heures de formation au total.

On observe une forte augmentation de budget par rapport à la période précédente.

#### Sous-mesures

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion ( RSMA )	41,064	78,2%
2	Ecole d'Apprentissage Maritime	3,267	6,2%
3	Maisons Familiales et Rurales	6,067	11,6%
4	Programme formation en faveur emplois jeunes éducation nationale et collect. territoriales	2,099	4,0%
	TOTAUX	52,497	100,0%

La principale sous-mesure concerne le RSMA

### Programmation, paiements

Le taux de programmation moyen s'établit à 58% et toutes les mesures sont bien avancées en termes de programmation.

Les paiements ont été effectués à hauteur de 69% de la programmation.

### Mise en œuvre

En programmation 2402 jeunes en situation d'échec scolaire, sont bénéficiaires de la sous mesure H8,01 soit un total de 1 520 000 heures stagiaires.

L'Ecole d'apprentissage maritime a accueilli en 2002, 60 candidats au CAP.

Le programme destiné aux agriculteurs et ruraux a touché près de 380 jeunes en 2000, 623 en 2001 et près de 650 en 2002.

La quatrième sous-mesure a financé des formations pour les titulaires d'emploi-jeunes (1 243 bénéficiaires en 3 ans).

A la différence des mesures précédentes, les objectifs de résultats ont été définis avec précision : 250 réussites aux examens par an, 75% de personnes formées trouvant un emploi (dans un délai qui, toutefois n'a pas été précisé).

### Conclusion

Les interventions se déroulent normalement.

Notons que les objectifs de résultats ont été, pour cette mesure, précisément définis.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
H8		<b>Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes</b>	<b>52 497 186</b>	<b>1,8%</b>	<b>38 762 405</b>	<b>13 734 781</b>	<b>0</b>
	01	Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion ( RSMA )	41 063 894		30 270 994	10 792 900	0
	02	Ecole d'Apprentissage Maritime	3 267 341		2 408 694	858 647	0
	03	Maisons Familiales et Rurales	6 066 574		4 482 001	1 584 573	0
	04	Programme formation en faveur emplois jeunes éducation nationale et collect. territoriales	2 099 377		1 600 715	498 662	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
H8		<b>Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes</b>	<b>30 495 606</b>	<b>3,0%</b>	<b>22 033 857</b>	<b>8 444 980</b>	<b>16 769</b>	<b>58%</b>
	01	Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion ( RSMA )	24 105 326		17 293 816	6 794 741	16 769	59%
	02	Ecole d'Apprentissage Maritime	1 316 487		960 429	356 058	0	40%
	03	Maisons Familiales et Rurales	3 599 948		2 692 961	906 987	0	59%
	04	Programme formation en faveur emplois jeunes éducation nationale et collect. territoriales	1 473 845		1 086 651	387 194	0	70%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
H8		<b>Dispositifs qualifiants en faveur des jeunes</b>	<b>21 187 278</b>	<b>69%</b>	<b>5,5%</b>
	01	Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion ( RSMA )	17 439 141	72%	
	02	Ecole d'Apprentissage Maritime	1 034 978	79%	
	03	Maisons Familiales et Rurales	2 248 825	62%	
	04	Programme formation en faveur emplois jeunes éducation nationale et collect. territoriales	464 333	32%	

## **Chapitre 9 : Accompagnement et ingénierie FSE (mesures de l'axe I)**

## Eléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

L'axe I, consacré à l'accompagnement et à l'ingénierie des actions soutenues par le FSE, est actuellement promis à des résultats et impacts insuffisants pour ce qui concerne, non pas la totalité, mais un nombre significatif de catégories d'actions.

Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe I

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
I1		Développer l'esprit d'entreprise	11,467			X	
	01	Amélioration du lien social	0,622			X	
	02	Structures d'accompagnement	8,826	X			
	03	Outils innovants (coopérative d'emploi, formation innovante, ...)	1,01			X	
	04	Rapprocher le monde économique et les publics en difficultés d'insertion	1,01			X	
I2		Actions sur les systèmes et dispositifs	25,497			X	
	01	Accompagnement nouveaux services emplois jeunes	6,026			X	
	02	Animation	2,027			X	
	03	Accompagnement qualitatif des dispositifs d'éducation et de formation	5,067			X	
	04	Missions de base CARIF et ARVISE	5,376	X			
	05	Soutien au dispositif TRACE	5,211			X	
	06	Centre de ressources "Femmes, agentes de l'égalité des chances"	0,343	X			
	07	Centre de ressources Politique de la Ville	1,448			X	
I3		Innovation, individualisation et TIC	11,57				
	01	Innovation	10,561		X		
	02	Apprentissage langues étrangères dans cadre APP & mise en place chèques formation langue	1,009			X	
I4		Assistance technique FSE	0,901			X	
I5		Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	1,476				X

Il est vrai que certaines sous-mesures ont démarré tardivement (subvention globale I5).

## Mesure I1 : Développer l'esprit d'entreprise

### Objectifs

#### Mesure

Il s'agit de développer la création d'entreprise et de faire accéder les publics en difficulté à la vie d'entreprise.

#### Sous-mesure

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Amélioration du lien social	0,622	5,4%
2	Structures d'accompagnement	8,826	77,0%
3	Outils innovants (coopérative d'emploi, formation innovante, ...)	1,010	8,8%
4	Rapprocher le monde économique et les publics en difficultés d'insertion	1,010	8,8%
	TOTAUX	11,467	100,0%

### Financement

FSE : 70%

ETAT : 25%

Autres publics : 5%

### Programmation, paiements

Globalement, la programmation de la mesure atteint 35% et les paiements sont à 51%.

Le sous-mesure 03 « outils innovants » est programmée à 18% et la sous-mesure 04 n'a encore fait l'objet d'aucune programmation.

### Mise en œuvre

La mise en œuvre a commencé avec un certain retard.

Les moyens d'animation ne sont pas en phase avec le caractère récent et innovant des opérations.

Les modalités de mise en œuvre devraient être plus largement explicitées dès leur inscription dans le programme.

### Conclusions

Dans son état actuel, la mesure ne semble pas en passe d'atteindre ses objectifs principaux qui consistaient à mettre en place des outils innovants et à rapprocher les publics en difficulté d'insertion des acteurs économiques.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
I1		Développer l'esprit d'entreprise	11 467 311	0,4%	8 465 951	3 001 359	0
	01	Amélioration du lien social	621 699		462 378	159 321	0
	02	Structures d'accompagnement	8 825 901		6 509 573	2 316 328	0
	03	Outils innovants (coopérative d'emploi, formation innovante, ...)	1 010 109		747 000	263 109	0
	04	Rapprocher le monde économique et les publics en difficultés d'insertion	1 009 601		747 000	262 601	0

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
I1		Développer l'esprit d'entreprise	4 066 037	0,4%	2 693 356	1 372 680	0	35%
	01	Amélioration du lien social	152 476		115 070	37 407	0	25%
	02	Structures d'accompagnement	3 729 659		2 421 966	1 307 693	0	42%
	03	Outils innovants (coopérative d'emploi, formation innovante, ...)	183 901		156 320	4 520	0	18%
	04	Rapprocher le monde économique et les publics en difficultés d'insertion	0		0	0	0	0%

## PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
I1		Développer l'esprit d'entreprise	2 055 282	51%	0,5%
	01	Amélioration du lien social	71 041	47%	
	02	Structures d'accompagnement	1 984 241	53%	
	03	Outils innovants (coopérative d'emploi, formation innovante, ...)	0	0%	
	04	Rapprocher le monde économique et les publics en difficultés d'insertion			

## Mesure I2 : Actions sur les systèmes et les dispositifs

### Objectifs

#### Mesure

La mesure regroupe des actions sur des dispositifs divers mais qui se caractérisent tous par d'importants besoins en termes d'ingénierie et d'innovation.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Accompagnement nouveaux services emplois jeunes	6,026	23,6%
2	Animation	2,027	7,9%
3	Accompagnement qualitatif des dispositifs d'éducation et de formation	5,067	19,9%
4	Missions de base CARIF et ARVISE	5,376	21,1%
5	Soutien au dispositif TRACE	5,211	20,4%
6	Centre de ressources "Femmes, agentes de l'égalité des chances"	0,343	1,3%
7	Centre de ressources Politique de la Ville	1,448	5,7%
	TOTAUX	25,497	100,0%

### Financement

FSE : 70%  
Région : 17,5%  
Etat : 12,5%

### Programmation, paiements

Le taux moyen de programmation sur la mesure atteint 19%.  
Cette moyenne recouvre de grandes différences entre les sous-mesures :  
- programmation élevée : I2,04 (48%) ; I2,06 (43%) ;  
- moyenne : I2,02 (20%), I2,07 (26%)  
- faible ou quasi-nulle : I2,01 (16%) ; I2,03 (8%) ; I2,05 (1%).

Le taux moyen de paiement se situe à 30%.  
Aucun paiement : I2,02 et I2,05 ( en ligne avec l'absence de programmation).

### Mise en œuvre

L'état de la programmation s'explique en partie par les vicissitudes des dispositifs emplois jeunes et TRACE.

Le financement des actions des structures d'appui permet d'obtenir un taux moyen de programmation plutôt favorable.

La sous-mesure concernant la politique de la ville et l'aménagement des Hauts semble avoir trouvé son rythme de croisière.

### Conclusion

Une restructuration interne de la mesure est à prévoir, sans nécessairement revoir le montant total des crédits.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
I2		<b>Actions sur les systèmes et dispositifs</b>	<b>25 497 444</b>	<b>0,9%</b>	<b>18 827 454</b>	<b>6 669 991</b>	<b>0</b>
	01	Accompagnement nouveaux services emplois jeunes	6 026 220		4 482 001	1 544 219	0
	02	Animation	2 026 675		1 494 000	532 675	0
	03	Accompagnement qualitatif des dispositifs d'éducation et de formation	5 066 688		3 735 001	1 331 687	0
	04	Missions de base CARIF et ARVISE	5 376 112		3 963 674	1 412 437	0
	05	Soutien au dispositif TRACE	5 211 450		3 841 715	1 369 735	0
	06	Centre de ressources "Femmes, agentes de l'égalité des chances"	342 674		243 918	98 756	0
	07	Centre de ressources Politique de la Ville	1 447 625		1 067 143	380 482	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
I2		<b>Actions sur les systèmes et dispositifs</b>	<b>4 940 506</b>	<b>0,5%</b>	<b>3 792 762</b>	<b>1 147 744</b>	<b>0</b>	<b>19%</b>
	01	Accompagnement nouveaux services emplois jeunes	948 017		691 282	256 736	0	16%
	02	Animation	396 881		328 608	68 273	0	20%
	03	Accompagnement qualitatif des dispositifs d'éducation et de formation	427 621		324 255	103 367	0	8%
	04	Missions de base CARIF et ARVISE	2 575 786		2 038 107	537 678	0	48%
	05	Soutien au dispositif TRACE	64 029		0	64 029	0	1%
	06	Centre de ressources "Femmes, agentes de l'égalité des chances"	148 553		120 839	27 714	0	43%
	07	Centre de ressources Politique de la Ville	379 619		289 671	89 948	0	26%

**PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
I2		<b>Actions sur les systèmes et dispositifs</b>	<b>1 480 579</b>	<b>30%</b>	<b>0,4%</b>
	01	Accompagnement nouveaux services emplois jeunes	342 818	36%	
	02	Animation	0	0%	
	03	Accompagnement qualitatif des dispositifs d'éducation et de formation	142 347	33%	
	04	Missions de base CARIF et ARVISE	702 352	27%	
	05	Soutien au dispositif TRACE	0	0%	
	06	Centre de ressources "Femmes, agentes de l'égalité des chances"	86 059	58%	
	07	Centre de ressources Politique de la Ville	207 004	55%	

## Mesure I3 : Innovation, individualisation et TIC

### Objectifs

#### Mesure

La mesure vise à mettre en place des dispositifs innovants et personnalisés sur le plan pédagogique (ex : utilisation des TICE), à améliorer les systèmes de formation avec des démarches d'ingénierie. Cette mesure devrait contribuer à l'ouverture de l'Ile par l'apprentissage des langues étrangères.

#### Sous mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
1	Innovation	10,561	91,3%
2	Apprentissage langues étrangères dans cadre APP & mise en place chèques formation langue	1,009	8,7%
	TOTAUX	11,570	100,0%

L'essentiel des financements prévus doit bénéficier aux APP.

### Financement

FSE : 70%  
ETAT : 15%  
REGION : 15%

### Programmation, paiements

La programmation au niveau de l'ensemble de la mesure s'élève à 62%.

Certaines actions sont en sous-programmation : innovation, ingénierie (15%) par manque de projets et la sous-mesure I3,02 ( 0%) qui, de fait, est intégrée dans la sous-mesure APP.

Le taux de paiement moyen est de 41%.

### Perspectives et conclusions

La mesure contribue à l'égalité des chances : 2/ 3 des bénéficiaires d'APP sont des femmes, probablement intéressées par la souplesse des modalités d'accès au dispositif . Un abondement de cette sous-mesure est à envisager.

A noter également que le réseau RESINTER pour la diffusion des TICE contribue à l'utilisation des nouvelles technologies éducatives et sera une base pour le développement de la FOAD.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
I3		Innovation, individualisation et TICE	11 569 965	0,4%	8 535 620	3 034 345	0
	01	Innovation	10 561 112		7 788 620	2 772 491	0
	02	Apprentissage langues étrangères dans cadre APP & mise en place chèques formation langue	1 008 854		747 000	261 854	0

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
I3		Innovation, individualisation et TICE	7 125 276	0,7%	5 050 192	2 075 084	0	62%
	01	Innovation	7 125 276		5 050 192	2 075 084	0	67%
	02	Apprentissage langues étrangères dans cadre APP & mise en place chèques formation langue	0		0	0	0	0%

### PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
I3		Innovation, individualisation et TICE	2 920 294	41%	0,8%
	01	Innovation	2 920 294	41%	
	02	Apprentissage langues étrangères dans cadre APP & mise en place chèques formation langue			

## **Mesure I4 : Assistance technique FSE**

### **Objectifs**

Cette mesure vise à assister les partenaires pour la mise en place du programme, tant dans sa préparation que dans le suivi, la publicité et l'évaluation.

### **Programmation, paiements**

Le taux de programmation est de 20% et 54% des paiements ont été effectués.

### **Mise en oeuvre**

Les montants programmés correspondent aux frais des gestionnaires du programme, des dépenses effectuées pour la publicité, ainsi que les dépenses en études et conseil. Cependant en 2002 cette mesure a aussi permis de financer la mise en place d'un logiciel spécifique de suivi des PLIE.

### **Perspectives et conclusion**

Les fonds européens paraissent sous-utilisés alors même que l'on a précédemment souligné divers manques au plan de l'animation.

**MAQUETTE**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
I4	Assistance Technique FSE	901 961	0,0%	700 000	201 961	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
I4	Assistance Technique FSE	180 220	0,0%	134 669	45 551	0	20%

**PAIEMENTS**

Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
I4	Assistance Technique FSE	97 735	54%	0,0%

## **Mesure I5 : Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions**

### **Objectifs**

Il s'agit de promouvoir le développement local notamment par le dispositif EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles).

### **Programmation, paiements**

La dépense prévue au niveau de la maquette est d'un peu moins de 1,5 millions d'€. Seuls 17% du montant ont été programmés jusqu'ici. Le taux de paiement est nul.

### **Mise en œuvre**

La mesure a pris du retard et a dû faire l'objet d'une modification à la fin de l'année 2001. Ceci s'explique par la nécessaire adaptation du dispositif EDEN, géré en subvention globale. Ce programme n'a véritablement démarré qu'en fin de l'année 2002.

L'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) est le bénéficiaire de cette subvention globale.

### **Perspectives et conclusion**

Les conditions d'intervention du dispositif ont changé plusieurs fois depuis le début du programme contribuant à le complexifier sa mise en œuvre.

Les contraintes imposées au bénéficiaire de la subvention globale semblent excessives.

**MAQUETTE**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES
15	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	1 476 578	0,1%	1 088 486	388 092	0

**PROGRAMMATION**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
15	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	247 059	0,0%	210 000	37 059	0	17%

**PAIEMENTS**

Mesure	Libellé	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
15	Subvention globale distribuée sous forme de petites subventions	0	0%	0,0%

## **Chapitre 10 : Aménagement et développement rural (mesures de l'axe J)**

## Éléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

A mi-parcours, été 2003, de fortes incertitudes affectaient les résultats et impacts des principales mesures de l'axe J pour deux raisons :

- ⇒ Les opérateurs de travaux ruraux étaient en nombre insuffisant,
- ⇒ des risques pesaient sur l'approvisionnement en eau des réseaux du fait de l'immobilisation du tunnelier sur le chantier de transfert Est Ouest des eaux.

L'appréciation de l'évolution prospective des mesures de l'axe J est aujourd'hui différente :

- ⇒ Les capacités d'intervention des opérateurs de travaux, sans être encore suffisantes, se sont améliorées.
- ⇒ Le Conseil Général a décidé la poursuite des travaux d'extension et de mise en réseau.

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe J

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>MÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT RURAL</b>			<b>281,179</b>				
J1	<b>Aménager le territoire rural</b>		<b>82,790</b>			X	
	01	Aménagements fonciers et habitat rural	56,816			X	
	02	Voiries rurales d'exploitation	25,975	X			
J2	<b>Poursuivre la maîtrise de l'eau</b>		<b>124,528</b>				X
	01	Retenues collinaires	14,634		X		
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEOGA	85,328	X			
	03	Réseaux d'irrigation	24,566	X			
J3	<b>Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts</b>		<b>39,360</b>			X	
	01	Aménagement des zones prioritaires et CTE	17,982	X			
	02	Aménagement agricole des Hauts	12,427				X
	03	Mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts	8,952				X
J4	<b>Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable</b>		<b>34,499</b>				X
	01	Aménagement et entretien des forêts publiques	17,788	X			
	02	Voiries agricoles, forestières, touristiques	15,394			X	
	03	Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)	1,317				X

## Mesure J1 : Aménager le territoire rural

### Objectifs

#### Mesure

Cette mesure vise à améliorer l'aménagement foncier des terres destinées à la production agricole afin d'accroître la compétitivité (via le développement de la coupe mécanique de la canne, la diversification), d'améliorer l'aménagement de l'habitat rural et de créer ou rénover des voiries.

Cette mesure est une reprise de mesures préexistantes dans plusieurs programmes (DOCUP et Poseidom par exemple). Le DOCUP 1994-1999 prévoyait une dépense totale publique de 41,4 millions € dont 99% ont été engagés. Plus de 160 km de voiries publiques ont été réalisés.

#### Sous-mesures

La mesure comprend deux sous mesures :

- J101 : Aménagements fonciers et habitat rural
- J102 : Voiries rurales d'exploitation

	Coût total en millions d'euros	Structure
Aménagements fonciers et habitat rural	56,816	68,6%
Voiries rurales d'exploitation	25,975	31,4%
<b>TOTAUX</b>	<b>82,790</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le programme 2000-2006 prévoit une dépense publique de 70,05 millions, représentant 85% du montant total, soit une augmentation de 69%. Le FEOGA contribue pour 62% à cette mesure.

### Programmation, engagements, paiements

Le taux de programmation atteint 50% et témoigne donc du niveau élevé de la demande et d'un intérêt marqué pour ces dispositifs pour les ayants droits.

La sous mesure J101 atteint 60% de taux de programmation alors que la J102 n'atteint que 26%.

59 opérations étaient programmées au 31/12/2002, correspondant à un coût total de près de 41,1 millions €.

Les engagements sont en ligne avec la programmation.

42% des dépenses programmées ont été payées : 49% pour la première sous-mesure, mais 6% seulement pour la seconde.

### Mise en oeuvre

La réalisation des travaux d'aménagement foncier est ralentie par le manque d'opérateurs en mesure de les réaliser ; la plupart des organismes de travaux fonciers ruraux ont en effet déposé leur bilan ces dernières années. Les discussions en cours n'ont pas encore permis de trouver de solution. A ce jour, il serait proposé un système reposant sur deux organismes de travaux et un organisme coordonnateur.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie confiés aux communes depuis ce DOCUP a aussi contribué à ralentir le montage des opérations : les communes étaient pour la plupart peu préparées pour prendre en charge cette tâche.

## **Perspectives**

D'après les interlocuteurs consultés, dans le cas des voiries rurales, la situation évolue assez rapidement en faveur d'une meilleure capacité des communes à assumer leur charge, ce qui pourrait permettre de maintenir le niveau de la maquette pour cette mesure.

S'agissant des travaux d'aménagement foncier, la situation et les perspectives demeurent incertaines.

Les indicateurs de résultats retenus (rendement canne/hectare, surface canne mécanisable et linéaire de voirie) rendent partiellement compte des objectifs de la mesure. La diversification des productions, la satisfaction des besoins en logements ou encore le développement économique de ces zones qui constitue une finalité première de leur désenclavement ne sont pas pris en compte par ces indicateurs.

## **Conclusions**

En dépit de l'importance des besoins et au vu de la montée en puissance relativement lente des programmes de voiries, les perspectives, pour la seconde des deux sous-mesures sont nettement moins favorables que pour la première et appellent, sous réserve d'éléments nouveaux de la part des opérateurs de travaux, des mesures correctrices voire, à défaut, une réévaluation de la maquette.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
J1		Aménager le territoire rural	82 790 437	2,9%	43 351 854	26 697 510	12 741 072	
	01	Aménagements fonciers et habitat rural	56 815 586		27 766 944	16 307 570	12 741 072	DAF
	02	Voiries rurales d'exploitation	25 974 850		15 584 910	10 389 940	0	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
J1		Aménager le territoire rural	41 079 476	4,0%	21 149 449	13 886 906	6 043 120	50%
	01	Aménagements fonciers et habitat rural	34223129,15		17684072,89	10 646 011	5 893 045	60%
	02	Voiries rurales d'exploitation	6856346,61		3465376,55	3 240 895	150 075	26%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
J1		Aménager le territoire rural	39 934 814	97%	17 056 107	42%	4,4%
	01	Aménagements fonciers et habitat rural	33 528 473	98%	16 641 085	49%	
	02	Voiries rurales d'exploitation	6 406 340	93%	415 021	6%	

## Mesure J2 : Poursuivre la maîtrise de l'eau

### Objectifs visés

#### Mesure

Cette mesure vise à mettre à disposition de l'agriculture et du développement rural l'eau nécessaire dans le respect des milieux naturels et le partage équilibré entre les différents usages. L'essentiel des financements est destiné à la poursuite des investissements d'irrigation du littoral ouest de l'île, ce qui prolonge les mesures 17 du REGIS et 62 du DOCUP précédent.

La mesure, pour sa mise en œuvre, est étroitement liée avec la mesure C1 (FEDER)

Le bilan du DOCUP 1994-99 montre une forte utilisation des fonds avec un taux d'utilisation de plus de 99%.

#### Sous-mesure

		Coût total en millions d'€	Structure
01	Retenues collinaires	14,634	11,8%
02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEOGA	85,328	68,5%
03	Réseaux d'irrigation	24,566	19,7%
	<b>TOTAUX</b>	<b>124,528</b>	<b>100,0%</b>

Les dotations sont élevées, principalement au titre de la mobilisation de l'eau.

### Financement

Le FEOGA assure 62% des dépenses. Notons que les dépenses publiques ont été augmentées de 130% par rapport à l'ancien programme.

Les retenues collinaires font appel à une contribution des maîtres d'ouvrages privés à hauteur de 10%. Les autres investissements s'effectuent essentiellement sur fonds publics.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation de la mesure se situe à un niveau très faible : 5% seulement.

La première sous-mesure enregistre un taux de programmation favorable (43%). Les difficultés se situent dans les autres sous-mesures : 0% pour la sous-mesure J2,02 et 2% pour la J2,03.

Les dépenses sont engagées à hauteur de 25% du coût total.

Aucun paiement n'a été effectué.

### Mise en oeuvre

En janvier, le service instructeur prévoyait une montée en puissance assez rapide de la programmation concernant les sous-mesures J2,02 et J2,03 à la suite de décisions sur le choix des antennes à mettre en eau.

## Perspectives

Jusqu'à présent les prévisions effectuées en fin d'année 2002, relatives à une accélération des investissements, ne se sont pas réalisées. La probabilité de consommer les crédits budgétés apparaît, aujourd'hui, comme dépendante des options à prendre prochainement :

- soit réaliser les investissements sans garantie d'approvisionnement en eau ;
- soit adapter les niveaux d'investissement aux perspectives d'évolution des travaux primaires actuellement bloqués (cf mesure C1)

## Conclusions

**La mesure représente un enjeu important pour le secteur agricole. Un échec sur ce point, qui n'est pas, aujourd'hui, à écarter, serait particulièrement dommageable pour l'efficacité économique du programme.**<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Voir pour complément d'analyse le rapport final

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
J2		Poursuivre la maîtrise de l'eau	124 528 338	4,4%	73 839 047	49 225 884	1 463 407	
	01	Retenues collinaires	14 634 071		7 902 487	5 268 177	1 463 407	DAF
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEOGA	85 328 483		51 197 090	34 131 393	0	DAF
	03	Réseaux d'irrigation	24 565 784		14 739 470	9 826 314	0	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
J2		Poursuivre la maîtrise de l'eau	6 717 938	0,7%	3 654 553	2 935 360	128 026	5%
	01	Retenues collinaires	6270173,92		3385893,92	2 756 254	128 026	43%
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEOGA	52525		31515	21 010	0	0%
	03	Réseaux d'irrigation	395239,32		237143,59	158 096	0	2%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
J2		Poursuivre la maîtrise de l'eau	1 675 496	25%	32 075	0%	0,0%
	01	Retenues collinaires	1 280 256	20%	32 075	1%	
	02	Mobilisation de l'eau (littoral ouest) FEOGA		0%		0%	
	03	Réseaux d'irrigation	395 239	100%		0%	

## Mesure J3 : Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts

### Objectifs

#### Mesure

La mesure vise d'une part à valoriser les atouts des Hauts par une politique d'aménagement, d'autre part à protéger la sole agricole au travers d'une approche globale et concertée de type OGAF et enfin à développer les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE). Notons toutefois que c'est l'aménagement des Hauts qui est prioritaire au sein de cette mesure.

Elle s'inscrit en partie dans la continuité avec une mesure du plan précédent.

#### Sous-mesure

	Coût total programmé en millions d'euros	Structure
J301 - Aménagement des zones prioritaires et CTE	17,981	45,7%
J302 - Aménagement agricole des Hauts	12,427	31,6%
J303 - Mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts	8,952	22,7%
<b>Total J3</b>	<b>39,360</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le DOCUP 1994/1999 prévoyait une dépense publique de près de 11,4 M€ dont plus de 99% ont été engagés.

Le FEOGA contribue à 55% des dépenses totales.

Les contributions privées, aux deux premières sous-mesures, varient entre 25 et 28%. L'Etat est le principal co-financier public.

### Programmation, engagements, paiements

La programmation moyenne s'établit à 27%. Mais elle recouvre de fortes disparités : 1% pour J 301, 27% pour J 302, 36% pour J 303 ;

Les engagements et paiements suivent la programmation.

### Mise en œuvre

Pour la sous-mesure J301 la démarche choisie implique une large consultation et des études préalables ce qui explique la lenteur de mise en œuvre. Des projets démarrent actuellement concernant l'aménagement de terroir. Relevons le fait que l'articulation entre DOCUP et PDRN n'est pas des plus simples puisque la partie investissement des CTE relève du DOCUP alors que le financement des mesures agroenvironnementales relève du PDRN. Une partie des CTE de l'île n'est donc pas éligible au DOCUP. Les objectifs initiaux sont loin d'avoir été atteints et ne le seront sans doute pas.

En ce qui concerne la sous-mesure J 302, il s'agit plus d'actions d'appui et d'expérimentation, que de projets portés par des ruraux.

La troisième sous-mesure est celle dont la mise en œuvre apparaît comme la moins problématique.

## **Perspectives**

Il serait plus simple et plus logique que tous les CTE devenus CAD soient tous financés par un seul instrument (DOCUP ou PDRN).

De surcroît, une partie des sous-mesures du DOCUP permet de financer certaines actions inscrites dans les CAD. D'où un risque de concurrence entre dispositifs, et, au pire, de double financement.

Concernant l'aménagement agricole des Hauts il s'agit de financer de nombreux dossiers pour de faibles montants. D'où la difficulté de faire des prévisions.

Il sera difficile de respecter les objectifs de dépenses relatives aux deux premières sous-mesures

## **Conclusions**

La révision à la baisse de la première sous-mesure est à envisager. Les perspectives restent à préciser au sujet de la seconde sous-mesure.

On suggère de maintenir la troisième sous-mesure à son niveau actuel dans la mesure où elle se déroule correctement et constitue un des moyens indispensables du dispositif de développement des Hauts.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
J3		Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts	39 360 490	1,4%	17 117 559	13 936 358	8 306 573	
	01	Aménagement des zones prioritaires et CTE	17 981 516		7 681 190	5 120 793	5 179 533	DAF
	02	Aménagement agricole des Hauts	12 427 261		4 879 860	4 420 361	3 127 040	CAH
	03	Mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts	8 951 712		4 556 509	4 395 204	0	CAH

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
J3		Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts	6 621 075	0,7%	3 315 231	2 630 795	675 049	17%
	01	Aménagement des zones prioritaires et CTE	97630,5		58578,3	39 052	0	1%
	02	Aménagement agricole des Hauts	3332142,31		1450018,71	1 207 075	675 049	27%
	03	Mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts	3191302,48		1806634,15	1 384 668	0	36%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
J3		Favoriser la gestion intégrée des territoires et des Hauts	6 178 755	93%	3 617 574	55%	0,9%
	01	Aménagement des zones prioritaires et CTE		0%		0%	
	02	Aménagement agricole des Hauts	2 987 452	90%	1 689 775	51%	
	03	Mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts	3 191 302	100%	1 927 798	60%	

## **Mesure J4 : Gérer la forêt de manière multi fonctionnelle et durable**

La forêt réunionnaise occupe près de 48% du territoire et bénéficie depuis longtemps d'une politique de protection qui a abouti au classement de 13 000 ha en réserves biologiques ou naturelles. Ce classement concerne chaque année de nouveaux ensembles du domaine forestier public. La majeure partie du domaine pourrait être incluse dans le périmètre du Parc des Hauts. Cet atout environnemental est un vecteur de développement notamment par les emplois directs (entretien et production) ou indirects (tourisme rural) qu'il induit.

### **Objectifs**

#### *Mesure*

La mesure a pour objectif de maintenir et développer la protection et l'aménagement des espaces boisés ainsi que d'améliorer les infrastructures afin de soutenir les activités de production et le tourisme.

Cette mesure existait déjà dans l'ancien programme 1994/1999 et s'inscrit en continuité avec une mesure du REGIS (1995/1999). La quasi totalité des dépenses publiques prévues a été programmée.

Le DOCUP 2000/2006 prévoit une dépense publique en augmentation de près de 6%, atteignant 34,5M€. Ces dépenses sont financées par le FEOGA à hauteur de 60%.

#### *Sous-mesure*

Cette mesure comprend trois sous-mesures :

- J401 : aménagement et entretien des forêts publiques
- J402 : Voiries agricoles, forestières, touristiques
- J403 : Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Ce sont les deux premières qui absorbent la majeure partie des financements maquettés (96%).

### **Financement**

FEOGA : 40%  
REGION : 34,5%  
DEPARTEMENT : 25,5%

### **Programmation, engagements, paiements**

Le taux de programmation, depuis la fin de l'année 2002, n'a pas évolué. Il se situe à 35% en moyenne. La première sous-mesure est substantiellement programmée (54%), les deux autres le sont très faiblement (respectivement 14 et 16%).

Les sous-mesures ne font pas l'objet d'engagement.

Le taux moyen de paiement est, dans l'ensemble, en ligne avec la programmation. Mais aucun paiement n'est intervenu sur la J402.

## **Mise en œuvre**

La possibilité de subventionner les forêts publiques avec des fonds communautaires n'est intervenue qu'à la mi-2001 avec les dérogations accordées aux RUP.

L'ONF est le maître d'œuvre de la J401 et de la J402.

La J401 et la J 403 sont financés dans le cadre de programmes annuels.

## **Perspectives**

Des risques pèsent sur la réalisation de la sous-mesure J402. Les actions de la J403 existent bien et vont être programmées à brève échéance.

## **Conclusions**

Une accélération s'impose concernant la mise en place des conventionnements, certaines dépenses ayant d'ailleurs été justifiées auprès des services instructeurs.

La demande existe pour les opérations de la mesure. Les enjeux se situent donc dans l'instruction des opérations.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
J4		Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable	34 499 391	1,2%	20 711 473	13 787 917	0	
	01	Aménagement et entretien des forêts publiques	17 787 995		10 684 636	7 103 359	0	DAF
	02	Voiries agricoles, forestières, touristiques	15 394 314		9 236 588	6 157 726	0	DAF
	03	Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)	1 317 081		790 249	526 832	0	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
J4		Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable	12 083 824	1	7 250 294	4 833 529	0	35%
	01	Aménagement et entretien des forêts publiques	978 950		5 869 770	3 913 180	0	55%
	02	Voiries agricoles, forestières, touristiques	209 718		1256230	837 487	0	14%
	03	Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)	207 155		124 293	82 862	0	16%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
J4		Gérer la forêt de manière multifonctionnelle et durable	0	0%	4 416 222	37%	1
	01	Aménagement et entretien des forêts publiques	0	0%	4 398 970	45%	
	02	Voiries agricoles, forestières, touristiques	0	0%	0	0%	
	03	Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)	0	0%	17251	8%	

## **Chapitre 11 : Structures d'exploitations et productions agricoles (mesures de l'axe K)**

## Eléments de synthèse, évaluation prospective des résultats et impacts de l'axe

A mi-parcours, l'analyse prospective indique que les résultats et impacts des principales mesures risquent de se situer en deçà des objectifs prévus.

Dans le cas de la mesure K2, c'est le l'avancement, inférieur aux prévisions, de la sous mesure relative à la replantation de la canne à sucre qui fonde, principalement le diagnostic.

Dans le cas de la mesure K5, le diagnostic se fonde principalement sur l'avancement de la programmation.

### Evaluation Prospective des résultats et impact de l'axe K

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total prévu en millions d'€	Résultats et impacts conformes aux prévisions	Résultats et impacts supérieurs aux prévisions	Résultats en impacts inférieurs aux prévisions	Résultats et impacts non encore perceptibles
<b>STRUCTURES D'EXPLOITATION ET PRODUCTIONS AGRICOLES</b>			<b>410,551</b>				
K1	<b>Améliorer les structures d'exploitation</b>		<b>19,128</b>	X			
	01	Compléments de retraite agricole structurante	1,942			X	
	02	Mesures socio-structurelles et aides à l'installation	15,824	X			
	03	Aides aux agriculteurs en difficulté	1,361			X	
K2	<b>Moderniser la filière canne - sucre - rhum</b>		<b>85,779</b>			X	
	01	Plantation de canne à sucre	61,481			X	
	02	Modernisation de l'économie sucrière	18,845	X			
	03	Modernisation des équipements de la filière canne	5,453			X	
K3	<b>Consolider les filières de diversification</b>		<b>152,772</b>			X	
	01	Filières végétales	78,418			X	
	02	Filières animales	52,333			X	
	03	Protection contre les ennemis des cultures	12,017			X	
	04	Maîtrise des risques sanitaires - Lutte contre les Hétoparasitoses	8,886				
	05	Actions sylvicoles dans le domaine privé	1,119			X	
K4	<b>Appui technique agricole</b>		<b>21,579</b>		X		
	01	Appui aux organismes à vocation transversale	21,579				
K5	<b>Consolider les filières agro alimentaires et bois</b>		<b>67,389</b>			X	
	01	Modernisation de la réception des cannes	9,157	X			
	02	Investissements de stockage, conditionnement et transformation	57,245			X	
	03	Consolidation de la filière bois	0,987			X	
K6	<b>Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale</b>		<b>46,816</b>				
K7	<b>Développer une agriculture durable</b>		<b>17,088</b>	X			
	01	Equarrissage	5,491	X			
	02	Investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage	5,771				X
	03	MVAD	0,622	X			
	04	Agriculture durable	5,205	X			

## Mesure K1 : Améliorer les structures d'exploitation

### Objectifs

#### Mesure

Cette mesure vise à apporter une aide à l'installation de jeunes agriculteurs en améliorant la qualité des installations, en incitant le départ en retraite des agriculteurs âgés. Elle vise également à soutenir les exploitations existantes dans leur modernisation notamment celles qui connaissent des difficultés financières temporaires.

Le départ de nombreux agriculteurs âgés détenant de petites exploitations permet une restructuration foncière et le développement d'installations modernes.

Cette mesure s'inscrit en partie en continuité avec l'ancien programme 1994/1999. Le bilan est assez positif puisque près de 1000 ha de SAU ont été remembrés et le nombre d'installations s'est accru de 25%.

#### Sous-mesure

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Compléments de retraite agricole structurante	1,942	10,2%
02	Mesures socio-structurelles et aides à l'installation	15,824	82,7%
03	Aides aux agriculteurs en difficulté	1,361	7,1%
	<b>TOTAUX</b>	<b>19,128</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le DOCUP 2000/2006 prévoit une dépense publique d'environ 19 M€ ce qui représente une baisse significative de plus de 31% par rapport au DOCUP 1994/1999. Cette mesure est intégralement financée sur fonds publics. Plus de 80% du financement vise, par l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, à la modernisation des structures.

### Programmation, engagements, paiements

Taux moyen de programmation : 32%.

Seule la seconde sous-mesure est normalement programmée : 38%.

Les deux autres affichent des taux insuffisants : K1,01 à 6% et K1,03 à 0%.

### Mise en œuvre

Le dispositif nécessaire à la mise en œuvre d'aides aux agriculteurs en difficulté n'a pas encore été mis en œuvre.

La faible programmation sur les retraites s'explique par un retard dans la présentation des dossiers au Comité local de suivi.

## Perspectives et conclusions

S'agissant des agriculteurs en difficulté le dispositif existe mais aucun dossier n'a été présenté au cofinancement des fonds structurels. Il importe de vérifier la volonté des acteurs concernés avant d'envisager une suppression de la sous-mesure.

Compte tenu du poids de la seconde sous-mesure, les objectifs financiers de la mesure devraient être atteints. Cependant, ces objectifs peuvent être compromis par le fait que nous sommes en présence d'un dispositif géré nationalement et mal adapté aux contraintes d'un DOCUP régional et au FEOGA-Orientation.

Il est essentiel d'améliorer la fluidité de la circulation d'information avec le CNASEA, notamment dans le cadre des certifications de dépenses.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
K1		<b>Améliorer les structures d'exploitation</b>	<b>19 127 547</b>	<b>0,7%</b>	<b>11 477 254</b>	<b>7 650 294</b>	<b>0</b>	
	01	Compléments de retraite agricole structurante	1 942 325		1 165 395	776 930	0	DAF
	02	Mesures socio-structurelles et aides à l'installation	15 823 746		9 494 973	6 328 773	0	DAF
	03	Aides aux agriculteurs en difficulté	1 361 477		816 886	544 591	0	

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
K1		<b>Améliorer les structures d'exploitation</b>	<b>6 118 110</b>	<b>0,6%</b>	<b>3 670 866</b>	<b>2 447 244</b>	<b>0</b>	<b>32%</b>
	01	Compléments de retraite agricole structurante	114000		68400	45600	0	6%
	02	Mesures socio-structurelles et aides à l'installation	6 004 110		3 602 466	2 401 644	0	38%
	03	Aides aux agriculteurs en difficulté	0		0	0	0	0%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
K1		<b>Améliorer les structures d'exploitation</b>	<b>114 000</b>	<b>2%</b>	<b>4 064 471</b>	<b>66%</b>	<b>1,1%</b>
	01	Compléments de retraite agricole structurante	114 000	100%	0	0%	
	02	Mesures socio-structurelles et aides à l'installation	0	0%	4 064 471	68%	
	03	Aides aux agriculteurs en difficulté		0%			

## Mesure K2 : Moderniser la filière canne – sucre – rhum

### Objectifs visés

#### Mesure

La mesure vise à poursuivre un programme de modernisation de la filière initié depuis 10 ans. Elle est en continuité avec le DOCUP 1994/1999 et le POSEIDOM. Ces programmes ont été une réussite avec un impact important en termes de renouvellement de la sole cannière, de productivité.

Les dépenses publiques prévues dans le DOCUP 1994/1999 ont été engagées dans leur quasi totalité (à 99%).

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Plantation de canne à sucre	61,481	71,7%
02	Modernisation de l'économie sucrière	18,845	22,0%
03	Modernisation des équipements de la filière canne	5,453	6,4%
	<b>TOTAUX</b>	<b>85,779</b>	<b>100,0%</b>

La mesure regroupe trois types d'intervention : la plantation (72% des financements), les programmes d'appui, de recherche, d'expérimentation et d'encadrement (22%) et la modernisation des équipements (6%). L'ensemble des rubriques concourent donc, directement ou non, à l'amélioration des plantations avec l'objectif principal d'améliorer la productivité.

#### Financement

Le programme 2000/2006 prévoit une dépense publique de plus de 45M€ financée à 67% par le FEOGA. La mesure se distingue par un taux élevé de financement privé (47%) qui résulte du fait que la plupart des aides directes sont plafonnées à 50% du montant de l'investissement pour les plantations et la modernisation des équipements.

#### Programmation, engagements, paiements

Les taux de programmation sont conformes aux objectifs financiers de la maquette pour ce qui concerne les deux premières sous-mesures. La troisième sous-mesure ne dépasse pas 8% de programmation.

#### Mise en oeuvre

L'appui à la plantation a atteint un rythme moyen de 2500ha/an, ce qui se situe nettement en dessous de l'objectif de 3500ha/an. En 2000, dans l'attente de la mise en place du DOCUP, la mesure a été pré-financée en totalité par le Conseil Régional.

L'ensemble des actions définies par le DOCUP relatives à la modernisation de l'économie sucrière est, à l'exception des actions d'appui aux groupements de planteurs, destiné au financement de programmes mis en œuvre par des structures.

## Perspectives

La modernisation des équipements des organismes de travaux est très ralentie suite à l'arrêt des activités de la plupart des opérateurs. La restructuration en cours de ce secteur devrait relancer cette mesure

D'autre part l'une des actions prévue dans le cadre concernant la lutte contre les incendies n'est pas mise en œuvre. Il est envisagé de la supprimer. Par contre les actions relatives aux stations météo devraient être entièrement réalisées.

## Conclusions

Les objectifs physiques concernant l'appui à la plantation (première sous-mesure) paraissent difficiles à atteindre. Plusieurs explications à ce constat :

- le mode de financement (pas de préfinancement des fonds communautaires) ;
- la disparition des organismes de travaux (voir mesure J1).

Les actions prévues au titre de la seconde sous-mesure devraient être réalisées selon les prévisions.

La troisième sous mesure a peu de chances d'atteindre les objectifs de dépenses. Elle ne devrait pas dépasser un taux de réalisation de 50%.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>K2</b>		<b>Moderniser la filière canne- sucre- rhum</b>	<b>85 779 366</b>	<b>3,0%</b>	<b>30 146 384</b>	<b>14 974 526</b>	<b>40 658 456</b>	
	01	Plantation de canne à sucre	61 480 910		21 518 319	9 222 137	30 740 455	DAF
	02	Modernisation de l'économie sucrière	18 845 147		6 687 961	4 458 986	7 698 201	DAF
	03	Modernisation des équipements de la filière canne	5 453 308		1 940 105	1 293 403	2 219 800	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>K2</b>		<b>Moderniser la filière canne- sucre- rhum</b>	<b>31 972 023</b>	<b>3,2%</b>	<b>11 121 884</b>	<b>6 386 807</b>	<b>14 463 333</b>	<b>37%</b>
	01	Plantation de canne à sucre	22 245 779		6 998 421	2 999 324	12 248 035	36%
	02	Modernisation de l'économie sucrière	9 269 082		3 900 355	3 153 429	2 215 298	49%
	03	Modernisation des équipements de la filière canne	457 162		223 108	234 054	0	8%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>K2</b>		<b>Moderniser la filière canne- sucre- rhum</b>	<b>26 752 302</b>	<b>84%</b>	<b>18 288 131</b>	<b>57%</b>	<b>4,7%</b>
	01	Plantation de canne à sucre	22 245 779	100%	13 901 770	62%	
	02	Modernisation de l'économie sucrière	4 268 979	46%	4 358 780	47%	
	03	Modernisation des équipements de la filière canne	237 544	52%	27 581	6%	

## Mesure K3 : Consolider les filières de diversification

### Objectifs

#### Mesure

Cette mesure a pour objectif d'améliorer d'une part la filière animale (production, conditions sanitaires, qualité du fourrage, équipements des exploitations, les conditions sanitaires) et d'autre part la filière végétale (irrigation, production, qualité des produits, adéquation avec les exigences du marché, protection des végétaux et de l'environnement).

Il s'agit de la mesure la plus importante de l'axe K dans le DOCUP 2000/2006. Elle apparaissait partiellement dans le DOCUP précédent ainsi que dans le programme POSEIDOM II.

Lors de la dernière période 1994/1999 les dépenses publiques ont été payées à hauteur de 99% pour un montant de plus de 58M€.

Le DOCUP 2000/2006 prévoit une dépense publique de 91,454 M€

#### Sous-mesure

60% du financement est dédié au végétal et 40% à la filière animale, chaque partie se subdivisant entre appui aux exploitants et programme de protection contre les risques sanitaires et phytosanitaires.

Sous-mesures		Coût total en millions d'e	Structure
01	Filières végétales	78,418	51,3%
02	Filières animales	52,333	34,3%
03	Protection contre les ennemis des cultures	12,017	7,9%
04	Maîtrise des risques sanitaires - Lutte contre les Hémoparasitoses	8,886	5,8%
05	Actions sylvicoles dans le domaine privé	1,119	0,7%
	<b>TOTAUX</b>	<b>152,772</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Maîtres d'ouvrages privés : 60% en moyenne ;  
FEOGA 34% en moyenne ;  
REGION et DEPARTEMENT : 12,3 %chacun.

### Programmation, engagements, paiements

Le taux moyen de programmation atteint 39%.

Il est faible au titre de la sous-mesure K3,03 et très faible pour ce qui concerne la K3,05.

Les engagements et paiements suivent la programmation.

## Mise en oeuvre

Dans la filière végétale, le lancement des activités, bien que tardif, est confirmé. En effet, à l'exception des programmes sectoriels « fruits et légumes » et horticoles, la dynamique de structuration du milieu des productions végétales paraît se confirmer et connaître une accélération qui devrait être favorable à la consommation des aides.

Malgré une forte restructuration, la diversification de la filière animale paraît rencontrer plus de difficultés comme en témoigne le taux de programmation plus faible. La nature d'une partie des mesures (projets nouveaux) et les retards résultant de l'attente des dispositions dérogatoires, ont pesé sur la programmation.

Plusieurs actions de la sous mesure (Atelier de génisses lait, boxes de génisses lait, Plan de Développement Laitier et Naisseurs, Bâtiments d'élevage PDP) sont très en retard et le rattrapage n'est pas exclu mais n'est pas garanti.

D'autres paraissent difficiles à mettre en œuvre comme « production et conservation génisse viande », trop complexe, « Raccordement électrique des exploitations agricoles », ayant peu de demandes, « Chemins privés de desserte des bâtiments » en retard faute de financements suffisants apportés par les exploitants, et « Appui technique ODEADOM » non mis en œuvre.

D'autres enfin, connaissent un déroulement régulier : « Bâtiment d'élevage PDP PDR » et « Bâtiments d'élevage hors PDP » fortement mis en œuvre ainsi que les mesures d'appui (« appui technique des éleveurs des OVS » et « Accompagnement technique du SUADER »).

Concernant les actions sylvicoles dans le domaine privé, l'étude préalable à la mise en place d'une filière forêt privée a été validée début 2003.

## Perspectives

La réalisation des objectifs de dépenses ne paraît pas assurée.

Dans le domaine végétal, beaucoup de volets marchent bien (exemple de la mécanisation des exploitations). Mais quelques ajustements à la baisse pourraient être introduits, notamment dans les filières « fruits et légumes » et fleurs ;

Dans le domaine animal, compte des avancées du précédent programme, moins de projets émergent et justifient une révision à la baisse.

Dans le domaine de la forêt privée, la sous-mesure permettra de subventionner quelques dossiers de production forestière privée, en cohérence avec l'étude préalable à la mise en place d'une filière.

## Conclusions

Les ajustements financiers doivent s'accompagner d'améliorations intéressant les modalités de mise en œuvre. Compte tenu des difficultés rencontrées dans le versement des subventions de l'ODEADOM, il semble inévitable de revoir assez largement le dispositif des contreparties nationales.

**MAQUETTE**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>K3</b>		<b>Consolider les filières de diversification</b>	<b>152 771 985</b>	<b>5,4%</b>	<b>51 563 636</b>	<b>39 892 458</b>	<b>61 315 891</b>	
	01	Filières végétales	78 417 636		22 305 628	14 870 419	41 241 590	DAF
	02	Filières animales	52 333 047		19 593 296	18 086 645	14 653 106	DAF
	03	Protection contre les ennemis des cultures	12 016 516		5 111 163	3 901 224	3 004 129	DAF
	04	Maîtrise des risques sanitaires - Lutte contre les Hémoparasitoses	8 886 006		4 087 687	2 723 102	2 075 217	DAF
	05	Actions sylvicoles dans le domaine privé	1 118 779		465 862	311 068	341 849	DAF

**PROGRAMMATION**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>K3</b>		<b>Consolider les filières de diversification</b>	<b>59 424 434</b>	<b>5,9%</b>	<b>16 735 092</b>	<b>11 745 966</b>	<b>30 943 377</b>	<b>39%</b>
	01	Filières végétales	35859284,82		7573734,2	5 198 331	23 087 220	46%
	02	Filières animales	18904144,96		6518273,15	4 785 579	7 600 293	36%
	03	Protection contre les ennemis des cultures	2301980,15		1381188,1	920 792	0	19%
	04	Maîtrise des risques sanitaires - Lutte contre les Hémoparasitoses	2311765,22		1233540,84	822 360	255 865	26%
	05	Actions sylvicoles dans le domaine privé	47259,2		28355,52	18 904	0	4%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>K3</b>		<b>Consolider les filières de diversification</b>	<b>58 336 063</b>	<b>98%</b>	<b>31 287 685</b>	<b>53%</b>	<b>8%</b>
	01	Filières végétales	34 818 173	97%	20999592	59%	
	02	Filières animales	18 904 145	100%	8302938	44%	
	03	Protection contre les ennemis des cultures	2 301 980	100%	791317	34%	
	04	Maîtrise des risques sanitaires - Lutte contre les Hémoparasitoses	2 311 765	100%	1146831	50%	
	05	Actions sylvicoles dans le domaine privé	0	0%	47006	99%	

## **Mesure K4 : Appui technique agricole**

### **Objectifs**

Cette mesure s'inscrit intégralement dans la poursuite de dispositifs préexistants. Ce sont des financements destinés à des structures en charge de programmes d'appui et/ou d'animation auprès des exploitants.

Le DOCUP 1994/1999 prévoyait un financement public de 16,3 M€ dont la quasi totalité a été engagée.

Le DOCUP actuel maquette une dépense publique de plus de 17 M€ à 60% apporté par le FEOGA.

La mesure ne comporte qu'une sous-mesure.

### **Programmation, engagements, paiements**

12 opérations ont été programmées pour un montant de 9,8M€

Les engagements et paiements suivent la programmation

### **Mise en œuvre**

On finance essentiellement des actions menées par des organismes de développement agricole.

### **Perspectives**

La tendance est à une surconsommation.

### **Conclusion**

Une demande de réabondement devrait être présentée. Elle pourrait être utilement assortie de quelques éléments relatifs à l'efficacité des actions.

Par ailleurs, l'indicateur de résultat retenu est descriptif (taux d'encadrement). Il ne reflète ni l'efficacité, ni l'impact de cette sous mesure, ne permet pas de suivre son intérêt et le cas échéant de proposer des inflexions qui pourraient améliorer son efficacité.

**MAQUETTE**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
K4	Appui technique agricole	21 578 858	0,8%	10 359 066	6 904 021	4 315 772	

**PROGRAMMATION**

Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
K4	Appui technique agricole	9 829 739	1,0%	5 565 582	3 754 852	509 306	46%

**ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS**

Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
K4	Appui technique agricole	9 246 889	94%	7 683 513	78%	2,0%

## Mesure K5 : Consolider les filières agroalimentaires et bois

### Objectifs visés

#### Mesure

La mesure vise à permettre des investissements dans les deux filières afin d'apporter de la valeur ajoutée aux matières premières agricoles et forestières notamment par des installations de stockage, conditionnement et transformation.

Cette mesure existait déjà dans l'ancien programme dans sa totalité pour un montant de dépenses publiques maquetté de 18,2M€. Le taux d'engagement s'établissait pour la période 1994/1999 à plus de 100%.

#### Sous-mesures

Le tableau ci-dessous montre que la priorité a été nettement donnée aux investissements de stockage, conditionnement, transformation.

Sous mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Modernisation de la réception des cannes	9,157	13,6%
02	Investissements de stockage, conditionnement et transformation	57,245	84,9%
03	Consolidation de la filière bois	0,987	1,5%
	<b>TOTAUX</b>	<b>67,389</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Maîtres d'ouvrages privés : 60% ;  
FEOGA : 27%  
ETAT : 6,7% ;  
REGION : 2,6% ;  
DEPARTEMENT : 3,8%.

### Programmation, engagements, paiements

Le taux moyen de programmation est de 31%.  
Mais de 29% seulement en ce qui concerne la sous-mesure K5,02, la plus importante.

Les engagements sont faibles.

Le taux moyen de paiement n'atteint pas 10%.

### Mise en oeuvre

Les projets ne manquent pas au titre de la sous-mesure K5,02.  
Compte tenu de la multiplicité des sources de financements, les dossiers sont très longs à finaliser, d'où les retards de programmation.

L'objet de la troisième sous-mesure est d'aider à l'investissement de quelques entreprises d'exploitation forestière. Force est de constater le peu de porteurs de projets en la matière. Qui plus est, il est possible que la réalisation de la sous mesure soit en partie influencée, par l'investissement de scierie prévu au titre de la mesure A1-02.

Le nombre d'opérations programmées n'a pas évolué depuis le 31/12/2002, des projets, il est vrai, étant en cours d'instruction.

### **Perspectives**

Alors même qu'il y a des projets, sans accélération de l'instruction et de la remontée des dépenses, on peut douter de la possibilité de réaliser les objectifs.

Concernant la sous mesure K5,03 de consolidation de la filière bois, la question se pose de savoir si l'on veut garder au DOCUP les moyens d'aider au démarrage d'une entreprise de travaux forestiers.

### **Conclusions**

La révision des procédures d'instruction dans le sens de la simplification est recommandée.

Peu de chances de réaliser les opérations prévues au titre de la consolidation de la filière-bois à cause des délais de réalisation de la nouvelle scierie.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>K5</b>		<b>Consolider les filières agro alimentaires et bois</b>	<b>67 388 698</b>	<b>2,4%</b>	<b>18 276 610</b>	<b>8 844 639</b>	<b>40 267 450</b>	
	01	Modernisation de la réception des cannes	9 157 414		3 718 905	2 478 776	2 959 733	DAF
	02	Investissements de stockage, conditionnement et transformation	57 244 706		14 024 953	6 010 694	37 209 059	DAF
	03	Consolidation de la filière bois	986 578		532 752	355 168	98 658	

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>K5</b>		<b>Consolider les filières agro alimentaires et bois</b>	<b>20 985 072</b>	<b>2,1%</b>	<b>7 059 368</b>	<b>3 433 406</b>	<b>10 492 298</b>	<b>31%</b>
	01	Modernisation de la réception des cannes	4 394 669		1 713 441	1 142 294	1 538 934	48%
	02	Investissements de stockage, conditionnement et transformation	16 590 403		5 345 927	2 291 111	8 953 364	29%
	03	Consolidation de la filière bois	0		0	0	0	0%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>K5</b>		<b>Consolider les filières agro alimentaires et bois</b>	<b>2 503 592</b>	<b>12%</b>	<b>1 883 413</b>	<b>9%</b>	<b>0,5%</b>
	01	Modernisation de la réception des cannes	0	0%	1 070 882	24%	
	02	Investissements de stockage, conditionnement et transformation	2 503 592	15%	812 531	5%	
	03	Consolidation de la filière bois					

## Mesure K6 : Créer des pôles de compétences en agronomie

### Objectifs

#### Mesure

La mesure vise intégralement à réaliser des programmes d'expérimentation afin de créer des productions à forte valeur ajoutée.

Cette mesure reprend, pour partie, des actions du programme REGIS II.

#### Sous-mesure

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Programme de recherche expérimentale	20,030	42,8%
02	Centres techniques de diversification	8,287	17,7%
03	Programme d'expérimentation du Pôle Protection des Plantes	18,498	39,5%
	<b>TOTAUX</b>	<b>46,816</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Maîtres d'ouvrages privés : 37,4%

FEOGA : 37,5%

REGION : 17,8%

### Programmation, engagements, paiements

Programmation moyenne : 49%

Taux moyen de paiement : 44%

### Mise en œuvre

Les financements sont destinés à des actions menées par des organismes de développement engagés dans le programme et qui ont budgété les apports financiers de la mesure.

### Perspectives

Les objectifs financiers seront atteints.

### Conclusions

Les conditions d'une bonne évaluation ex post sont à préparer. Les indicateurs du complément de programmation ne peuvent pas suffire. Ils pourraient être utilement assortis de quelques éléments relatifs à l'efficacité des actions. A ce titre, des rapports annuels seraient utiles.

### MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>K6</b>		<b>Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale</b>	<b>46 815 924</b>	<b>1,6%</b>	<b>17 572 676</b>	<b>11 715 117</b>	<b>17 528 131</b>	
	01	Programme de recherche expérimentale	20 030 340		7 184 013	4 789 342	8 056 985	DAF
	02	Centres techniques de diversification	8 287 252		3 729 264	2 486 176	2 071 813	DAF
	03	Programme d'expérimentation du Pôle Protection des Plantes	18 498 331		6 659 399	4 439 600	7 399 333	DAF

### PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>K6</b>		<b>Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale</b>	<b>23 058 991</b>	<b>2,3%</b>	<b>9 044 217</b>	<b>13 893 804</b>	<b>120 970</b>	<b>49%</b>
	01	Programme de recherche expérimentale	15 358 216		5 528 958	9 829 258	0	77%
	02	Centres techniques de diversification	2 558 000		1 511 749	1 007 833	38 417	31%
	03	Programme d'expérimentation du Pôle Protection des Plantes	5 142 775		2 003 510	3 056 713	82 553	28%

### ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>K6</b>		<b>Créer des pôles de compétences en agronomie tropicale</b>	<b>8 620 620</b>	<b>37%</b>	<b>10 189 400</b>	<b>44%</b>	<b>2,6%</b>
	01	Programme de recherche expérimentale	3 200 373	21%	6 233 846	41%	
	02	Centres techniques de diversification	2 558 000	100%	1 158 688	45%	
	03	Programme d'expérimentation du Pôle Protection des Plantes	2 862 248	56%	2 796 866	54%	

## Mesure K7 : Développer une agriculture durable

### Objectifs

#### Mesure

La mesure vise d'une part à réduire l'impact sur l'environnement des productions animales notamment par une meilleure gestion des déchets agricoles, et d'autre part à financer des actions telles que l'agriculture biologique, l'agroforesterie...

Cette mesure reprend en partie le programme PMPOA (Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole), dans le cadre de REGIS II. La période précédente a été consacrée aux études préalables en matière de valorisation agricole des déchets, notamment dans le contexte particulier de La Réunion.

#### Sous-mesures

Sous-mesures		Coût total en millions d'€	Structure
01	Equarrissage	5,491	32,1%
02	Investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage	5,771	33,8%
03	MVAD	0,622	3,6%
04	Agriculture durable	5,205	30,5%
	<b>TOTAUX</b>	<b>17,088</b>	<b>100,0%</b>

### Financement

Le DOCUP 2000/2006 prévoit des dépenses publiques d'un montant de près de 10,5M€

Maîtres d'ouvrages privés : 38,9% ;  
FEOGA : 33,9%  
REGION : 13,9% ;  
ETAT : 11,7%.

### Programmation, engagements, paiements

Le taux moyen de programmation est très faible (8%).  
Les taux de paiements sont symboliques.

### Mise en œuvre

- la réalisation de l'unité d'équarrissage devrait intervenir fin 2003, début 2004 ;
- malgré l'attractivité du dispositif d'aide à l'investissement, les éleveurs sont attentistes face à la nécessité de s'équiper en dispositifs de dépollution par l'azote. Jusqu'ici les pouvoirs publics n'ont pas été très contraignants en ce qui concerne la mise aux normes. Ajoutons que les dispositifs de dépollution engendrent des surcoûts au niveau, non seulement de l'investissement, mais également de l'exploitation. Ces surcoûts, pour les petits élevages, sont assez difficiles à supporter ;
- la dernière sous-mesure est actuellement en phase de décollage avec des initiatives à noter : filière café, centre de certification bio, mise en place de fermes de démonstration dans le cadre du réseau FARRE.

## **Perspectives**

L'amélioration de la programmation est vraisemblable. La réalisation du centre d'équarrissage, donnée comme assurée par tous les acteurs consultés, conduira même à un dépassement des crédits.

Une cinquantaine de diagnostics d'exploitation d'élevage est en cours, préalable aux travaux de mise aux normes.

## **Conclusion**

Une politique beaucoup plus volontariste de la part des pouvoirs publics serait nécessaire pour faire aboutir des investissements dont le caractère stratégique est patent. On vise en particulier la résorption des pollutions issues des élevages porcins.

## MAQUETTE

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT	UE	CPN	PRIVES	Services instructeurs
<b>K7</b>		<b>Développer une agriculture durable</b>	<b>17 088 233</b>	<b>0,6%</b>	<b>5 797 525</b>	<b>4 648 261</b>	<b>6 642 447</b>	
	01	Equarrissage	5 490 815		1 139 497	452 839	3 898 479	
	02	Investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage	5 770 690		1 849 241	2 478 776	1 442 673	DAF
	03	MVAD	621 544		466 158	155 386	0	DAF
	04	Agriculture durable	5 205 184		2 342 629	1 561 259	1 301 296	DAF

## PROGRAMMATION

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Coût total	% du CT prog	U.E	CPN	PRIVES	Taux prog
<b>K7</b>		<b>Développer une agriculture durable</b>	<b>1 320 676</b>	<b>0,1%</b>	<b>735 299</b>	<b>494 586</b>	<b>90 791</b>	<b>8%</b>
	01	Equarrissage	0		0	0	0	0%
	02	Investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage	137 722		41 317	27 544	68 861	2%
	03	MVAD	293 385		176 029	117 356	0	47%
	04	Agriculture durable	889 569		517 953	349 686	21 930	17%

## ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS

Mesure	Sous Mesure	Libellé	Engagement	Taux engagement	Paiements	Taux paiements	% du total des paiements
<b>K7</b>		<b>Développer une agriculture durable</b>	<b>1 169 306</b>	<b>89%</b>	<b>401 325</b>	<b>30%</b>	<b>0,1%</b>
	01	Equarrissage	0	0%	0	0%	
	02	Investissements en matière de maîtrise des pollutions dues aux effluents d'élevage	137 722	100%	59 952	44%	
	03	MVAD	142 015	48%	142 015	48%	
	04	Agriculture durable	889 569	100%	199 358	22%	